

Historica XVI

Separatum

ACADEMIA

Praha 1969

Littérature et mentalité médiévales: le roi et le peuple

František Graus

Aux différentes époques l'historiographie suit diverses modes et se pose des problèmes auxquels elle essaie d'apporter une solution. Pendant longtemps, des questions généalogico-politiques attiraient l'attention des historiens et les chercheurs, sans se lasser, scrutaient les destinées des familles régnantes et nobles. Les destinées politiques des différents Etats se trouvèrent ensuite au centre de l'intérêt et le 19^e siècle fut marqué par un essor de l'histoire du droit. Par contre, ce sont les phénomènes économiques et sociaux qui ne cessent, au 20^e siècle, de s'imposer à l'attention des savants. Les historiens se spécialisent, les problèmes qui surgissent sont très hétérogènes, ils revêtent des aspects multiples et, parallèlement, les méthodes de l'examen des sources se perfectionnent et s'affinent toujours davantage. L'historiographie s'était longtemps concentrée sur les recherches concernant les institutions et les ensembles sociaux. Les chercheurs s'attachaient à éclaircir le passé des Etats et de leurs institutions, l'histoire de l'Eglise, des villes et de leurs corporations. Ils soumettaient à une analyse approfondie l'économie des villages, des grands domaines fonciers ainsi que des maisons bancaires et s'appliquaient à suivre la politique économique des villes et des corporations de métiers. C'est ainsi qu'un très grand nombre de monographies et de tentatives synthétiques de valeur s'offrent aussi bien aux historiens qu'aux profanes s'intéressant à ces aspects du passé.

Cependant, comme il arrive souvent lors de l'accumulation d'un grand nombre de renseignements, de nouvelles lacunes apparaissent, de nouveaux problèmes surgissent et, avec le temps, les questions qui nous intéressent, subissent, elles aussi, divers changements. Au 19^e siècle, la société dotée d'une forte organisation individualiste, mit au premier plan de ses préoccupations la communauté nationale collective et c'est à une sorte de Nation mythique, dans laquelle elle voyait le fondement organique de toute sa destinée, qu'elle subordonna presque complètement son intérêt pour le passé. Or, nous qui sommes tous les jours exposés à la pression des moyens de communications de masse auxquels la société ne cesse de poser des revendications toujours plus exigeantes, nous redécouvrons l'individu et sa place dans le passé ainsi qu'à l'heure présente, comme sous la pression de la culture uniformisante et nivelante du bas

moyen âge, les penseurs et les théoriciens de la Renaissance avaient découvert l'individu et comme l'avaient découvert sous la pression de la société nivelante du Bas-Empire, les philosophes et les Pères de l'Eglise.

Mais je ne me propose pas d'analyser ici le temps présent ou les courants contemporains de l'historiographie, d'autant plus que je ne me sens pas qualifié pour cette tâche. Je voudrais tout simplement attirer l'attention sur un certain changement d'intérêt qui commence à s'esquisser dans les recherches sur le passé effectuées par les médiévistes: je veux parler de la découverte des problèmes qui se posaient autrefois à l'individu dans sa vie quotidienne ainsi que des problèmes naissant dans la mentalité des hommes du passé. En effet, il ne nous suffit plus de connaître les forces qui dominaient alors la société, les lois qui régissaient l'économie ou les courants ayant exercé leur influence sur la pensée des érudits ainsi que sur l'enseignement dispensé dans les écoles annexées aux cathédrales et dans les universités — encore qu'à bien des égards nous soyons loin de connaître réellement ces forces et ces courants. Ce qui nous intéresse à *l'heure présente*, c'est le problème de savoir comment les gens du passé vivaient pendant les périodes et les moments mêmes qui ne sont pas «historiques» dans l'acception du terme que lui donnent habituellement les historiens. Nous nous intéressons à la société, à sa structure et sa vie sociale et, parallèlement, aussi aux idées qui prédominaient dans la vie des membres de cette société, de même qu'aux «préjugés» qui régnaient dans leur esprit.

Il faut dire que lors de ces investigations, nous nous permettons très souvent le luxe un peu gratuit de traiter avec condescendance ces préjugés de nos ancêtres — dans la mesure, bien entendu, où nous les avons reconnus comme «préjugés» et où nous les avons abandonnés, ne fût-ce qu'en apparence¹.

Il semble à première vue que cette connaissance du mode de penser médiéval soit relativement aisée et qu'elle ne se heurte qu'à l'état fragmentaire des sources conservées, bien connu, d'ailleurs, de tous les historiens. Il semble,

Comme je n'ai pas voulu faire de ces notes une sorte de bibliographie incomplète, je me borne à citer les ouvrages que j'ai consultés pour formuler certaines opinions et sur lesquels je me suis basé particulièrement. C'est d'après les éditeurs que je cite les monuments littéraires médiévaux; pour ce qui est de la littérature française, on trouve un répertoire des éditions dans l'ouvrage de R. BOSSUAT, *Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge*, avec ses deux compléments (Melun — Paris, 1951 — 1961). Pour la littérature allemande: W. STAMMLER-K. LANGOSCH, *Die deutsche Literatur des Mittelalters. Verfasserlexikon I—V* (Berlin-Leipzig, 1933—1955). Je tiens à remercier la VI^e Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Paris qui, en m'accordant une bourse, m'a grandement facilité mes recherches aboutissant à cet article.

¹ D'ailleurs, il faut reconnaître que le moyen âge n'était pas aussi „naïf“ qu'on le suppose parfois. Voir à ce propos le travail récent KL. SCHREINER, *Discrimen veri ac falsi* (Archiv für Kulturgeschichte 48, 1966, p. 1—53) offrant une abondante littérature du sujet.

en effet, qu'il suffise de lire une chanson, une prière ou un conte provenant du moyen âge, de contempler des enluminures merveilleuses ou de nous réfugier dans une église médiévale, pour voir clair dans le passé et nous imprégner de la simple et confiante ingénuité de l'homme médiéval. Or, lors de l'examen plus serré, il s'avère malheureusement bientôt que ce chemin est jalonné de difficultés et semé d'embûches, que nous ne faisons le plus souvent que transposer dans le passé nos idées et, en mettant les choses au mieux, que nous ne parvenons qu'à saisir ceux des aspects du passé dont les affinités avec nos sentiments sont évidentes, qu'il s'agisse du passé très lointain ou d'un passé dont seules quelques générations nous séparent. Très facilement, cette vue sommaire ne manque pas d'idéaliser le passé et de donner naissance à l'idée romantique du «bon vieux temps», idée familière à chaque historien et qui est attestée presque à chaque période.

C'est surtout lors des recherches médiévales que cette impossibilité de se faire pénétrer par les idées du passé se fait sentir de façon la plus marquée. En effet, nous tous, que nous nous en rendions compte ou non, nous vivons à *un rythme tout à fait différent* de celui qui réglait la vie de l'homme à l'époque qu'à défaut d'une autre dénomination convenable, on a coutume d'appeler moyen âge. L'échelle des valeurs présidant à notre vie quotidienne ainsi qu'à nos situations exceptionnelles est également fort différente. La notion ainsi que le côté émotionnel des phénomènes élémentaires et stables dans leur substance, tels que naissance, mariage, mort, mais aussi disette et guerre, échappent dans les deux périodes à toute comparaison ou presque. Cela est encore plus valable en ce qui concerne les phénomènes ayant subi des changements et dont l'essence n'est plus la même que par le passé, tel le domaine de la religion ainsi que celui de la vie intellectuelle et sociale. L'attitude que nous adoptons à l'égard des idées-clefs de la vie courante — progrès technique, travail, loisirs, mais aussi stabilité sociale de toute la société — cette attitude, dis-je, diffère du tout au tout des idées que nos ancêtres et devanciers se faisaient de la société. A ces facteurs vient s'ajouter encore un autre: c'est qu'aucune idée, qu'aucune pensée ne saurait être tout d'une pièce, même si cela semblait possible à première vue superficielle ou illusionniste. En réalité, les idées, les modèles idéologiques et littéraires, voire même les mœurs et coutumes de la vie quotidienne sont, *au point de vue historique*, des formations complexes et multiformes. Elles se composent d'éléments particuliers à stabilité variée dont les uns résistent avec succès au temps et à ses changements et les autres ne tardent pas à se dissiper et à changer d'aspect.

Il est donc impossible de s'intégrer au passé. Notre intuition n'est pas à même de nous faire comprendre le passé et nous ne sommes pas capables tout simplement d'y voir clair. Si, par exemple, nous nous laissons envoûter par la monumentalité d'une église gothique, c'est en même temps par l'idée que *nous nous faisons* du gothique, de même que par notre manière de le concevoir

ou même de le voir.² Et même si nous admettions — à l'encontre de toute probabilité — que nos sentiments artistiques et religieux sont les mêmes que ceux de l'homme médiéval, quelque chose y manquerait: l'attachement immédiat et spontané de *notre vie* à l'égard de cette église gothique où jadis un paroissien a été baptisé, où il s'est marié et où il savait qu'un office de morts serait célébré pour lui. De plus, nous ignorons tout de la construction de l'église qui a dû subir des réparations et des reconstructions, nous ne savons rien de l'homme qui est assis à côté de nous, alors que notre «homme du moyen âge», lui, savait presque tout de ce voisin. Nous entrons à l'église accaparés par d'autres soucis, inquiétudes, désirs et plaisirs que ne l'étaient ceux de ce devancier imaginaire, une autre musique et un autre décor nous impressionnent.

Il est donc impossible pour un historien de s'imprégner du moyen âge et de sa mentalité. Il doit s'appliquer à nous faire connaître cette mentalité à l'aide des moyens et des méthodes à sa disposition — au risque de nous la présenter incomplète et forcément déformée. Il n'a, malheureusement, qu'un seul moyen pour atteindre son but: l'analyse des sources qui finit par anéantir l'ensemble vivant de la réalité. Seuls, quelques éléments de cet ensemble parviennent à la connaissance immédiate de l'historien et c'est de ces fragments, pareils aux petits cubes d'une mosaïque, que les chercheurs s'efforceront de créer une image toujours changeante des moments fugitifs du passé.

Pour ce qui est de la mentalité médiévale, la situation est particulièrement épineuse. (Rappelons-nous que même en ce qui concerne l'actualité, ce problème est très complexe et que des experts avisés mêmes seront loin d'être unanimes dans les solutions qu'ils donnent au problème de la mentalité de l'«homme contemporain».) En effet, nous ne possédons pour le moyen âge que des sources imparfaites et indirectes: des manuels de confession³, de nombreux matériaux concernant la «vie quotidienne» et puisés aux sources les plus diverses⁴,

² C'est PIERRE FRANCASTEL, *Peinture et Société* (Paris 1965) qui a attiré l'attention sur divers modes de voir l'espace, surtout à l'endroit où il éclaircit l'art de la perspective de la Renaissance.

³ A ce sujet, voir tout récemment J. LE GOFF, *Métier et profession d'après les manuels de confesseurs au moyen âge* (Miscellanea mediaevalia III, Berlin 1964, p. 44—60). On trouve une intéressante tentative de décrire la „vie quotidienne“ sur la base des sources concernant la vie religieuse dans le livre J. TOUSSAERT, *Le Sentiment religieux en Flandre à la fin du moyen-âge* (Paris 1963).

⁴ Ce n'est qu'à titre d'exemple que je mentionne parmi les travaux récents: M. GONON, *La vie familiale en Forez au XIV^e s. et son vocabulaire d'après les testaments* (Paris 1961) qui, cependant, omet d'enregistrer les notions du domaine social et religieux. R. VAULTIER†, *Le Folklore pendant la Guerre de Cent Ans, d'après les Lettres de Rémission du Trésor des Chartes* (Paris 1965); cet ouvrage fut achevé au cours des années 1945—1946 et l'auteur n'aurait pas manqué de le remanier encore. Rappelons aussi une tentative de reconstruire un tableau d'ensemble de la „vie quotidienne“ sortie de la plume du connaisseur éminent que fut EDMONT FARAL, *La vie quotidienne au*

et surtout la littérature médiévale dans ses aspects multiples, mais aussi dans ses sujets stéréotypés et rassassés. Dans le présent article, j'essaierai d'éclaircir quelques aspects des recherches relatives à la mentalité médiévale telle que nous l'offre la littérature de l'époque. Pour éviter tout malentendu, je tiens à préciser d'une part que j'ai limité mon examen à *une partie* seulement des sources et, d'autre part, que je me rends très bien compte du fait que des recherches semblables ne sauraient se borner aux seules sources littéraires. A ce propos, je mentionne à titre d'exemple quelques tentatives réussies d'éclairer divers aspects de la pensée médiévale par l'analyse de certaines idées que les gens du moyen âge se faisaient du temps⁵, de la jeunesse⁶, de la folie et des fous⁷. J'aurai plus loin l'occasion de dire pourquoi j'ajoute une importance toute particulière aux sources littéraires. Je voudrais, d'autre part, souligner que ce n'est que dans ses grandes lignes que le présent article peut ébaucher une analyse concrète des exemples partiels choisis. Le développement et l'analyse plus fouillée exigeront encore un grand effort. Enfin, toutes les tentatives de ce genre sont nécessairement limitées, faut-il le dire, par les connaissances de l'auteur; on a peine à se figurer que quelqu'un «connaisse» réellement la littérature médiévale. Il en résulte que tout essai reste forcément un tronçon, une suggestion et une contribution apportée à la discussion.

L'idée d'utiliser des sources «littéraires» pour connaître le passé n'est pas, cela va sans dire, tout à fait neuve. De tout temps, en effet, les historiens se servaient justement de ces sources croyant naïvement qu'elles leur offriraient des données «historiques». Ce degré a été dépassé au 19^e siècle par l'avènement de l'historiographie critique; dès lors, les historiens se servent de divers passages des sources littéraires pour peindre l'ambiance d'une époque et pour

temps de Saint Louis (Paris 1938). Cf. aussi U. T. HOLMES JR, *Daily Living in the Twelfth Century* (2nd ed., Madison 1964).

⁵ J. LE GOFF, *Temps de l'Eglise et temps du marchand* (Annales 15, 1960, p. 417—433). PH. WOLFF, *Le temps et sa mesure au moyen âge* (ibid. 17, 1962, p. 1141—1145). J. LE GOFF, *Le temps du travail dans la „crise“ du XIV^e siècle* (Le Moyen Age 69, 1963, p. 597—613). P. MÉNARD, *Le temps et la durée dans les romans de Chrétien de Troyes* (ibid., 73, 1967, p. 375—401).

⁶ G. DUBY, *Au XII^e siècle: les «Jeunes» dans la société aristocratique* (ibid. 19, 1964, p. 835—846).

⁷ Voir l'ouvrage, plein de suggestions nouvelles, de M. FOUCAULT, *Folie et déraison, Histoire de la folie à l'âge classique* (Paris 1961). Les opinions médiévales n'y sont, malheureusement, esquissées qu'à l'introduction et encore de façon tout à fait sommaire. L'intérêt que l'on a pour les études de la mentalité médiévale est maintenant assez fort et divers auteurs ont étudié différents aspects particuliers de cette mentalité dans des articles récents, p. ex. P. JONIN, *Le climat de Croisade des chansons de geste* (Cahiers de civilisation médiévale 7, 1964, p. 279—288); P. GALLAIS, *Recherches sur la mentalité des romanciers français du moyen âge. Les formules et le vocabulaire des prologues* (ibid., p. 479—493); CH. BEC, *Mentalité et vocabulaire des marchands florentins* (Annales 22, 1967, p. 1206—1226).

donner une image plastique du passé. Pour ne citer que quelques réussites bien connues: dans un livre attrayant et bien connu, J. Huizinga⁸ peint tout «l'automne du moyen âge» en s'appuyant en majeure partie sur des sources de la catégorie «littérature». Pour ce qui est de l'œuvre de L. Fèbvre qui traite, pour la plupart, déjà des débuts de l'époque moderne, on peut la citer comme l'exemple d'un heureux essai de connaître un secteur historique à travers les œuvres littéraires de l'époque. Je voudrais enfin attirer l'attention sur quelques récentes tentatives modernes dont les auteurs sont parvenus, en analysant remarquablement toutes sortes de données, y compris la littérature et les images, à mettre à notre portée la civilisation d'un pays dans son passé, comme nous le montre le livre de G. Duby et R. Mandrou⁹ ou la description, d'une plasticité extraordinaire, de la civilisation de l'Occident médiéval due à Jacques Le Goff¹⁰. L'œuvre monumentale de Arno Borst mérite une mention spéciale: c'est le livre^{10a} sur le développement des langues et de la connaissance qu'on peut peut-être qualifier de proto-national. Je pourrais continuer à citer de nombreux travaux partiels qui s'attachent à mettre en lumière différents problèmes de l'histoire du moyen âge en tirant profit d'exemples ou de données de la littérature médiévale, mais je crains de faire de mon article une sorte de bibliographie incomplète de certaines questions de l'histoire médiévale.

Pour étudier les problèmes auxquels il veut donner une solution, l'historien recherche ses sources et il considère, en conséquence, la littérature de l'époque dont il s'occupe, comme sa source. Cependant, il ne doit jamais perdre de vue le fait que les sources littéraires (comme, d'ailleurs, aussi les enluminures ou les sculptures, etc.) représentent des sources de caractère très accusé ainsi que dotées de traits caractéristiques tout particuliers qu'il est obligé de respecter. Il ne saurait donc joindre les sources littéraires de façon toute mécanique aux autres sources qu'il est habitué à compulser. Il s'agit, en effet, de sources parlant une langue typique, bien à elles, qui les distingue plus ou moins, d'une manière ou d'une autre, des autres sources historiques. Il arrive même que la ligne de partage soit continue et qu'un fait puisse être considéré à juste titre

J. HUIZINGA, *Herfsteij der Middeleeuwen* (1919). Cet ouvrage fut traduit en plusieurs langues et publié à plusieurs reprises. Il convient de mentionner aussi la tentative très étendue de CH. V LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge de la fin du XII^e au milieu du XIV^e siècle* I—IV (2^e éd., Paris 1926—1928), où l'auteur soumet à une analyse fouillée les sources littéraires du point de vue de la civilisation médiévale.

⁸ G. DUBY - R. MANDROU, *Histoire de la civilisation française* (Paris 1958). Voir aussi R. MANDROU, *Introduction à la France moderne. Essai de psychologie historique* 1500—1640 (L'évolution de l'humanité, N° 52, 1961).

¹⁰ J. LE GOFF, *La civilisation de l'occident médiéval* (Paris 1964). Voir aussi son travail plus ancien *Les intellectuels au moyen âge* (1957).

^{10a} A. BORST, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*. I—IV (Stuttgart 1957—1963).

du point de vue de différentes disciplines (témoin des plus probants les pièces de monnaie ou les sceaux à facture artistique). Toutefois, la réalité qu'il faut toujours avoir à l'esprit, c'est que la notion de «littérature» est une notion vague dont l'interprétation reste forcément incertaine. C'est pourquoi les recherches modernes parlent à bon droit de l'«aspect littéraire» des chroniques médiévales prononcées. Les frontières de la «littérature» ne peuvent donc être sectionnées et c'est dans son acception la plus large que je me servirai de ce terme.

En utilisant les œuvres littéraires ou artistiques, l'historien doit *toujours* avoir en vue qu'il s'agit d'œuvres *spéciales*, régies, cela s'entend, par des conditions historiques et de l'époque, mais obéissant aussi à leurs conditionnements artistiques et stylistiques ainsi qu'à leurs lois intrinsèques. En voulant dédaigner ce principe, on s'expose à de cruelles déceptions. C'est sur cet écueil qu'échoua, p.ex., l'historiographie positiviste qui réduisit tous les problèmes variés rattachés aux «chansons de geste» à la question de savoir si, oui ou non, les chansons de geste possèdent un «noyau historique». En analysant les chansons de geste on pouvait, en effet, acquérir des données relatives aux conditions et faits réels de la vie quotidienne de l'époque, mais on pouvait aussi bien engager une discussion contradictoire sur les événements concrets représentés dans les chansons de geste ainsi que sur la façon dont le chercheur en question était parvenu à les «découvrir». Le lecteur aura compris que je veux parler du problème brûlant de l'origine des chansons de geste sur lequel avaient jadis bataillé les historiographes et les historiens de la littérature française. Il ne m'en voudra pas de ne pas m'occuper de ce problème faisant l'objet d'une abondante littérature hétérogène.

A côté des historiens, les philologues et les historiens de la littérature, eux aussi, durent nécessairement s'intéresser à l'aspect historique de la littérature médiévale puisque les connaissances littéraires qu'il y puisaient représentaient pour eux des sources de premier plan. Pendant longtemps, ils s'efforcèrent surtout de mettre à profit les monuments littéraires en vue d'y trouver des données illustrant la vie quotidienne du passé¹¹, d'y examiner des allusions historiques ou de suivre les échos des événements de l'époque afin de pouvoir fixer la date de l'origine de l'œuvre littéraire en question. Ce n'est qu'au 20^e siècle que les historiens de la littérature commencèrent à prendre intérêt à de plus larges connexités historiques.

¹¹ A la charnière des 19^e et 20^e siècles, ces travaux étaient très en vogue aux universités allemandes comme thèses de doctorat. Voir, p.ex., W. KALBFLEISCH, *Die Realien im afrz. Epos «Raoul von Cambrai»* (Diss. Giessen 1897); A. BURCHARDT, *Beiträge zur Kenntnis der französischen Gesellschaft in der zweiten Hälfte des XIII. Jh's auf Grund der Werke Rutebeufs, des Roman de la Rose, des Renart le Nouvel und des Couronnement Renart* (Diss. Leipzig 1910).

Seulement à titre d'exemple de ce genre de recherches¹² je me bornerai à mentionner la tentative de suivre les descriptions du païen dans la littérature médiévale¹³, l'analyse de la destinée changeante de Roland dans les écrits médiévaux¹⁴, les travaux étudiant les diverses conceptions de l'Empire dans l'ancienne littérature allemande¹⁵. Cependant, on vit également apparaître des travaux qui, en analysant des aspects plus larges de la littérature médiévale et en suivant l'évolution de la pensée médiévale dans les motifs et les tendances littéraires qui dépassent le cadre de la littérature, s'efforcent d'éclairer les courants intellectuels entiers du passé. Rien que pour illustrer ces tentatives, je mentionne l'essai de suivre les changements de la notion du «héros» au 12^e siècle¹⁶ ou l'idée que se faisaient de la pauvreté et de la richesse les auteurs allemands du moyen âge.¹⁷ Une nouvelle science linguistique, la sémantique, s'appliquant à étudier les changements subis dans le passé par les significations de différents mots, est venue ces derniers temps se joindre aux recherches¹⁸. Des analyses minutieuses de l'utilisation des tournures et des mots particuliers¹⁹

¹² Dans ce contexte, je voudrais attirer l'attention sur une tentative de dresser un aperçu global que fit E. FRENZEL, *Stoff-, Motiv- und Symbolforschung* (Stuttgart 1963) ainsi que sur un manuel pratique ayant un caractère de bibliographie: F. A. SCHMITT-K. BAUERHORST, *Stoff- und Motivgeschichte der deutschen Literatur* (Berlin 1959).

¹³ S. STEIN, *Die Ungläubigen in der mittelhochdeutschen Literatur von 1050 bis 1250*, (A l'origine thèse de doctorat, Heidelberg 1933; publiée à Darmstadt en 1963).

¹⁴ F. TH. A. VOIGT, *Roland-Orlando dans l'épopée française et italienne* (Diss. Leiden 1938).

¹⁵ EB. NELLMANN, *Die Reichsidee in deutschen Dichtungen der Salier- und frühen Stauferzeit. Annolied - Kaiserchronik - Rolandslied - Eraclius* (Berlin 1963).

¹⁶ J. SCHWIETERING, *Der Wandel des Heldenideals in der epischen Dichtung des 12. Jh's* (Zeitschrift für deutsches Altertum 64, 1927, p. 135—144).

¹⁷ H. BUTTKE, *Studien über Armut und Reichtum in der mhd. Dichtung* (Diss. Bonn 1938).

¹⁸ Voir, p.ex.; des aperçus généraux récents: S. ULLMANN, *Précis de sémantique française* (Bern 1952); H. KRONASSER, *Handbuch der Semasiologie* (Heidelberg 1952); E. STRUCK, *Bedeutungslehre. Grundzüge einer lateinischen und griechischen Semasiologie mit deutschen, französischen und englischen Parallelen* [2^e éd. augmentée, Stuttgart (1954)]; K. BALDINGER, *Die Semasiologie. Versuch eines Überblicks* (Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Vorträge und Schriften H. 61, 1957). Quelques tentatives d'appliquer les résultats des recherches à la connaissance de la société: W. HOMUTH, *Vom Einfluss des Lehnswesens und Rittertums auf den frz. Sprachschatz* (Romanische Forschungen 39, 1926, p. 201—266); CH. NYROP, *Linguistique et histoire des mœurs. Mélanges posthumes* (Paris 1934); M. COHEN, *Pour une sociologie du langage* (Paris 1956); H. LEFEBVRE, *Le langage et la société* (Paris 1966).

¹⁹ P. ex.: K. - J. HOLLYMAN, *Le développement du vocabulaire féodal en France pendant le haut moyen âge. Etude sémantique* (Genève-Paris 1957); J. BUMKE, *Studien zum Ritterbegriff im 12. und 13. Jh.* (Heidelberg 1964). J'aimerais attirer l'attention sur un travail qui tout en concernant le 19^e siècle seul, n'en montre pas moins la possibilité d'appliquer ces méthodes au cas de sources abondantes. Il s'agit de l'ouvrage de J. DUBOIS, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. A travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux* (Thèse-Paris 1962).

révélèrent récemment bien des sources qui n'ont pas encore été traitées et mises à profit.

Quelques historiens de la littérature ont, cependant, essayé de résoudre d'une façon générale le problème du rapport de la littérature et de la société médiévales ainsi que celui de la force vitale des idées médiévales dans la littérature. A ce propos, je voudrais attirer — entre autres — l'attention sur le travail étendu de G. Doutrepont²⁰ qui se propose de jeter une lumière nouvelle sur le rapport existant entre la société et la littérature. La méthode poursuivie par cet auteur pourrait être fort probablement qualifiée d'histoire littéraire orientée vers la sociologie. Toutefois, comme l'auteur n'a pas encore pu profiter des méthodes sociologiques modernes, c'est en simplifiant extrêmement les problèmes qu'il voit très souvent la connexité entre la littérature et la société. Erich Köhler, éminent romaniste allemand, s'est occupé dans plusieurs de ses ouvrages du problème des rapports entre la littérature et la société en essayant d'éclaircir leur connexité à différents points de vue²¹.

De l'autre côté, certains chercheurs s'appliquent à étudier la force vitale des topiques de la littérature médiévale ainsi que les changements survenus dans ce domaine. Des travaux récents je cite au moins l'article, plein d'impulsions nouvelles, de P. Zumthor traitant des topiques dans la poésie lyrique²². Il importe de rappeler surtout les ouvrages de ce romaniste de valeur que fut E. F. Curtius. Vers la fin de sa vie, Curtius lui-même résuma ses thèses dans un grand ouvrage²³ qui a éveillé l'attention de nombreux spécialistes de diverses branches scientifiques et fut accueilli avec enthousiasme, mais non sans réserves.

A mon avis, c'est à Curtius que revient le mérite incontesté d'avoir montré la force vitale de la théorie littéraire²⁴ et des topiques antiques ainsi que

²⁰ G. DOUTREPONT, *La littérature et la Société*. (Académie Royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires in 8°, 2^{me} série, tome 42; Bruxelles 1942).

²¹ Voir, p.ex. *Ideal und Wirklichkeit in der höfischen Epik. Studien zur Form der frühen Artus- und Graldichtung* (Beihefte zur ZfT für rom. Phil. 97, 1956); *Trobadorlyrik und höfischer Roman* (Berlin 1962); *Quelques observations d'ordre historico-sociologique sur les rapports entre la Chanson de geste et le roman courtois* (dans *Chanson de geste und höfischer Roman*, Heidelberg 1963, p. 21—30); *Observations historiques et sociologiques sur la poésie des troubadours* (Cahiers de civilisation médiévale 7, 1964, p. 27—51).

²² P. ZUMTHOR, *Recherches sur les topiques dans la poésie lyrique des XII^e et XIII^e siècles* (Cahiers de Civilisation médiévale 2, 1959, p. 409—427).

²³ E. R. CURTIUS, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter* (Bern 1948).

²⁴ Voir à ce propos aussi: L. ARBUSOW, *Colores rhetorici. Eine Auswahl rhetorischer Figuren und Gemeinplätze als Hilfsmittel für Übungen an mittelalterlichen Texten* (2. Aufl., hrsg. von H. PETER, Göttingen 1963). Dans l'ouvrage *Geschichte der Textüberlieferung der antiken und mittelalterlichen Literatur* on possède maintenant une tentative globale d'une histoire des manuscrits. Le premier volume (Zürich 1961) est consacré à la littérature antique, le second (Zürich 1964), aux littératures médiévales.

l'influence exercée dans ce domaine par l'Antiquité sur la littérature médiévale. Cependant, on ne saurait passer sous silence qu'en vue de mettre en relief cette continuité littéraire, Curtius n'a pas assez tenu compte des changements substantiels subis au moyen âge par les topiques, motifs et théories antiques et qu'il a été loin d'apprécier à sa juste valeur le courant littéraire chrétien et surtout la part prise par la Bible à la littérature médiévale²⁵. Les gens du moyen âge voient l'Antiquité avec leurs yeux²⁶ et par conséquent, ils la voient — si l'on peut employer ce terme — tout à fait «moyenâgeusement». Qu'il s'agisse de personnages de la Grèce ancienne ou de l'antique Rome, de la Bible ou de l'époque des grandes invasions, c'est toujours un costume médiéval dont ils sont parés à l'extérieur et une mentalité médiévale qui perce à travers leurs sermons ou leur comportement. Et ce n'est pas que le costume de l'époque que portent ces héros antiques; ils pensent et ils parlent comme leurs interprètes médiévaux. S'il est vrai que toute la littérature médiévale est comme imprégnée de reminiscences antiques, il n'en est pas moins vrai que dans leur ensemble, les théoriciens et les gens de lettres médiévaux ont pris trop à cœur — bien que, dans la plupart des cas, sans le savoir — le conseil du Père de l'Eglise, Saint Jérôme²⁷ qui recommandait de traiter la culture antique comme l'Ancien Testament avait ordonné comme suit de traiter les esclaves étrangères: «coupez-leur les cheveux et aussi les ongles». Pris comme un tout, c'est ainsi que très souvent et sans égards le moyen âge traitait ses modèles. Pour ne citer qu'un exemple des plus fameux²⁸: vu à travers la littérature médiévale, Alexandre le Grand ressemble à ses modèles antiques, mais il est, *en même temps*, tout à fait différent: c'est le roi des légendes antiques paré d'un costume médiéval.

Mais revenons à notre sujet principal, c'est-à-dire aux efforts déployés en vue de mettre à profit les connaissances acquises par l'analyse de la littérature pour connaître la pensée et les opinions des gens. Une nouvelle branche scientifique est née ces dernières années qui s'est assigné cette tâche: la sociologie de la littérature. Elle correspond à la nécessité de trouver des méthodes appropriées susceptibles d'analyser la vaste création littéraire contemporaine²⁹, mais elle a déjà suscité des théoriciens s'attachant à généraliser ses postulats et ses

²⁵ Dans le recueil de travaux intitulé *La biblia nell'alto medioevo* (Settimane di studio del Centro Italiano sull'alto medioevo — Spoleto X, 1963).

²⁶ Voir à ce sujet le très intéressant travail de G. RAYNAUD DE LAGE, *Les Romans antiques et la représentation de l'Antiquité* (Le Moyen Age 67, 1961, p. 247—291).

²⁷ Ep. 66, 8 (CSEL 54, p. 658) avec renvoi au Deut. 21, 10 et suiv.

²⁸ Voir: G. CARY, *The Medieval Alexander*. Ed. by D. J. A. Ross (Cambridge 1956).

²⁹ C'est de façon tout à fait fortuite que je cite quelques travaux de ce genre qui revêtent également un aspect historique: B. BERELSON, *Content Analysis in Communication Research* (Illinois 1952); A. M. SHUEY, *Stereotyping of Negroes and Whites: An Analysis of Magazine Pictures* (The Public Opinion Quarterly 17, 1953, p. 281—287); J. HARVEY, *The Content Characteristic of Best-Selling Novels* (ib. p. 91—114); M. W.

résultats³⁰ ainsi que des chercheurs s'efforçant d'appliquer les méthodes de la sociologie de la littérature à la littérature des siècles passés³¹. Il semble, toutefois, que les méthodes en vigueur ne s'y prêtent que dans les cas où les chercheurs ont à leur disposition des sources abondantes permettant un choix représentatif pour un *content analysis*. Or, l'étendue de la littérature médiévale est tellement énorme que plusieurs vies suffiraient à peine pour lire toutes les œuvres qui nous sont parvenues et, de plus, ces ouvrages s'échellonnent chronologiquement de façon trop irrégulière et accusent des lacunes importantes de sorte que manquent des séries continues et souvent aussi des datations et des déterminations locales précises susceptibles de localiser des monuments particuliers. Et c'est justement la continuité des séries littéraires ainsi que la possibilité d'un choix représentatif qui créent la base et le point de départ de l'application des méthodes sociologiques modernes.

C'est pourquoi l'historien médiéviste est obligé de chercher une voie indépendante qui, tout en tenant compte des branches scientifiques voisines plus ou moins apparentées, n'en est pas moins pour autant sa propre voie, bien à lui. Il va évoluer forcément à la charnière des différentes disciplines historiques, au risque de tomber en Scylla en cherchant à éviter Charybde, mais c'est là le risque auquel s'expose tout chercheur s'avancant dans les zones limites de plusieurs disciplines scientifiques. Un médiéviste ne peut pallier cette insuffisance qu'en se mettant au diapason avec ses devanciers médiévaux pour demander, humble solliciteur, à ses confrères de bien vouloir corriger ses erreurs et combler ses lacunes.

A l'intention de tous ceux qui cherchent des données dans les sources littéraires, on ne saurait trop insister sur l'importance de l'enseignement affirmant qu'à aucun degré de son évolution et dans aucune de ses manifestations, la littérature n'est l'image immédiate et mécanique de la réalité. Quiconque pénètre tant soit peu dans la littérature médiévale, ne tardera pas à être frappé en constatant que certains phénomènes de la vie quotidienne, tels que la famine ou les horreurs de la guerre, ne provoquent qu'un faible écho dans la littérature. La peste même qui ravagea au 14^e siècle tant de pays et marqua de son empreinte toute la vie contemporaine, ne fut pas l'objet d'une attention spéciale des gens de lettres³². A chaque degré de son évolution, la littérature crée

FISHWICK, *American Heroes. Myth and Reality* (Washington 1954). Tentatives d'un aperçu: A. SILBERMANN, dans R. KÖNIG - H. MAUS, *Handbuch der Empirischen Sozialforschung* I, 1962, p. 570—600; ROB. ESCARPIT, *Sociologie de la littérature* (Paris 1958).

³⁰ LUCIEN GOLDMANN, *Pour une sociologie du roman* (Paris 1964).

³¹ L. LOWENTHAL, *Literature, Popular Culture and Society* (Engelwood Cliffs 1961); R. MANDROU, *De la culture populaire aux 17^e et 18^e siècles. La Bibliothèque bleue de Troyes* (Paris 1964).

³² Pour le faible écho (abstraction faite du fameux Décaméron, où cependant la peste ne joue pas non plus un «rôle» réel), voir A. COVILLE dans *Histoire littéraire de la France XXXVII* (Paris 1938), p. 325—390: *Ecrits contemporains sur la Peste de 1348*.

des poncifs; groupés dans une gamme de teintes, depuis l'idéalisation jusqu'à la satire-pamphlet³³, ces poncifs peuvent revêtir des formes ainsi qu'une intensité diverses, mais ils apparaissent partout, ne fût-ce que sous une forme très primitive ou dans les bas-fonds de ce qu'on appelle par convention la littérature. Même un prêtre de campagne, sans grande culture intellectuelle, qui fulminait contre ses ouailles, ne mettait pas sous leurs yeux des images réalistes des péchés et des peccadilles, mais il les *stylisait* sous forme de «péchés» interdits par l'Eglise et en même temps en formules qu'il avait retenues des sermons de ses prédécesseurs. Sans doute ne peut-on éviter une certaine stylisation en parlant et encore moins en écrivant, mais dès qu'on aborde un domaine littéraire, cette stylisation est régie par des règles fixes. Ces dernières peuvent varier selon l'époque, selon les orbites culturelles ou même selon le genre littéraire. En général, elles seront plus facilement percevables dans les «bas-fonds», chez les épigones ployant ou même écrasés sous le poids de ces règles, alors que les vrais artistes s'en vont servir avec la nonchalance désinvolte et la maîtrise qui sont le cachet de tout véritable artiste. En tout cas, elles existeront toujours et c'est ce qu'un historien ne doit jamais perdre de vue.

Ce sont les auteurs qui créent la littérature, mais toujours ils la créent à l'intention d'un certain public. L'un des enseignements les plus importants de l'histoire de la littérature moderne³⁴ est la révélation du rôle de premier plan joué souvent par un «public littéraire» dont les besoins, les désirs et les idées contribuent, dans une certaine mesure, à créer une œuvre d'art. Ce fait revêt une importance toute particulière pour la stylisation des *personnages* littéraires où l'auteur et le public ne cessent d'exercer mutuellement une forte influence et où ils vont parfois jusqu'à créer, presque en commun, des idées et des personnages.

Ce n'est donc qu'une image *stylisée* — *au point de vue littéraire* ou, le cas

à 1350. Les écrits professionnels y occupent une place prépondérante. Les sources littéraires sur la Grande Peste sont groupées et analysées dans les livres R. CRAWFORD, *Plague and Pestilence in Literature and Art* (Oxford 1914) et J. GRIMM, *Die literarische Darstellung der Pest in der Antike und in der Romania* (München 1965).

³³ On a déjà plusieurs reprises traité de l'idéalisation littéraire. J'aimerais attirer l'attention sur deux essais, réussis à mon avis: P. MATARASSO, *Recherches historiques et littéraires sur «Raoul de Cambrai»* (Paris 1962), surtout p. 123 et suiv. et M. WALTZ, *Rolandslid. Wilhelmslid - Alexiuslid* (Heidelberg 1965), où toute la société où se joue la Chanson de Roland porte le nom de «Projektgemeinschaft» (p. 19 et passim), à savoir une société au sein de laquelle le poète a projeté son idéal de la société chevaleresque.

³⁴ Quant à l'importance du public pour la littérature, voir le travail remarquable de E. AUERBACH, *Literatursprache und Publikum in der lateinischen Spätantike und im Mittelalter* (Bern 1958). Pour la naissance du public littéraire propre en Occident, lire l'ouvrage de base R. R. BEZZOLA, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident 500—1200*, I—II (Paris 1944—1960).

échéant, au point de vue moral — de la société et de sa mentalité que nous trouvons dans les sources littéraires. Comment alors procéder lors de l'analyse, comment serrer d'un peu plus près cette analyse de la mentalité de l'«homme du moyen âge»?

Je viens de donner des raisons pour lesquelles on ne peut appliquer de façon toute mécanique à la littérature médiévale le procédé de la sociologie de la littérature en voie de naître qui dispose d'une nombreuse littérature et de séries continues presque sans lacunes. Tout cela manque au médiéviste et c'est pourquoi il doit s'appliquer à procéder par une autre voie. L'une des possibilités qui s'offrent à lui consiste à concentrer l'intérêt sur une seule source et à s'efforcer, par une analyse approfondie, de saisir les opinions et les idées les plus importantes du passé³⁵. Ce procédé offre un avantage incontestable au point de vue du programme de travail: en effet, il permet à l'historien de se concentrer, d'analyser une œuvre jusqu'aux moindres détails et de s'appropriier toute la littérature du sujet. Cependant, ce procédé n'en présente pas moins des défauts assez importants: l'auteur risque de se laisser aller à des interprétations de longue portée d'où le danger incessant pour l'interprète de prêter au texte ses propres idées. Mais ce qui est d'une importance primordiale, c'est que cette analyse ne permet pas de connaître l'évolution et le rôle social des idées particulières.

A l'encontre de l'historien de la littérature, l'historien s'intéresse à un monument littéraire non pour ce monument lui-même, mais pour tout ce qu'il peut nous apprendre sur la société ainsi que sur la vie et les idées des gens (non seulement de l'auteur du monument), de l'époque. Si l'historien de la littérature se sent toujours attiré par des individualités artistiques de marque et s'il apprécie à leur juste valeur tout d'abord leur invention ainsi que leur force d'expression, ce sont les diverses variantes³⁶ d'œuvres célèbres, voire

³⁵ C'est ce qu'ont fait, avec une grande acribie et un plein succès, des historiens et historiens de la littérature. Je ne cite que les tentatives particulièrement heureuses: H. BEUMANN, *Widukind von Corvey* (Weimar 1950) ainsi que l'article du même auteur *Topos und Gedankengefüge bei Einhard* (Archiv für Kulturgeschichte 33, 1951, p. 337—350). où l'auteur prend position à l'égard du livre d'E. R. Curtius. Au sujet de l'interprétation artistique de toute l'œuvre d'un auteur, voir le livre typique de R. R. BEZZOLA, *Le sens de l'aventure et de l'amour* (Paris 1947) comportant l'interprétation de la symbolique dans l'œuvre de Chrétien de Troyes.

³⁶ Dans ce contexte je tiens à attirer l'attention sur deux travaux tout particulièrement importants: J. RYCHNER, *La Chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs* (Genève-Lille 1955) et *Contribution à l'étude des fabliaux. Variantes. Remaniements. Dégradations* (Neuchâtel-Genève 1960). Dans le second travail, après avoir soumis à une analyse minutieuse 17 fabliaux, l'auteur montre, d'une part, qu'il faut procéder avec une grande circonspection en examinant les conditions ayant présidé à la naissance de différentes versions et, d'autre part, que la thèse de J. Bédier sur l'origine bourgeoise des fabliaux pêche par son exclusivité comme le fait la thèse de P. Nykrøg qui leur assigne une origine aristocratique. C'est ainsi que J. Rychner résume son opinion

même des «bas-fonds» de la littérature médiévale, qui constitueront pour l'historien une source de premier plan. C'est que la production pour les besoins courants que fournissent les auteurs sans profil particulièrement accusé, sera plus à même de satisfaire la demande du grand public et de la satisfaire de façon plus spontanée, en formules plus conventionnelles (et, partant, plus facilement déchiffrables) que ne le peut faire l'œuvre d'une forte individualité artistique. Les deux points de vue ont leur raison d'être: celui de l'historien de la littérature aussi bien que celui qui voit l'aspect général du problème. Ce qu'il faut, c'est avoir une conscience tout à fait claire du but à atteindre. Il n'est pas bon d'examiner une œuvre sous un seul aspect et de vouloir en même temps répondre à tous les problèmes qui se posent.

C'est sur la base de ces expériences que je vais essayer de proposer³⁷ ici un autre procédé pour l'utilisation des monuments historiques et littéraires qui mettrait à profit ce qu'on pourrait peut-être appeler leur phénoménologie et, avant tout, la phénoménologie de leurs parties, à savoir leurs topiques. Ce que je m'attache à suivre, c'est la *vitalité* des topiques et des images, leur naissance ainsi que leurs transformations caractéristiques et leur disparition éventuelle. Le «*topos*» ou sujet n'est pas, à lui seul, un *phénomène littéraire*³⁸; cependant il peut le devenir. Le problème clef de l'analyse des topiques demeure la *manière* de les étudier. En effet, dans les monuments qui nous sont parvenus, nous ne sommes pas à même de connaître — sans recourir à un intermédiaire — la mentalité de l'auteur ou de ses contemporains. L'image que nous y trouvons est toujours stylisée. Cela est valable aussi bien pour une chronique que

à l'égard du problème: «On discerne dans l'épaisseur du genre toute une stratigraphie stylistique, due surtout à l'exploitation des fabliaux par des professionnels de talent inégal devant des publics socialement divers» (p. 146). Sur le caractère «inachevé» de la littérature médiévale ainsi que sur l'importance revêtue par des variantes diverses, voir aussi A. DE MANDACH, *Naissance et développement de la Chanson de geste en Europe I* (Genève-Paris 1961), surtout p. 279 et suiv.

³⁷ C'est dans mon livre *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger. Studien zur Hagiographie der Merowingerzeit* (Praha 1965), que j'ai déjà essayé d'appliquer ce procédé en me basant sur des sources hagiographiques qui, de leur côté, nous offrent également des problèmes spéciaux et caractéristiques. Je me suis aussi occupé de ces questions dans mon article *Die Gewalt bei den Anfängen des Feudalismus und die „Geangenenbefreiungen“ der merowingischen Hagiographie* (Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte 1961, I, p. 99—150), où j'ai analysé un motif hagiographique, à savoir la délivrance miraculeuse de prisonniers.

³⁸ Voir l'exemple concret dans E. GOLENISTCHEFF-KOUTOUZOFF, *L'Histoire de Griseldis en France au XIV^e et au XV^e siècle* (Paris 1933), p. 23: «Notons que le sujet de l'épouse persécutée, qui a ses origines dans un fait humain, est un des plus répandus et se rencontre chez tous les peuples, aussi bien civilisés que primitifs. Il ne devient sujet littéraire qu'au moment où, combiné avec d'autres (épreuves de constance, enfants enlevés), il reçoit l'élan d'une certaine tendance, d'un intérêt particulier, d'une inspiration individuelle.»

pour un poème, pour une chanson de geste que pour un roman, pour les siècles écoulés que pour le présent. Même dans la littérature du 20^e siècle, un lecteur peu averti aura de la peine à se rendre compte des changements ou des revirements survenus dans la vie littéraire ou sociale.

Lors de toute analyse «phénoménologique», le facteur chronologique — autrement indispensable — est un peu relégué à l'arrière-plan. C'est la technique littéraire ainsi que la mentalité (principal objet de notre intérêt), qui l'exigent. Pour ce qui est du domaine littéraire, un certain nombre de motifs, par exemple, sont rattachés — au point de vue littéraire — indissolublement au «genre» lui-même; d'autres motifs sont déterminés par des facteurs de longue durée exerçant leur influence pendant de longues périodes en tant que courants ou styles littéraires; ce n'est qu'un certain nombre de topiques qui sont sujets à des changements de mode. Quant à la mentalité, elle présente la même stratification (bien que la part prise par les différents éléments ne soit nullement la même!) On peut y repérer des motifs-archétypes, comme plusieurs idées du domaine sexuel, mais aussi la xénophobie et bien d'autres sujets encore; on peut y découvrir des éléments de longue durée ayant exercé leur influence parfois pendant de longs siècles (idées monarchiques, antisémitisme), enfin on peut se trouver devant un élément plus ou moins «à la mode», reflétant des événements de l'époque, éventuellement des courants d'idées contemporaines. Le moyen âge lui-même a eu ses «modes»; témoin non seulement la «mode chevaleresque», mais aussi divers cultes des «saints du jour» qui tombent dans l'oubli pour faire place à un autre saint et à un autre culte.

Ce n'est qu'en considérant la littérature et la mentalité sous cet aspect qu'une certaine réalité apparaît en relief qui peut nous échapper lors des recherches purement chronologiques; la conscience sociale ainsi que la littérature ne sont homogènes qu'en surface et à première vue superficielle. En réalité, elles réunissent (avec plus ou moins de succès) *divers courants* de nature et d'origine *différentes*. Cependant, ce n'est qu'en embrassant des périodes chronologiques plus étendues qu'on parvient à détecter ces formes et courants multiples.

Une analyse concrète devra s'adapter à la source examinée ainsi qu'au but poursuivi par la recherche. Il va sans dire qu'une analyse purement littéraire est toujours pleinement justifiée. Cependant, ce qui nous intéresse avant tout lors d'une analyse historique, c'est la *stabilité* des topiques et de la manière de les traiter, de même que les *transformations* qui peuvent s'y produire, car ces indices impliquent parfois des changements plus profonds et d'une plus grande portée qui affectent la société et se reflètent dans la mentalité des hommes. Dans ce contexte, ce sont surtout les traitements des sujets littéraires accentuant un certain mode caractéristique d'aborder le sujet qui vont attirer notre attention, p.ex., par leur tendance aristocratique-féodale ou bourgeoise. Or, comme nous l'avons déjà dit, tous les topiques ne réagissent pas avec une

sensibilité égale à certains changements et on verra des réactions typiques et caractéristiques différentes se produire aux diverses époques et dans divers courants. (Ce qu'il faut toujours avoir présent à l'esprit, c'est que pour des recherches de ce genre il n'existe pas de «recette» universelle. Si cela est valable pour l'interprétation des textes historiques en général, cela est d'autant plus valable pour les sources littéraires où l'on ne saurait jamais trop insister sur leur caractère très spécial.

Mais il y a encore une réalité qu'il faut avoir constamment en vue. C'est qu'un tableau littéraire ne cadre nullement avec une «mentalité». En effet, la «mentalité» n'est pas la «pensée»; elle est, dans une large mesure, amorphe; plutôt qu'aux pensées, elle correspond souvent à des humeurs collectives en cours et les contemporains mêmes ne sauraient lui donner une image assez précise sans courir le risque de la déformer (il n'est que de se rappeler les enquêtes par sondage de l'opinion publique effectuées à l'époque moderne). Au fur et à mesure que l'on s'éloigne, dans n'importe quelle société, de sa couche intellectuelle, la pensée prend l'allure d'une certaine attitude mentale, d'un assemblage disparate et incertain de préjugés, d'idées banales, d'opinions héritées et inconscientes, de pensées recueillies et dont le sens n'a pas été souvent saisi qu'à demi. Cela entre également en ligne de compte pour notre époque pourvue de moyens de communication de masse; combien davantage pour les sociétés où les communications étaient lentes, où les opinions tardaient à se cristalliser et à se modifier. La description de la mentalité d'une certaine société ne saurait donc nous offrir des thèses ou des conclusions fixées, précises, bien accusées et pour ainsi dire exclusives. En raison de leur caractère aléatoire, ces conclusions n'auront qu'à s'adapter à l'état de choses réel et à se borner à ne rendre que certaines humeurs collectives, certaines tonalités de pensée et certaines idées vagues.

Dans le texte qui va suivre, je me propose d'esquisser — en m'appuyant sur l'analyse de deux sortes de descriptions — quelques possibilités de recherches. Il s'agit des descriptions que la littérature médiévale nous offre du souverain et du peuple. J'ai choisi ces exemples parce que ce ne sont pas des phénomènes de courte durée, de mode ou qui caractérisent un certain secteur littéraire. Ils ont été, bien au contraire, plus d'une fois soumis à des recherches. De plus, ce sont des phénomènes où il ne se produit presque pas de revirements «de mode» et qui, par conséquent, se prêtent à des recherches plus étendues et plus prolongées. Si j'ai choisi comme personnage un roi, c'est parce qu'il apparaît très souvent dans les écrits médiévaux, qu'il y est doté, en général, de traits caractéristiques bien nets et souvent aussi présenté à l'aide d'une description fouillée, bref, parce que le roi est une des figures marquantes de la littérature. Il en va tout autrement pour la notion du «peuple» qui ne joue presque aucun rôle dans la littérature médiévale, demeure au stade d'une notion amorphe et ne sert, dans la plupart des cas, que de figuration à un événement auquel

il reste tout à fait étranger. La comparaison de deux «figures», tellement différentes au point de vue littéraire, ne peut, certes, se faire sans apporter une certaine contribution méthodologique importante.

* * *

Les données et les récits médiévaux concernant les rois sont tellement abondants et d'un coloris aussi vif qu'il est possible d'établir une «histoire poétique» de plusieurs souverains et types³⁹. Toutefois, pour saisir le caractère et souvent aussi la tendance des récits particuliers, il importe de nous rendre compte du rôle tenu par le souverain dans la doctrine et l'idéologie médiévales.

Sans doute ne peut-on caractériser de façon sommaire la situation des rois-souverains sans tomber dans une simplification ou dans une déformation trop outrées. Comment, en effet, établir une comparaison entre la situation historique de Charlemagne et celle de Guillaume le Conquérant ou Frédéric Barberousse — pour ne citer que ceux-ci parmi les «puissants» souverains ou comment confronter la situation historique de Louis le Pieux et celle de Venceslas IV, roi de Bohême — pour citer deux rois «faibles» ou «incapables»? Peut-être que seules des formules tout à fait générales, mais qui ne nous seraient pas d'un grand secours, pourraient résumer la diversité et l'hétérogénéité de la situation historique d'un souverain, partant de rois puissants capables de défendre avec succès leurs intérêts et de faire agréer leur volonté, jusqu'aux rois qui n'avaient de souverain que le nom.

Or, cette circonstance ne doit guère perturber le cours de notre analyse. Si la connaissance de la situation historique réelle d'un souverain revêt une importance de premier plan lors de la recherche concernant une œuvre littéraire concrète, où l'on peut déceler des allusions ayant trait à un souverain contemporain ou à sa situation historique et qui puissent compléter l'idée que nous nous faisons de lui, la littérature elle-même et ses genres n'ont rien à faire avec ces traits caractéristiques concrets. Ces derniers peuvent bien contribuer à rehausser le coloris de la description de types ou à doter certaines situations d'une couleur de l'époque, mais ils ne sauraient guère modifier le caractère général des types, des scènes ou des sujets littéraires. Seule la compréhension des grandes étapes d'évolution de la royauté est indispensable pour la compréhension des trends⁴⁰: la compréhension de l'évolution par laquelle passe un roi

³⁹ Parmi les tentatives partielles de ce genre, citons G. KURTH, *Histoire poétique des Mérovingiens* (Bruxelles-Leipzig 1893) et surtout l'ouvrage classique de GASTON PARIS, *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris 1865). De l'époque plus récente, il importe d'y joindre l'analyse approfondie et remarquable de R. FOLZ, *Le Souvenir et la Légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval* (Paris 1950).

⁴⁰ On comprend que je ne puisse citer toute la littérature relative aux rois médiévaux même en me bornant aux ouvrages fondamentaux. Dans mon article *Die Entstehung der mittelalterlichen Staaten in Mitteleuropa* (*Historica* 10, 1965, p. 5—65), j'ai essayé

à partir du chef de sa garde jusqu'au souverain d'une population établie,⁴¹ la compréhension de la situation du roi dans la société féodale où le pouvoir royal est sans cesse en danger de devenir un symbole sans aucune puissance, enfin la compréhension de la situation du roi aux débuts de l'«état national» moderne dont l'aube commence à pointer au bas moyen âge.

Cependant, c'est la théorie ou l'idéologie du pouvoir royal qui revêt peut-être une importance encore plus grande lorsqu'il s'agit de créer l'image littéraire d'un souverain. En effet, c'est elle qui dans une grande mesure détermine la situation spéciale des souverains dans la société et qui s'attache à décrire les droits ainsi que les obligations d'un roi. Le lecteur voudra bien m'excuser de me borner à des données succinctes et de renvoyer à quelques travaux où il peut trouver des renseignements plus approfondis ainsi qu'une bibliographie du sujet⁴². Si je passe les fondements idéologiques plus anciens du pouvoir royal ancrés encore dans les idées païennes et justifiant ce pouvoir par les facultés surnaturelles prétendument accordées au roi (charisme)⁴³, c'est — encore avant la redécouverte de l'Antiquité et des théories antiques de l'Etat — la doctrine de l'Eglise qui établit — *au point de vue théorique* — la situation du roi et qui ne cesse de jouer dans ce domaine le rôle d'arbitre absolu pendant de longs siècles après la redécouverte des théories antiques.

On sait que ce sont déjà les Pères de l'Eglise qui, s'appuyant sur la Bible, ce Livre des livres du moyen âge, avaient élaboré une doctrine spéciale atténuant sensiblement la négation biblique originale de l'Etat temporel, et qui étaient allés jusqu'à le défendre. Cependant, l'ancien courant n'a pas cessé

de prouver le bien-fondé de mon opinion concernant les premières phases de développement d'un royaume. C'est là que le lecteur trouvera aussi la bibliographie des ouvrages les plus importants.

⁴¹ Le titre du souverain est libellé en fonction des nations ou des tribus: rex Francorum — et non pas rex Franciae, dux Bohemorum — et non pas dux Bohemiae, etc.

⁴² L'ouvrage de R. W. et A. J. CARLYLE, *A History of Mediaeval Political Theory in the West*² (London 1927 sq.); n'a pas été jusqu'à présent dépassé; c'est surtout au troisième volume (Political theory from the tenth century to the thirteenth. London 1928) que les auteurs mettent à profit des sources littéraires. A l'époque plus récente, on vit apparaître un grand nombre de diverses tentatives faites en vue de relater l'histoire des théories politiques médiévales; cependant il ne s'agit, dans la plupart des cas, que de résumés des données connues. Parmi les ouvrages consacrés aux sujets partiels, il convient de citer le livre de M. BLOCH, *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre* (à l'origine 1924, réimpression Paris 1961). P. E. SCHRAMM, *Der König von Frankreich. Das Wesen der Monarchie vom 9. zum 16. Jahrhundert* (2^e éd., Weimar 1960); R. FOLZ, *L'idée d'empire en Occident du V^e au XIV^e siècle* (Paris 1953). Pour étudier les différentes théories, on trouve bien des suggestions chez E. H. KANTOROWICZ, *The King's Two Bodies. A Study in Mediaeval Political Theology* (Princeton, N. J. 1957).

⁴³ Voir à ce propos F. GRAUS, *Volk*, p. 313 et suiv., avec indication de sources et de la bibliographie du sujet.

d'exister pour autant et continua à garder rancune à tout pouvoir temporel⁴⁴ et à se méfier des souverains représentant à ses yeux une force succombant trop facilement aux influences du monde et devenant par cela même une menace pour le gouvernement du Droit et de l'Ordre divin. Il était, bien entendu, possible d'invoquer en théorie la devise biblique «Il faut rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu»,⁴⁵ mais on avait souvent beaucoup de peine à la mettre en pratique. C'est pourquoi durant tout le moyen âge on voit, *côte à côte*, deux courants dans la théorie ainsi que dans la littérature médiévales: l'un glorifiant le pouvoir du roi et portant le souverain aux nues et l'autre qui se distance de lui, qui le condamne et qui le rejette. Si ces deux courants se trouvent *côte à côte*, au cours de tout le moyen âge, leur intensité change et, selon les circonstances, l'un ou l'autre courant acquiert une prééminence passagère sans qu'il parvienne à évincer ou à détruire l'autre. J'aurai encore l'occasion de montrer plus loin l'influence qu'exerce cet antagonisme de façon marquante sur l'image littéraire même des souverains.

Il existe, cependant, un aspect du problème où le moyen âge diffère substantiellement des âges précédents: c'est sa note fondamentale «monarchique» très accusée. Alors que dans les littératures antiques ainsi que dans la Bible on peut lire aussi *une condamnation de principe* du pouvoir royal, le moyen âge ne connaît pas, à quelques exceptions isolées près, de condamnation de principe et oriente ses critiques dans un autre sens. C'est un aspect monarchique presque conséquent que revêtent au moyen âge les idées sociales; ainsi, les trois mages venant à Bethléem offrir leurs dons à l'Enfant Jésus deviennent de façon symbolique trois rois. Nous aurons encore l'occasion de voir que même des écrits d'une inspiration aristocratique avérée et qui glorifient des féodaux insurgés s'abstiennent de prendre à partie l'institution de la royauté. Bien au contraire: c'est un aristocrate insurgé qui sauve la vie au roi, car l'idéal n'est pas une société sans rois, mais bien plutôt un roi faisant cas des conseils de ses vassaux et ayant la main large et généreuse.

Pour créer des types de souverains ainsi que pour les différencier, on établit l'antithèse opposant le roi juste (*rex iustus*) au tyran et s'appuyant sur la tradition aussi bien antique que biblique. Cette antithèse atteint son apogée dans le traité intitulé *De duodecim abusivis saeculi*, attribué à tort à s. Cyprien, Père de l'Eglise latine⁴⁶. L'influence extraordinaire exercée par ce traité

⁴⁴ J'ai essayé de donner une esquisse de ces deux courants de la doctrine médiévale de l'Etat et de la société dans mon article (en langue tchèque) *Několik poznámek ke středověkému učení o společnosti* [Quelques remarques en marge de la doctrine médiévale de la société], *Československý časopis historický* 7, 1959, p. 205—231.

⁴⁵ Matth. 22, 21; Mar. 12, 17; Luc. 20, 24.

⁴⁶ Ed. S. HELLMANN, *Pseudo-Cyprianus de XII abusivis saeculi* (Leipzig 1909); quant à la diffusion et à l'importance de cet écrit, voir F. GRAUS, *Volk*, surtout p. 351 et suiv.

contribua à canoniser, pour ainsi dire, cette antithèse qui ne cessa, durant tout le moyen âge, d'apparaître en variantes et images sans nombres dans des écrits théoriques, sermons, poésies et romans.

Toutes les idées que le moyen âge se faisait de l'Etat sont personnalistes et pendant longtemps on n'y trouve pas de doctrine qui puisse prétendre à juste titre à être considérée comme enseignement ou théorie de l'Etat. C'est sur la *personne* du souverain que se concentre l'attention et les moralistes ainsi que les théoriciens formulent leurs opinions dans des manuels composés à l'intention des rois, vrais ou fictifs. C'est ainsi que naissent toutes sortes de «Miroirs des rois» et de «Conseils adressés aux princes». La royauté est identifiée avec la personne du roi et les enseignements et conseils donnés au roi sont considérés comme le meilleur moyen d'assurer une bonne ordonnance de l'Etat. Ce n'est que pendant les querelles des Investitures que la distinction entre la fonction du souverain et sa personne commence à s'affirmer de façon plus marquée. Cette distinction, profitable surtout aux partisans de la Curie papale, n'en reste pas moins, pendant longtemps, l'affaire exclusive d'érudits théoriciens⁴⁷. Pour les conceptions générales et littéraires, le roi et l'Etat se confondent presque complètement. L'homme moderne doit tout d'abord s'accoutumer à cette optique; même au 20^e siècle, il arrive parfois que des personnes au penser primitif identifient, ou presque, l'Etat avec ses représentants — mais ici il s'agit toujours de représentants au pluriel. Dans la pensée de ces primitifs modernes, c'est non seulement le représentant de l'Etat, à savoir, le «chef de l'Etat», qui se confond avec l'idée de l'Etat, mais aussi un agent de police, un percepteur des contributions, un facteur, etc. Au moyen âge, on fait distinction entre le roi et le seigneur du domaine, mais il n'y a en fait qu'une institution et c'est l'Eglise.

C'est pourquoi les conseils donnés par des érudits pour le développement de toute la «vie publique» sont en réalité destinés au *souverain* et appelés à lui inculquer des règles de sa conduite et de son gouvernement: il doit être pieux, modeste et puissant, pacifique et surtout juste. Il doit protéger les bons et punir les méchants. Le contraire de ce «roi idéal» (voir, plus loin, son portrait) est l'odieux tyran qui a usurpé le pouvoir. Toute la société est divisée en petits royaumes; c'est la hiérarchie des pyramides avec, à leur tête, le roi. De même, le Ciel et l'Enfer sont organisés hiérarchiquement en royaumes. Le Royaume des cieux avec, à la tête, Dieu assis majestueusement sur son trône et jugeant, à la fin des temps, les justes et les pécheurs. Dieu est entouré de hiérarchies d'anges et son antipode, Satan, auquel on concède encore une sorte de cogérence (au sens négatif, il s'entend) sur les fils de l'Homme, exerce son pouvoir dans son empire infernal. Et comme le roi juste est une sorte de repré-

⁴⁷ Le travail de base est, à l'époque présente, l'ouvrage déjà cité de E. H. KANTOROWICZ.

sentant et l'image du Christ⁴⁸ — on le voit souvent figuré investi de cette fonction⁴⁹ — le tyran est, à proprement parler, l'ambassadeur du diable, adversaire du bon roi dont Dieu tolère le gouvernement pour punir les péchés des hommes.

La doctrine de l'Etat se concentre donc au moyen âge longtemps sur la personne du souverain en reléguant au second plan tous les autres dignitaires. L'image change, dès que nous abordons la littérature médiévale.

Si le souverain y joue en général un certain rôle, ce n'est pas, la plupart du

⁴⁸ Voir, déjà au 4^e siècle, l'ouvrage dit Ambrosiaster, *Quaestiones veteris et novi testamenti* 110, 1 (CSEL 50, p. 269). On connaît bien les théories médiévales (ainsi que les titres qui s'y rattachent) considérant le souverain comme représentant de Jésus-Christ sur terre (*vicarius Christi*).

⁴⁹ Je veux parler des images bien connues où le Christ ou une main céleste investit l'empereur et son épouse, images faites, à l'exemple antico-byzantin, assez souvent en Occident au cours des 9^e à 11^e siècles. Pour l'origine du motif, voir tout récemment P. E. SCHRAMM, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik II* (Stuttgart 1954), p. 385 et suiv., avec renvoi à la Bible (2. Tim. 2, 12). Comme exemple du travail byzantin, je mentionne la fameuse gravure en ivoire du Musée de Cluny représentant le Christ couronnant Otto II et son épouse Théophane (reproduite, p.ex., dans *Das erste Jahrtausend. Tafelband* herausgegeben von V. H. ELBERN, 2^e éd. Düsseldorf 1962, pl. 297, voir p. 66 avec une bibliographie abondante). On vit apparaître ces images dans la seconde moitié du 9^e siècle en liaison avec Charles le Chauve (Voir à ce propos P. E. SCHRAMM - FL. MÜTHERICH, *Denkmale der deutschen Könige und Kaiser*, München 1962, pl. 51 et 52, p. 133—135) et surtout dans l'image du couronnement céleste d'un souverain franc nimbé (Paris, B. N. lat. 1141, fol. 2^v) — reproduite chez E. H. KANTOROWICZ, *Selected Studies*, Locust Valley N. Y., 1965, pl. 23 — texte p. 93 et suiv., ici fig. 2. Cette apothéose atteint son sommet dans l'Evangélaire d'Otto III, du moine Liuthar (école de Reichenau, au trésor d'Aix-la-Chapelle) où Otto est représenté en *Maiestas Domini*, entouré de symboles des quatre Evangélistes, comparé ainsi presque au Christ (voir, p.ex. *Das erste Jahrtausend* pl. 298; avec, à la p. 66, une riche bibliographie se rapportant à cette image. Dès le 11^e siècle, cette manière de représenter le souverain disparaît (on la trouve, cependant, en Bohême et en Orient, voir ici fig. 3 et 6). Plus tard, un couronnement céleste n'a lieu que lorsqu'il s'agit de saints et de la Vierge en premier lieu. Pour un résumé de la symbolique relative aux souverains, voir maintenant P. E. SCHRAMM, *Die Kaiser aus dem sächsischen Hause im Lichte der Staatssymbolik* (MIOG — Ergbd. XX-1, 1962, p. 31—52).

Ce motif de glorification de souverains apparaît dans les beaux-arts de façon bien plus marquée que dans les sources écrites où l'on peut enregistrer la formule bien connue du *rex vicarius dei*. On trouve, cependant, des morceaux littéraires isolés traitant du couronnement céleste, comme, p.ex., dans la version néerlandaise de Renaud: alors que pendant le couronnement de son fils Louis, Charlemagne est plongé dans la prière, quatre anges, venant du ciel, apportent de l'huile, des cierges et du feu pour l'onction de Louis (M. LOKE, *Les versions néerlandaises de Renaud de Montauban*. Toulouse 1906, p. 67). Rappelons à cette occasion le fameux récit sur l'origine céleste de l'huile servant à l'onction des rois de France (tout récemment F. OPPENHEIMER, *The Legend of the Ste Ampoule*. London 1953; G. TESSIER, *Le Baptême de Clovis*. Paris 1964).

temps, le rôle principal et le roi se trouve relégué un peu au second plan. Alors que dans le drame, notamment dans le drame antique ainsi que dans le drame des débuts de l'époque moderne⁵⁰, le roi est mis au premier plan et figure souvent comme le « héros » de la pièce, il en va tout autrement dans la poésie épique et surtout dans la chanson de geste ainsi que dans le roman médiéval. Il est vrai que certaines chroniques médiévales se concentrent sur la personne du souverain; on peut citer à ce propos comme exemples particulièrement frappants la plus ancienne chronique tchèque et polonaise⁵¹. Toutefois, une orientation semblable ne se trouve pas dans le domaine littéraire plus restreint. Dans les deux grands cycles épiques médiévaux, aussi bien dans la geste royale qui se rattache à Charlemagne⁵², le plus puissant souverain du moyen âge, que dans le cycle de la Table ronde qui est lié au nom d'Arthur, roi légendaire et parfait chevalier du moyen âge, ces souverains ne sont que des personnages de second plan. Au cours de leur vie littéraire, ils revêtent toujours davantage de traits négatifs: Charlemagne y devient de plus en plus avare et prêt à toutes les bassesses, Arthur y fait figure de cocu. Ce sont les chevaliers de la Table ronde qui partent avides d'« aventures » toujours nouvelles cependant que Arthur, leur roi, reste au foyer et ne fait rien pour sauver son épouse enlevée. C'est Lancelot, amant de la reine, qui entreprend un voyage aventureux dans le pays mystérieux où elle est tenue prisonnière.

Tout cela n'est nullement l'effet d'un hasard. Alors que la théorie ainsi que les beaux-arts peuvent représenter le roi dans son « immutabilité majestueuse » de souverain, la littérature peut, il est vrai, le décrire de la même façon, mais, tout comme d'autres personnages littéraires, le roi est obligé de s'affirmer dans diverses situations. L'auteur d'un roman médiéval ne peut faire paraître un seul et même personnage à la fois comme roi et comme héros puisque l'un des deux caractères ternirait l'autre⁵³. Dans les pièces où le souverain fait figure de « roi », il est forcément relégué au second plan. Quand même le souverain serait glorifié et porté aux nues, il ne tient pas la corde, comme p.ex. dans la Chanson de Roland, où le héros de toute la chanson — quoi qu'on puisse penser de la naissance de sa seconde partie — reste Rolland, personnage bien plus

⁵⁰ Voir à ce propos G. LUKÁCS, *Die Theorie des Romans* (2^e éd., Darmstadt 1963, p. 65); cependant, on ne saurait embrasser l'opinion de Lukács affirmant que le roi avait une situation centrale même dans les épopées. Cela ne vaut pas même en ce qui concerne l'Iliade.

⁵¹ C'est surtout D. TŘEŠTÍK qui s'est occupé de cet aspect de la Chronique de Cosmas, dans son travail qui est sous presse.

⁵² Voir déjà chez J. BÉDIER, *Les légendes épiques IV*² (Paris 1921), p. 467: « Jamais dans la 'geste du roi' le roi n'est le principal personnage. C'est qu'un romancier ne peut se passer d'une action dramatique, et que Charlemagne est condamné par la définition même de son personnage, à une sorte d'immutabilité majestueuse. »

⁵³ Au sujet du héros épique, voir maintenant C. M. BOWRA, *Heroic Poetry*² (London 1961) qui cependant représente le héros épique comme un personnage trop isolé.

vivant au point de vue littéraire que le puissant Charlemagne.⁵⁴ Il en est de même dans l'épopée germanique *Nibelungenlied*⁵⁵ où le roi Gunther, de même qu'Attila — Etzel sont relégués au second plan. C'est Hagen, vassal de Gunther, et Krimhilde, épouse d'Attila, qui sont les personnages principaux⁵⁶. Si, toutefois, une personne de sang royal doit jouer un rôle de premier plan *au point de vue littéraire*, c'est la reine, le prince et la princesse qui y sont appelés, car ils ne gouvernent pas et ne restant pas figés dans une attitude, peuvent agir.

Au cas où un souverain du moyen âge doit agir dans un roman, il est obligé de renoncer, ne fût-ce que provisoirement, à sa fonction et de partir à la recherche d'aventures dans de lointains pays étrangers où-gardant l'incognito-il peut se conduire en chevalier. Il en est ainsi dans l'œuvre française «Guillaume d'Angleterre» attribué à Chrétien de Troyes⁵⁷ où une voix venant du ciel envoie le roi et la reine vers de multiples aventures, ou encore dans le poème allemand sur Oswald⁵⁸ qui partit à la recherche d'une fiancée dans de lointains pays et aussi dans le poème tchèque plus récent sur Bruncvík⁵⁹ où le prince en quête d'aventures se voit attribuer un nouveau blason. Dans tous ces cas, le roi quitte provisoirement le manteau royal afin de pouvoir réellement agir.

⁵⁴ On sait que la littérature sur la Chanson de Roland ne se compte pas. Pour les aperçus récents des problèmes et de la littérature, voir, p.ex. P. LE GENTIL, *La Chanson de Roland* (Paris 1955); M. DE RIQUER, *Les chansons de geste françaises* (2^e éd., Paris 1957), p. 13—121.

⁵⁵ La littérature sur les Nibelungen dépasse, par son abondance ainsi que par la diversité d'opinions, même la littérature sur la Chanson de Roland. Pour un aperçu récent, voir G. WEBER, *Nibelungenlied* (2^e éd., Stuttgart 1964).

⁵⁶ D'ailleurs, c'est déjà dans Waltharius, œuvre latine provenant du 9^e ou du 10^e siècle, que le roi Gunther joue un rôle de second plan d'aspect négatif prononcé. (Voir la réimpression K. LANGOSCH, *Waltharius, Ruodlieb. Märchenepen*, Berlin 1956, p. 6—82; notes p. 364—369). En ce qui concerne l'importance idéologique des œuvres littéraires, voir I. SICILIANO, *Les origines des Chansons de geste* (Paris 1951), p. 145—153; F. GRAUS, *Über die sogenannte germanische Treue* (Historica 1, 1959), p. 79 et suiv.

⁵⁷ A l'époque récente, on vit formuler des doutes quant à la paternité de Chrétien de Troyes que je tiens pour très graves. Tout récemment, l'œuvre fut publiée par M. WILMOTTE, *Chrétien de Troyes, Guillaume d'Angleterre* (Les Classiques français du moyen âge 55, Paris 1962). De façon semblable, le roi de Bohême est devenu le héros d'un récit pareil dans la seconde moitié du 13^e siècle chez Ulrich von Etzenbach, Wilhelm von Wenden (éd. H. - F. ROSENFELD, dans *Deutsche Texte des Mittelalters* 49, Berlin 1957). Par son contenu, les récits présentent des variantes de la narration sur Eustache.

⁵⁸ Ed. G. BAESECKE. Un aperçu récent: W. J. SCHRÖDER, *Spielmannsepik* (Stuttgart 1962), p. 47—58; on fait remonter l'œuvre conservée au 13^e ou au 14^e siècle.

⁵⁹ Ed. J. LORIŠ, *Sborník hr. Baworowského* (Recueil [de fables et de récits versifiés], dit du comte Baworowski), Praha 1903, p. 25—51. On fait remonter ce récit au 14^e ou au 15^e siècle; il s'agit d'une variante de l'histoire bien connue du chevalier et du lion reconnaissant.

On voit ici s'affirmer de façon marquante une loi littéraire inéluctable qui détermine la position du roi dans la littérature médiévale et lui assigne un autre rôle que celui que lui donnent les écrits théoriques et, en partie, aussi les beaux-arts. Essayons, cependant, de regarder d'un peu plus près le rôle littéraire⁶⁰ du roi. (Les exemples que nous allons citer ne sont appelés, on le conçoit, qu'à illustrer le problème posé et l'auteur ne prétend pas traiter de façon exhaustive les topiques médiévaux relatifs au roi).

Même dans la littérature, un roi naît et passe sa jeunesse. Cependant, on ne saurait rattacher ces deux phases de sa vie au type du roi. Dans la mesure où elles sont développées, elles ressemblent aux divers récits relatant la naissance de différents personnages de marque ainsi qu'aux narrations fréquentes rapportant les destinées des princes et des princesses. Chaque ensemble de ces motifs exigerait, faut-il le dire, un examen indépendant très fouillé. Le roi — au sens propre du terme — naît au moment même où il accède au trône et prend possession de ses fonctions. Tant que son avènement ne se heurte pas à des difficultés, tant qu'un prince succède à son père, comme cela était de règle en réalité, l'ascension au trône n'offre que peu de sujets se prêtant à un traitement littéraire approfondi. Ce n'est que dans les situations compliquées où la succession légitime est remise en question par l'intervention d'une personne ou d'un fait quelconque, que la littérature peut entrer en jeu et qu'un auteur peut dramatiser la querelle sans être limité à la description des fêtes de l'avènement du nouveau roi. Le poète met alors en œuvre sa conception à lui en stylisant les événements plus ou moins librement à sa guise. Les traitements variés peuvent être illustrés par deux exemples nés dans des sociétés tout à fait différentes et très éloignées au point de vue chronologique.

C'est ainsi que la légende germanique, dite Hunnenschlacht⁶¹ raconte une querelle de succession — en conformité avec les vieilles conceptions de la

⁶⁰ Voir à ce propos, p.ex. A. EULER, *Das Königtum im altfranzösischen Karlsepos* (Marburg 1886); H. RALL, *Zeitgeschichtliche Züge im Vergangenheitsbild mittelalterlicher, namentlich mittellateinischer Schriftsteller* (Berlin 1937); H. SCHNEIDER, *Herrscher und Reich in der deutschen Heldendichtung* (dans *Das Reich. Idee und Gestalt. Festschrift für Joh. Haller*, Stuttgart 1940, p. 145—173); R. R. BEZZOLA, *De Roland à Raoul de Cambrai* in: *Mélanges E. Hoepffner*, Paris 1949, p. 195—213); G. SCHMIDT, *Die Darstellung des Herrschers im Nibelungenlied* (Wissenschaftl. Zeitschrift der Karl-Marx-Univ. Leipzig, Gesellschafts- u. sprachwiss. Reihe 4, 1954/55, p. 485—499); J. FRAPPIER, *Les Chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange I—II* (Paris 1955/1965); E. KÖHLER, *Ideal und Wirklichkeit in der höfischen Epik* (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 97, 1956); W. C. CALIX, *The Old French Epic of Revolt "Raoul de Cambrai", "Renaud de Montauban", "Gormond et Isembard"* (Genève-Paris 1962). Quant aux idées qu'on se faisait d'un «roi idéal», voir la note 93.

⁶¹ Voir H. SCHNEIDER, *Germanische Heldensage II-2* (Berlin-Leipzig 1934), p. 96—115; G. BAESECKE, *Vor- und Frühgeschichte des deutschen Schrifttums I* (Halle 1940), p. 175—184.

littérature germanique — comme une lutte pour l'héritage entre les membres d'une seule et même famille. C'est tout d'abord le fils naturel du roi défunt qui fait valoir ses droits à la succession; par la suite, cette querelle prend l'allure plus large d'une lutte entre différentes tribus — nations qui est représentée comme querelle des frères ayant des prétentions au trône. Une tout autre atmosphère accompagne la narration du poème intitulé *Le Couronnement de Louis*⁶² qui traite d'une façon très libre l'accession au trône de Louis le Pieux, fils de Charlemagne. L'avènement de cet héritier légitime n'est pas entravé par un parent, mais par un groupe de traîtres. C'est Guillaume d'Orange, héros idéal de la chevalerie médiévale, qui protège le roi, assure son couronnement et sauve le roi bien que ce dernier le paie d'ingratitude. Dans les deux cas que nous venons de mentionner, l'auteur traite très librement ce qu'on appelle la vérité historique. Ce qui caractérise cependant les diverses époques, c'est la *façon de styliser* l'intrigue qui dès le début met en péril le gouvernement du souverain légitime.

Mais les auteurs empruntaient aussi des motifs de caractère nettement littéraire traitant l'élection indépendante d'un souverain où ils étaient libres de lâcher la bride à leur imagination ou de suivre l'ornière des types littéraires déjà éprouvés. Les théoriciens du moyen âge s'intéressaient de temps en temps au problème de savoir comment était né le pouvoir royal, d'où il venait et comment avait eu lieu l'élection du premier roi. L'interprétation spéculative désignait Ninus⁶³ comme premier roi-conquérant; en accord avec les fables antiques sur les grenouilles et le soliveau (Les grenouilles qui demandent un roi) ou sur les pigeons et l'autour, l'élection du premier roi était interprétée comme une étourderie à laquelle s'étaient laissé entraîner les animaux qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient. D'ailleurs, c'est déjà à Saül⁶⁴, premier roi des Hébreux, qu'on appliqua ce motif dans la Bible et on le traita parfois au moyen âge de façon littéraire⁶⁵. On vit se répandre l'opinion soutenant que le gouvernement était né de la violence⁶⁶ qui mit fin à l'âge d'or légendaire où tous les gens vivaient contents et heureux, sans rois ni juges.

Or, dans la plupart des cas, c'est chez les juristes et théologiens que nous

⁶² Ed. E. LANGLOIS. Aperçu des problèmes posés et données bibliographiques ultérieures chez J. FRAPPIER, *Les chansons de geste du cycle de Guillaume d'Orange II* (Paris 1965, p. 47—178).

⁶³ Voir, p.ex. Orosius I, 4 (CSEL V, p. 42 et suiv.) d'après Justinus I, 1. Augustinus, *De civitate dei* IV, 6. Pour le texte qu'on trouve dans Annolied, voir EB. WELLMANN, *Die Reichsidee*, p. 50.

⁶⁴ I, Sam. 8.

⁶⁵ Cosmae Pragensis *Chronica Boemorum* I, 4—7 (ed. B. BRETHOLZ, MG SS NS II, p. 11—18).

⁶⁶ Pour l'aperçu le plus complet, voir E. E. STENGEL, *Abhandlungen und Untersuchungen zur Geschichte des Kaisergedankens im Mittelalter* (Köln-Graz 1965), p. 17—30.

rencontrons des considérations de ce genre. Pendant longtemps, la création littéraire propre ne s'occupait pas de la naissance du pouvoir royal — c'est pour elle tout simplement une flagrante réalité donnée. Ce n'est que le courant bourgeois qui introduisit de façon marquante ce problème dans la littérature. Dès la seconde moitié du 13^e siècle, Jean de Meung affirme que le gouvernement était né de l'avidité des hommes et raconte comment eut lieu l'élection du premier roi, le plus puissant parmi les autres brigands⁶⁷. D'une manière encore plus lapidaire, l'Epicier de Troyes⁶⁸ décrit, au premier quart du 14^e siècle, la naissance du pouvoir royal. Selon lui, les gens ignorants, sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient «Ung grant vilain entre eulx eslirent». Cette opinion n'est pas neuve, elle aussi a sa «préhistoire» dont il faut se rappeler avant tout le récit d'Alexandre le Grand et du pirate capturé⁶⁹. Ce dernier, après avoir essuyé des reproches indignés de la part du grand conquérant, lui répartit qu'il faisait en petit ce que les rois faisaient en grand. Pourtant, ce n'est qu'à l'avènement du courant bourgeois que ce sujet va prendre vie dans la littérature; s'il est toujours relégué au second plan, c'est que les considérations théoriques ne se prêtent guère à un traitement littéraire animé.

Par contre, ce sont les exemples concrets de l'accession au trône d'un souverain qui attireraient l'attention. C'est dame Fortune qui pouvait y jouer un rôle décisif à l'exemple de l'Antiquité; elle est figurée avec sa roue⁷⁰ où

⁶⁷ Ed. E. LANGLOIS (III, Paris 1921, p. 128—129: V. 9609 suiv.)

«Un grant vilain entr'aus eslurent,
Le plus ossu de quanqu'il furent,
Le plus corsu et le graigneur
Si le firent prince e seigneur...»

⁶⁸ Voir CH. - V. LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge de la fin du XII^e au milieu du XIV^e siècle d'après des moralistes du temps* (2^e éd., Paris 1926), p. 297 et suiv.

⁶⁹ La première mention relative à ce récit se trouve chez Cicero, *De re publica* III, 14 — Seuls des fragments se sont conservés. Ensuite, de manière expressive, Augustin, *De civ. dei* IV, 4 (CSEL 40—41, p. 166—167). Quant à la diffusion, voir G. CARRY, *The Medieval Alexander* (Cambridge 1956), p. 95—98, 281—2. En dehors des remiscences directes, on trouve une idée semblable dans des textes divers, voir p.ex., de manière marquée, au 9^e siècle, Sedulius Scottus, *De rectoribus christianis* X (MG Poetae III, 159):

«Reges terrae, quos male gesta
Dedecorant, similesnes videntur
Apris, ursis tigridibusque?
Hi maiores suntne latrones
Terrigenum? rabidive leones?
Unguibus accipitres rapaces?»

⁷⁰ Voir maintenant, avec abondants renvois à d'autres textes, F. P. PICKERING, *Literatur und darstellende Kunst im Mittelalter* (Berlin 1966), p. 125, 130, 141 et suiv.

justement le roi doit symboliser en quatre phases l'instabilité des choses humaines. Une autre fois, le roi est appelé d'un pays étranger, mais là, il peut s'agir d'une tradition légendaire destinée à camoufler l'occupation originaire d'un territoire⁷¹. Ce n'est que rarement qu'un roi conquérant entre en scène dans la littérature médiévale, bien que souvent — surtout à l'apogée des Chansons de geste — ce motif apparaisse en rapport avec de nobles personnages. Pour ne citer qu'au hasard, le Cid espagnol, présenté au début du poème comme un proscrit, pauvre et expulsé de son royaume, parvient à reconquérir progressivement sur les Sarrasins son vaste domaine. On voit les mêmes faits apparaître sous divers aspects également dans le cycle rattaché à Guillaume d'Orange⁷². C'est de l'Antiquité que la littérature médiévale reprend le personnage du roi-conquérant. Son prototype est Alexandre le Grand, figure douée d'une vie intense et glorifiée durant tout le moyen âge⁷³. Cependant, dans la littérature, le conquérant — usurpateur médiéval ne revêt pas une personnalité de roi bien accusée. Peut-être se heurtait-on à la conception légitimiste de la royauté qui entraîne la conception du roi en tant que souverain élu et représentant terrestre de Dieu. Dans la littérature, le vassal insurgé même se soumet au roi; seul un traître, personnage réprouvé de la littérature chevaleresque, ose porter la main sur le souverain.

Il est très intéressant d'étudier les cas devant illustrer le caractère fortuit d'une élection au trône. Ce ne sont alors qu'un hasard ou la finesse, voire même l'astuce, de l'un des prétendants qui décident du choix du nouveau souverain. Dans ces cas, le conditionnement du motif saute aux yeux, notamment dans de nombreuses variantes où le prétendant obtient la main de la princesse avec le royaume. Tout le monde connaît le prince, le chevalier ou le pauvre hère qui libère la princesse après avoir tué le dragon qui la tenait sous sa domination⁷⁴. Notre héros épouse alors la princesse et après la mort du roi, gouverne lui-même. Cette version générale comporte plusieurs variantes: celui qui verra le premier le lever du soleil devient roi⁷⁵ ou celui qui écrira le meilleur poème⁷⁶, qui dira le plus grand mensonge et obligera ainsi le roi à le

⁷¹ Pour la diffusion de ces narrations, voir AD. STENDER-PETERSEN, *Die Varügersage als Quelle der altrussischen Chronik* (Aarhus-Leipzig 1934), p. 61—75.

⁷² Voir J. FRAPPIER, *op. cit.*

⁷³ Voir G. CARRY, *op. cit.* On trouve une liste de nombreux manuscrits enluminés chez D. J. A. ROSS, *Alexander Historiatus. A Guide to Medieval Illustrated Alexander Literature* (Warburg Institute Surveys I, London 1963).

⁷⁴ Voir à ce sujet les aperçus d'A. AARNE-ST. THOMPSON, *The Types of the Folk-Tale* (2^e éd. Helsinki 1961), No. 300, 303, 570 et suiv. Quant à l'évolution de la littérature médiévale, quelques notes chez A. H. KRAPPE, *The Origin of the Geste Rainouart* (Neuphilologische Mitteilungen 24, 1923, p. 1—10).

⁷⁵ AARNE-THOMPSON, *op. cit.*, No 120. Pour la diffusion, voir J. BOLTE (ed.), *Johannes Pauli Schimpf und Ernst* (Berlin 1924) No 269 (et la note II à la p. 324)

⁷⁶ Saxo Grammaticus VI (éd. HOLDER, p. 172).

contradire,⁷⁷ qui fera rire la princess⁷⁸ ou devinera l'énigme que la princesse lui aura proposée⁷⁹. Ces récits peuvent être teintés de chevalerie et c'est alors dans un tournoi ou dans un duel que le héros obtient la main de la princesse⁸⁰.

Ces narrations ne font que modifier d'une manière ou d'une autre, des motifs littéraires ou des motifs empruntés aux contes de fées bien connus que les auteurs adaptent à leurs besoins ou qu'il imitent tout simplement. Cependant, il existe des variantes dont la tendance saute aux yeux. C'est ainsi qu'on peut raconter — toujours à la manière d'un conte de fées — que le plus paresseux est devenu roi⁸¹. Ceci ne dépasse pas beaucoup le cadre féerique. Par contre, d'autres variantes laissent percer la tendance de façon marquante, celles qui, à l'exemple des légendes antiques, racontent que le plus cruel⁸² est devenu roi ou — à l'instar de la Bible — le pire des prétendants⁸³. On peut aller jusqu'à exposer un pays à la risée des autres pays en racontant que ses habitants avaient un chien pour roi.⁸⁴

Ces narrations se rattachent déjà étroitement aux légendes sur l'origine illégitime de certains rois qui peuvent revêtir un caractère négatif et tendancieux prononcé⁸⁵ en vue de rabaisser une dynastie ou un personnage

⁷⁷ AARNE-THOMPSON, op. cit., No 852. Cette narration est attestée déjà dans l'ouvrage bien connu *Modus florum* provenant du début du 11^e siècle (voir K. STRECKER, *Carmina Cantabrigiensia*, Berolini 1926, No 15, p. 44—46).

⁷⁸ Voir AARNE-THOMPSON, op. cit., No 571 et suiv.

⁷⁹ Ibidem, Nos 851, 853. Le motif apparaît déjà dans l'Antiquité. L. RÖHRICH, *Erzählungen des späten Mittelalters und ihr Weiterleben in Literatur und Volksdichtung bis zur Gegenwart I* (Bern-München 1962), p. 222 et suiv., 299 et suiv.

⁸⁰ Voir, p. ex., au 13^e siècle, Huon de Bordeaux (éd. P. RUELLÉ), V, 6388 et suiv. Au sujet de la conquête d'une femme au tournoi, voir Fouke Fitz-Warin (éd. J. STEVENSON, p. 289—293). Ce thème est développé et devient piquant du fait que c'est une femme déguisé en chevalier qui conquiert la princesse dans la Chanson d'Yde et Olive (éd. M. SCHWEIGEL, *Esclarmonde, Clarisse et Florent, Yde et Olive. Drei Fortsetzungen der Chanson von Huon de Bordeaux*. Marburg 1889), V. 7010 et suiv. ...

⁸¹ AARNE-THOMPSON, op. cit., No 1950. Voir A. WESSELSKI, *Märchen des Mittelalters* (Berlin 1925), No 21 — notes aux pages 213—214.

⁸² En ce qui concerne le prolongement de cette fable au moyen âge, voir, p.ex., dans la collection Odonis de Ceritona, *Fabulae* (éd. L. HERVIEUX, *Les Fabulistes latins IV*², Paris 1896, p. 117 et suiv., 248 et suiv.)

⁸³ Jud. 9, 8—15. Pour les variantes existant au moyen âge, voir, p.ex., Odonis de Ceritona, *Fabulae* (op. cit. 175 et suiv., 319 et suiv.).

⁸⁴ Saxo Grammaticus VII. (éd. HOLDER, p. 240) raconte qu'après avoir conquis la Norvège, le Suède Gunnar, voulant jeter la honte sur les Norvégiens et les offenser, installa sur le trône de Norvège un chien auquel les habitants du pays devaient rendre des hommages dus à un roi. Au début de l'époque moderne, Johannes Pauli (éd. BOLTE, op. cit., No 427 et note II, p. 357) raconte, comme s'étant passée au Danemark, cette histoire du chien-roi qu'il combine avec le motif de la députation partie à la recherche d'un souverain et qui doit proclamer roi le premier passant qu'elle rencontre.

⁸⁵ C'est ainsi qu'on racontait — manifestement pour des raisons étymologiques — que Servius Tullius, déjà le sixième roi de Rome, était d'une origine servile (alors que

déterminés. (Plus tard, elles peuvent être appelées à déprécier un genre littéraire, p.ex. en caricaturant les destinées des héros des Chansons de geste⁸⁶. On ne saurait, cependant, trop insister sur le fait que ces récits ne doivent pas forcément avoir une tendance péjorative. C'est ainsi que les narrations bien connues sur la dépossession, par un saint, du vieux roi cruel et l'instauration d'un nouveau roi né dans la roture⁸⁷, sont destinées à rehausser l'état de la nouvelle dynastie et à la doter d'une autorité céleste supérieure. C'est à juste titre qu'on a attiré l'attention⁸⁸ sur une mode qui s'était répandue au 12^e siècle et avait pour but d'«élaborer» la généalogie légendaire d'une maison avec, à sa tête, un jeune homme habile, à l'esprit de conquête, habituellement d'origine roturière. Il est intéressant de constater que même des familles possédant — selon les opinions contemporaines — de hauts titres de noblesse — s'évertuent à se procurer ces généalogies légendaires. C'est ce qui prouve la grande vigueur de cette mode.

On se trouve ici de façon marquante devant la tradition et l'ambiguïté des motifs et des topiques littéraires: le même récit emprunté peut servir à glorifier aussi bien qu'à ridiculiser, peut louer ou blâmer. On peut constater cette ambiguïté dans des récits sur l'origine bâtarde d'un souverain. Cette version devait prendre pour le souverain intéressé une signification péjorative au moyen âge catholique (où les enfants naturels étaient de bonne heure théoriquement exclus de la succession)⁸⁹. Il n'en reste pas moins vrai qu'on lisait

d'autres disaient qu'il était d'une origine divine!) Voir W. HOFFMANN dans RE II—13, 1939, col. 806 et suiv. La tradition juive se moquait de l'empereur Dioclétien en affirmant qu'il avait, à l'origine, gardé des porcs à Tibériade. (M. AVI-YONAH, *Geschichte der Juden im Zeitalter des Talmud*, Berlin 1962, p. 90, 127). Les histoires de la naissance obscure de quelques-uns des empereurs romains se répandirent dans la basse Antiquité; elles étaient parfois conformes à la réalité. Pour le moyen âge, voir, p. ex. Geoffrey of Monmouth, *Historia V* 3 (éd. GRISCOM, p. 333—4; éd. HAMMER V, 2, p. 87) sur Carausius, rois des Britanniques. (Voir aussi les notes suivantes.)

Au sujet des problèmes spéciaux du roi-laboureur, voir quelques remarques chez F. GRAUS, *Kirchliche und heidnische (magische) Komponenten der Stellung der Přemysliden* (in *Siedlung und Verfassung Böhmens in der Frühzeit*. Herausgegeben von F. GRAUS und H. LUDAT, Wiesbaden 1967, p. 148—161).

⁸⁶ Par exemple, au début du 14^e siècle, dans Baudouin de Sebourg; voir à ce sujet H. THEODOR, *Die komischen Elemente der altfranzösischen Chansons de geste* (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 48, 1913, p. 142).

⁸⁷ Citons la fameuse histoire du mauvais roi Benli et de St Germain, connue surtout par la Légende dorée, ainsi que son pendant que l'on trouve dans la plus ancienne chronique polonaise et ailleurs (là-dessus, voir F. GRAUS, *Volk*, p. 357 avec d'autres données bibliographiques).

⁸⁸ K. F. WERNER, *Untersuchungen zur Frühzeit des französischen Fürstentums* (Die Welt als Geschichte 20, 1960), p. 116 et suiv. — On y trouve aussi les raisons de cette mode.

⁸⁹ Seulement à titre d'exemples tirés des époques et domaines différents: Isidori Hispal. *Historia Gothorum* 37 (MG AA XI, p. 282) et Saxo Grammaticus III (éd. HOLDER, p. 93—94).

dans la Bible que le roi Salomon dont la sagesse était légendaire, était un enfant naturel⁹⁰ et l'origine illégitime était parfois imputée au moyen âge aux rois les plus puissants de l'époque, à Alexandre le Grand⁹¹ et à Charlemagne⁹² sans que ce trait ait pu diminuer leur grandeur ou leur gloire aux yeux de leurs contemporains.

Les récits sur les rois nous montrent clairement la diversité des motifs, leurs sens multiples ainsi que leur caractère idéologique vague qui étaient en contradiction avec le caractère littéraire bien défini. On peut y constater certaines tendances qui ne manqueront pas d'éveiller notre intérêt. Si l'on suit l'image du roi dans la littérature médiévale, on s'y heurte, toujours à nouveau, à des caractéristiques directes des rois exprimées par des épithètes dont on accompagne habituellement leur entrée en scène littéraire. Bien que la littérature exige que ce soit le comportement d'un héros *dans une situation* déterminée et la description par action qui fournissent la caractéristique du personnage, ce n'est que rarement que les auteurs résistent à la tentative d'employer la description pure et simple des personnages, moyen plus commode, mais peu efficace au point de vue littéraire, et de se servir d'une appréciation directe de leurs actions. Cette tendance, particulièrement forte dans la littérature médiévale en raison de l'immutabilité rigoureuse des topiques littéraires, a des racines plus anciennes et elle atteint son point culminant dans la poésie germanique ancienne par ses raccourcis (*Kenning*) littéraires. On rencontre couramment cette caractéristique au moyen âge, bien que moins accusée, et cela même dans les œuvres maîtresses (p.ex. *La Chanson de Roland*), où elle se combine avec la caractéristique littéraire propre.

C'est, bien entendu, un roi idéal, personnifiant toutes les vertus d'un souverain, qui se trouve au premier rang des personnages royaux. On a souvent examiné, de façon générale ainsi que pour une époque déterminée, la caractéristique d'un roi idéal; d'ailleurs c'est la formule expressive d'un idéal, le résumé des vertus d'un bon roi rédigé sous forme de «miroirs des rois» qui invitaient les chercheurs à s'en occuper.⁹³ En formulant le postulat d'un roi bon

⁹⁰ 2. Sam., 11.

⁹¹ Voir F. PFISTER (éd.), *Der Alexanderroman des Archipresbiter Leo* (Heidelberg 1913), I, 4—12 (p. 50—53). D'après ces légendes très répandues, le père d'Alexandre aurait été Nectanebus, roi d'Egypte, qui se disait dieu et eut Alexandre avec Olympia.

⁹² Voir G. HUET, *La légende de Charlemagne bâtard et le témoignage de Jean Boendale* (Le Moyen Age 24, 1911, p. 161—173).

⁹³ Citons p.ex. K. BARTSCH, *Das Fürstenideal des Mittelalters im Spiegel deutscher Dichtung* (Leipzig 1868); P. GRABEIN, *Die altfranzösische Gedichte über die verschiedenen Stände des Gesellschaft* (Halle, s.d.); F. VOGT, *Das Königs- und Kaiserideal in der deutschen Dichtung des Mittelalters* (Marburg 1908); L. SANDROCK, *Das Herrscherideal in der erzählenden Dichtung des Mittelalters* (Münster 1931); L. L. SCHÜCKING, *Das Königsideal im Beowulf* (Englische Studien 67, 1932/33, p. 1—14); L. K. BORN, *The Specula principis of the Carolingian Renaissance* (Revue belge de phil. et d'hist. 12, 1933, p.

et juste,⁹⁴ l'Eglise — sans exiger qu'il soit un saint — entendait qu'il fût un juge équitable, pieux et modeste, qu'il aimât la paix et l'ordre (*pacificus*), qu'il protégeât l'Eglise, les veuves et les orphelins, tout en étant la terreur des malfaiteurs. L'idéal laïque était un peu différent, mais tous s'accordaient sur un point: le roi devait être juste et bon. D'après un calembour étymologique qui, cependant, exprimait la véritable opinion des savants médiévaux, le terme de «rex» aurait été dérivé de *recte regendo*,⁹⁵ ce qui voulait dire que le roi était celui qui régnait avec justice.

Toutefois, ce ne sont pas les théories médiévales de l'Etat et du pouvoir royal qui nous intéressent ici, mais plutôt leur répercussions dans le large domaine de la littérature. C'est là que les vertus requises sont illustrées par des exemples ou rappelées par des comparaisons aux parengons célèbres du passé. Ces comparaisons peuvent se doubler parfois d'une tendance marquée — il n'est que de se souvenir dans ce contexte de l'épithète «le nouveau David» usité par les poètes de la cour de Charlemagne pour désigner cet empereur⁹⁶. C'est l'empereur Trajan qui fut le modèle idéal d'un souverain juste parce qu'il avait donné gain de cause à une pauvre veuve contre son propre fils. De l'avis des auteurs du moyen âge, Trajan s'acquittait de tels titres de reconnaissance qu'il put être — bien que païen — tiré de l'Enfer.⁹⁷

Vis-à-vis de Dieu et de l'Eglise, le roi devait être également — voire même avant tout — *humilis*, terme que les langues européennes modernes ne peuvent rendre qu'imparfaitement en se servant des mots de modestie et d'humilité. Un roi orgueilleux est un tyran. Les poètes du moyen âge se servent rarement d'images aussi frappantes que celles qu'avait employées, au début du 5^e siècle,

583—612); W. BERGES, *Die Fürstenspiegel des hohen und späten Mittelalters* (Leipzig 1938); W. FECHTER, *Lateinische Dichtkunst und deutsches Mittelalter* (Berlin 1964), p. 86 et suiv.

⁹⁴ Quant à l'idéal ecclésiastique, voir surtout Augustin, *De civitate dei* V, 24, là-dessus H. TIRALLA, *Das Augustinische Idealbild der christlichen Obrigkeit...* (Greifswald 1916); voir aussi Isidor Etym. IX, 3, 5 (éd. LINDSAY) «Regiae virtutes praecipuae duae: iustitia et pietas. Plus autem in regibus laudatur pietas; nam iustitia per se severa est.» Pour ce qui est du Pseudo-Cyprien, voir la note 46.

⁹⁵ A ce sujet, citons: J. BALOGH, *Rex a recte regendo* (*Speculum* 3, 1928, p. 580—582); W. SUERBAUM, *Vom antiken zum frühmittelalterlichen Staatsbegriff* (Münster 1961), p. 209 et suiv.; A. BORST, *Das Bild der Geschichte in der Enzyklopädie Isidors von Sevilla* (*Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 22, 1966, p. 27).

⁹⁶ Voir, à ce propos: P. LEHMANN, *Das literarische Bild Karls d. Gr. vornehmlich im lateinischen Schrifttum* (à l'origine 1934, maintenant dans son ouvrage *Erforschung des Mittelalters* I, Stuttgart 1959, p. 157); P. E. SCHRAMM, *Das Alte und das Neue Testament in der Staatslehre und Staatssymbolik des Mittelalters* (*Settimane di Studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, Spoleto 10, 1963, p. 236 et suiv.).

⁹⁷ G. PARIS, *La légende de Trajan* (*Mélanges d'histoire et de philologie* 35, 1878); F. F. OHLY, *Sage und Legende in der Kaiserchronik* (Münster 1940), p. 119 et suiv.; J. SZÖVERFFY, *Irishes Erzählgut im Abendland* (Berlin 1957), p. 48 et suiv.

Sulpicius Severus⁹⁸ recontant que s. Martin avait démasqué le Diable, qui lui était apparu sous la figure du Christ, parce qu'il portait avec orgueil les insignes d'un puissant roi. Pourtant, on sait qu'un roi-modèle flétrit et rejette toujours l'orgueil profane. Quelques siècles plus tard, Gautier d'Arras⁹⁹ relate que l'empereur Eracle, ayant conquis sur le souverain persan la croix miraculeuse sur laquelle avait été crucifié Jésus-Christ, voulut entrer à Jérusalem par la porte qu'avait jadis franchie le Sauveur. Portant la croix, il s'approchait de la ville vêtu de ses riches atours royaux, mais tout à coup, comme par miracle, la porte disparut. Ce n'est que lorsque l'empereur, admonesté par un ange, eut dépouillé tous les insignes magnifiques de sa dignité et voulut porter humblement la croix dans la ville, que la porte s'ouvrit miraculeusement devant lui.

Les littératures médiévales se complurent aux narrations appelées à inculquer aux souverains les sentiments de la modestie et de l'humilité. C'est à quoi tendent les récits ayant pour but de démontrer que Dieu est plus fort qu'un roi, si puissant fût-il, que le plus sage et le plus majestueux des rois ne peut se dérober à la mort, qu'il finira tout comme un misérable gueux par prendre la forme d'un cadavre repoussant et qu'à la fin des jours il sera jugé par Dieu et puni pour ses péchés ainsi que pour les péchés de ses sujets qu'il n'a pas su empêcher de faire le mal. Sur presque chaque image médiévale de l'Enfer ou du Jugement dernier on trouve un roi (portant la couronne) qui figure parmi les pécheurs condamnés à éprouver les tortures éternelles de l'Enfer. Ces idées et ces postulats peuvent aussi affecter la forme d'un récit. Qui ne connaît l'histoire d'un roi qui ne riait jamais, hanté tout le temps par la menace de la Mort¹⁰⁰? C'est pour illustrer une idée semblable que fut composée la fable du roi ne devant régner que pendant une seule année¹⁰¹, cette dernière servant de symbole de la brièveté de la vie humaine. Le récit plus poétique développant l'idée de la puissance de Dieu dans l'histoire de l'ange, sosie d'un roi, provient probablement de l'Inde¹⁰². L'ange y fait provisoirement figure de roi, tandis que le véritable roi végète péniblement pour se rendre compte de l'instabilité et des limites propres à tout pouvoir. Evidemment, cette pensée se prêtait très bien à être exploitée au profit d'une tendance très accusée. C'est ainsi que dans une narration célèbre, Constantin le Grand aurait refusé

⁹⁸ Sulpicii Severi Vita s. Martini c. 24 (CSEL 1, p. 134).

⁹⁹ Ed. E. LÖSETH, V. 6150—6430. Voir là-bas, V. 5121 et suiv. la description idéalisée de l'empereur.

¹⁰⁰ Voir, avec d'autres données bibliographiques, A. WESSELSKI, *Märchen*, No 78, et notes p. 228; Th. F. CRANE, *The Exempla or illustrative Stories from the Sermones vulgares of Jacques de Vitry* (London 1890), No 42 et notes aux pages 150—152; A. HILKA (ed.), *Die Wundergeschichten des Caesarius von Heisterbach* III, p. 135—136.

¹⁰¹ Voir CRANE, op. cit., No 9 et pp. 137—138; HILKA, op. cit., p. 137; Ch.-V. LANGLOIS, op. cit. (II), p. 225.

¹⁰² A ce sujet, voir un aperçu sommaire chez H. GÜNTHER, *Buddha in der abendländischen Legende?* (Leipzig 1922), p. 158 et suiv., 162 et suiv.

de trancher un différend surgi entre quelques évêques en alléguant qu'il ne tenait pas à jouer le rôle d'arbitre dans une querelle des «dieux»¹⁰³ laissant ainsi entendre qu'il approuvait la thèse de l'Eglise sur la prééminence du pouvoir spirituel sur le temporel. Tous ces récits revêtent un trait ecclésiastique et moralisant.

Cependant, ce trait n'entrait pas en jeu lorsqu'il s'agissait de caractériser les souverains de façon générale. Ces caractéristiques conjuguèrent alors l'idéal profane avec l'idéal ecclésiastique. C'est ainsi que déjà le *Liber Historiae Francorum*¹⁰⁴ caractérise Dagobert comme un roi très puissant (*fortissimus*), un juge sévère, protecteur de l'Eglise et donateur libéral d'aumônes. Sa gloire se répandait loin à la ronde et tous les peuples voisins tremblaient devant ce souverain pacifique. Au dire de Paul Diacon¹⁰⁵, Liutprand, roi des Lombards, était très sage, pieux, pacifique, chaste, libéral et très brave sur le champ de bataille. Bien qu'il manquât de toute instruction (*litterarum quidem ignarus*), il ne le cédait en rien aux philosophes et multiplia les lois. Au cours des siècles suivants, on peut rencontrer, comme un phénomène courant, des idéaux profanes et ecclésiastiques qui s'entremêlent, par exemple, dans la caractéristique d'Henri I^{er}¹⁰⁶, dans celles, non moins célèbres, de Charlemagne, dans la Chanson de Roland¹⁰⁷, et surtout dans le Pseudo-Turpin¹⁰⁸, dans les caractéristiques des souverains de Pologne¹⁰⁹ et de Bohême¹¹⁰. Ce syncrétisme marque de son empreinte aussi bien les rois anglais exemplaires de l'époque de Geoffrey of Monmouth¹¹¹ que le héros du poème allemand König Rother¹¹² ou le roi légendaire Dolopathos¹¹³, originaire des régions arabes, et le roi d'Espagne Anseïs¹¹⁴

¹⁰³ Voir Gregorii I. Reg. V, 36 (MG Epp. I, p. 318); en ce qui concerne les sources et Constantin le Grand en tant que modèle, voir F. GRAUS, *Volk*, p. 381.

¹⁰⁴ Cap. 42 (MG SS rer. Mer. II, p. 314).

¹⁰⁵ H.L. VI, 58 (MG SS rer. Lang., p. 187).

¹⁰⁶ I, 39 (ed. HIRSCH-LOHMANN, p. 58—59) — voir aussi I, 41 (p. 60).

¹⁰⁷, P. LE GENTIL, *La Chanson de Roland* (Paris 1955), p. 137 et suiv. Voir aussi les notes 33 et 54.

¹⁰⁸ A ce propos, il importe de citer ed. MEREDITH-JONES c. 11, p. 120 et suiv; ed. SMYSER, c. 12, p. 66 et suiv.

¹⁰⁹ Voir la caractéristique de Boleslas le Vaillant dans la chronique de Gallus anonymus du début du 12^e siècle I, 11 et 15 (éd. K. MALECZYŃSKI, *Monumenta Poloniae historica* NS II, Kraków 1952, p. 30—31, 34—35).

¹¹⁰ Voir p.ex. l'éloge dont Soběslav I^{er} est comblé au 12^e siècle chez le chroniqueur dit le Chanoine de Vyšehrad (*Fontes rerum bohemicarum* II, Praha 1874, p. 232—233).

¹¹¹ Ainsi, p.ex. le roi Gorbonianus (ed. GRISCOM III, 16 — p. 295 et suiv.; éd. HAMMER III, 13 — p. 64); le roi Aurelius (VIII, 3 — p. 401; VIII, 2 — p. 136 et suiv.)

¹¹² Ed. FRINGS-KUHNT, V. 294—305; voir aussi W. J. SCHRÖDER, *Spielmannsepik*, p. 34.

¹¹³ A. HILKA (ed.), *Historia septem sapientum II. Johannis de Alta Silva Dolopathos sive De rege et septem sapientibus* (Heidelberg 1913), p. 4—5.

¹¹⁴ Ed. JOH. ALTON, V. 208—219. Plus tard, par son étourderie, Anseïs contribue à nouer l'action de façon tragique.

du poème français, pour ne citer que quelques exemples. Bref, un roi idéal réunit en sa personne certaines qualités; Chrétien de Troyes l'a bien exprimé en chantant les vertus du prince Erec¹¹⁵:

«Il sanbloît Assalon de face,
Et de la langue Salemon,
Et de fierté sanbloît Sanson,
Et de doner et de desprendre
Fu parauz le roi Alixandre.»

C'est du domaine de l'érudition ecclésiastique que vient le postulat d'un roi pacifique, pieux et peut-être aussi juste; la force, la gloire guerrière et la taille bien faite correspondent aux idéaux profanes. Lorsqu'un souverain est petit, comme, par exemple, Pipin¹¹⁶, il se fait remarquer et attire l'attention qu'on est obligé d'expliquer d'une manière ou d'une autre. Le roi de la littérature est en général beau et généreux. Sans égaler Absolon par sa beauté, il est souvent d'une beauté peu commune. On ne connaît presque pas de poètes médiévaux qui aient laissé échapper l'occasion de mentionner, ne fût-ce que brièvement, la beauté de leur royal héros. Cette glorification de la beauté est tellement forte qu'elle ne tarde pas à pénétrer dans la littérature ecclésiastique à laquelle elle était à l'origine tout à fait étrangère¹¹⁷.

On comprend que diverses époques et différents milieux soulignent de façon différentes les vertus d'un souverain idéal et modèlent de ces idées générales un idéal *concret*. C'est le roi Arthur, souverain des chevaliers de la Table ronde et modèle de toutes les vertus, qui représente l'idéal d'un roi chevaleresque¹¹⁸.

¹¹⁵ Erec et Enide (éd. W. FOERSTER), V. 2266—2270.

¹¹⁶ G. PARIS, *La légende de Pépin le Bref* (in: *Mélanges Julien Havet*, Paris 1895 p. 603—632).

¹¹⁷ Voir W. STAMMLER, *Ideenwandel in Sprache und Literatur des deutschen Mittelalters* (à l'origine 1924; maintenant dans ses *Kleine Schriften zur Literaturgeschichte des Mittelalters*, 1953, p. 29—42). Pour ce qui est de la liaison avec l'idéal chevaleresque, voir J. BUMKE, *Studien zum Ritterbegriff im 12. und 13. Jahrhundert* (Heidelberg 1964), p. 97 et suiv. Il est intéressant de lire dans le poème *Huon de Bordeaux* (éd. P. RUELLÉ, V. 3529 et suiv.) qu'Obéron, roi nain des fées, fut le plus bel homme qui fût né après Jésus Christ.

¹¹⁸ Voir E. KENNEDY, *Social and Political Ideas in the French Prose Lancelot* (*Medium aevum* 26, 1957, p. 96 et suiv.). W. F. SCHIRMER, *Die frühen Darstellungen des Arthurstoffes* (Köln-Opladen 1958). U. MÖLK, *Die Figur des Königs Artus in Thomas' Tristanroman* (*Germanisch-romanische Monatsschrift NF* 12, 1962, p. 96—101). Bien des matériaux ayant trait à ces problèmes se trouvent dans les articles du recueil de travaux rédigé par R. S. LOOMIS, *Arthurian Literature in the Middle Ages* (Oxford 1959). Pour la description poétique caractéristique de la première étape (faite par Arthur lui-même), voir Chrétien de Troyes, *Erec et Enide* (éd. W. FOERSTER), V. 1793 et suiv.

(Cela est valable, on le sait bien, surtout pour la partie la plus ancienne du cycle d'Arthur). Cependant, on rencontre ce phénomène, bien que sous une forme moins accusée, chez de nombreux auteurs médiévaux et ces caractéristiques sont bientôt transposées dans le domaine des animaux, des oiseaux, des nains et des géants qui ont tous — d'après les opinions médiévales — leur souverain et roi lequel, de son côté, peut être bon ou mauvais, libéral ou avare. Je regrette de ne pouvoir m'étendre à ce propos. En effet, une énumération tout à fait sommaire de diverses variantes exigerait, à elle seule, un article indépendant. C'est pourquoi je ne pourrai qu'en passant mentionner plus loin quelques caractéristiques en parlant des descriptions littéraires satiriques concernant les rois du moyen âge.

Si le roi est, d'un côté, représenté comme un souverain idéal et un modèle de toutes les vertus, de l'autre côté, c'est l'inverse, lorsqu'on parle d'un tyran¹¹⁹ qu'on représente sous son aspect le plus repoussant. Toutes les vertus lui font défaut, il est foncièrement mauvais, tout comme ses lointains modèles classiques, Hérode et Néron, ou comme le premier parmi les tyrans, le roi biblique Nemrod¹²⁰. Cette symbolique était transparente et dès le 5^e siècle, les prédicateurs chrétiens en Afrique septentrionale faisaient dans leurs sermons des allusions à des pharaons, à Nabuchodonosor et à Holopherne pour désigner sous ces noms bibliques le «tyran» contemporain, Gonséric, roi des Vandales¹²¹. On en est venu à donner corps — au point de vue théorique — au type de tyran en lui attribuant en même temps une multitude d'actions et de propriétés caractéristiques.¹²² C'est en se basant sur ce répertoire des défauts que l'on constitua une galerie de souverains concrets ou légendaires appelés à servir de types négatifs et d'exemples décourageants. Ainsi Attila,¹²³ roi des Huns, fut marqué de l'étiquette de tyran cruel dans la littérature française alors

¹¹⁹ Voir p. ex. F. KERN, *Gottesgnadentum und Widerstandsrecht im frühen Mittelalter* (Leipzig 1914), p. 396 et suiv., 424 et suiv.; E. WALSER, *Die Gestalt des tragischen und komischen Tyrannen im Mittelalter und Renaissance* (dans ses *Gesammelte Studien zur Geistesgeschichte der Renaissance*, Basel 1932, p. 191—210); F. SCHOENSTEDT, *Der Tyrannenmord im Spätmittelalter* (Berlin 1938).

¹²⁰ Traité avec force détails par A. BORST, *Der Turmbau von Babel*, résumé IV. (Stuttgart 1963), p. 1961 et suiv.: «tyrannus» se rencontre à mainte reprise dans la Bible; voir à ce propos n'importe quelle concordance biblique.

¹²¹ Voir P. COURCELLE, *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques* (Paris 1948), p. 111—112.

¹²² A ce propos, voir — avec d'autres renvois encore, F. GRAUS, *Volk*, p. 351 et suiv.

¹²³ La caractéristique essentiellement négative du roi des Huns qu'on trouve dans la littérature est en un rapport étroit avec la tradition légendaire. Pour ce qui est de l'évolution littéraire d'Attila, voir A. THIERRY, *Histoire d'Attila et de ses successeurs jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe II* (6^e éd., Paris 1884), p. 224—436; J. MORAVCSIK, *Attilas Tod in Geschichte und Sage* (Körösi Csoma-Archivum II, 1926 — 1932, p. 83—116); H. DE BOOR, *Das Attilabild in Geschichte, Legende und heroischer Dichtung* (Neujahrsblatt der Literarischen Gesellschaft Bern, NF IX, 1932).

qu'il figure, sous le nom d'Etzel, comme le bon roi dans la littérature germanique. Par contre, cette dernière considère comme prototype de souverain tyrannique Ermanrich¹²⁴ du cycle de Dietrich de Berne. Toutefois, un souverain concret de l'époque peut être également taxé de tyrannie, comme cela arriva, pour des raisons politiques, à Roger II¹²⁵, roi de Sicile. On peut pareillement attribuer des tendances tyranniques à un souverain qui n'est que le fruit de l'imagination d'un poète. C'est ainsi que dans les années vingt du 13^e siècle, l'auteur de *Huon de Bordeaux*¹²⁶ nous montre Gérard, frère de Huon (qui tout en étant, bien que de pure forme, soumis à Charlemagne, n'en est pas moins un souverain tout à fait indépendant): Gérard est un traître qui s'est emparé du pouvoir à la place de Huon. C'est un tyran odieux qui opprime de riches bourgeois et des gentilshommes, dépouille les orphelins de leur héritage et les veuves de leurs revenus. Il octroie de grasses fonctions ecclésiastiques à des traîtres à son image. Les miséreux («le povre gent») se plaignent de cette tyrannie et tous le maudissent. Et l'auteur contemporain de conclure: «Tant fait de mal nus poroit conter».

Il y a dans cette caractéristique générale quelques traits concrets qui ne manquent pas de nous frapper: c'est qu'à l'oppression traditionnelle pesant sur les veuves, les orphelins et les miséreux vient se joindre ici l'oppression des bourgeois et des nobles — traits qui changent un peu la caractéristique donnée par tradition à un «tyran». Lorsque, pour une raison ou pour une autre, la caractéristique passe du roi à la reine, comme c'est le cas de Berthe «aus grans piés»¹²⁷ chez Adenet le Roi, où c'est la fausse Berthe qui opprime le peuple et non pas le roi Pipin, son mari dupé, la reine joue le rôle de tyran. Il est significatif que ce soit l'accablement d'impôts qui joue le rôle de premier plan dans la caractéristique négative du souverain: des redevances toujours nouvelles pèsent sur le peuple écrasé déjà par des impôts extorqués par la reine tyrannique¹²⁸.

¹²⁴ H. SCHNEIDER, *Herrscher und Reich...*, p. 159.

¹²⁵ H. WIERUSZOWSKI, *Roger II of Sicily, rex-tyrannus in twelfth-century Political Thought* (*Speculum* 38, 1963, p. 46—78); l'auteur y apporte aussi des renseignements intéressants sur l'origine de ce tableau.

¹²⁶ Ed. P. RUELLE, V. 2478—2485 et 8584—8593. Le motif très intéressant, c'est qu'à l'origine, Gérard a été décrit comme héros positif. Ce n'est qu'après avoir pris pour femme la fille d'un traître qu'il est devenu lui-même traître et tyran. Quant aux Chansons de geste, le traître y est le mauvais génie — voir aussi plus loin.

¹²⁷ Ed. U. T. HOLMES Jr. Cette version n'est, cela va sans dire, qu'une des versions de romans de Berthe (les autres se trouvent indiquées à la p. 10 de l'édition citée et de manière particulièrement approfondie chez A. MEMMER, *Die altfranzösische Bertasage und das Volksmärchen*, Halle 1935).

¹²⁸ Voir V. 1473 et suiv., 1527 et suiv., 1727 et suiv., 1885 et suiv., 1943 et suiv. Il importe d'attirer l'attention sur le fait que ce n'est que chez Adenet qu'on trouve ce motif qui fait défaut dans les autres versions relatives à la reine Berthe.

C'est donc de façon directe que le souverain est représenté, à l'aide de bien des modèles et descriptions ainsi qu'à l'aide des topiques et des traits caractéristiques stylisés. Dans un cas concret, la caractéristique générale peut revêtir des teintes ou des traits spéciaux de l'époque, importants pour les compositions particulières et typiques des régions ou des périodes chronologiques déterminées. Cependant, une caractéristique *littéraire* exige que le roi soit caractérisé non seulement par des épithètes ou par l'énumération de ses qualités ou de ses défauts; à l'inverse des traités théoriques, la littérature tend à nous montrer un souverain qui *agit* dans une situation déterminée. C'est cette caractéristique du point de vue des actions réalisées dans un concours de circonstances qui distingue le domaine littéraire des écrits théoriques ou moralisants.

Il ne saurait entrer, faut-il le répéter, dans le plan de cet article de dresser une liste de ces événements ou actions. Je me bornerai à attirer l'attention sur quelques situations typiques réitérées de la littérature médiévale où le roi se conduit conformément *au rôle que lui assigne la littérature*.

La figure littéraire fortement marquée d'un mauvais souverain est un roi qui s'efforce de séduire la femme d'un fidèle sujet¹²⁹. Lorsqu'il n'y peut arriver par persuasion et promesses, il recourt à la force et viole la femme. On rencontre très souvent cette version dans la littérature médiévale, surtout lorsqu'il s'agit de faire valoir un mobile lors de l'assassinat d'un souverain ou une excuse à une insurrection¹³⁰. Bref, un mauvais souverain est aussi un fornicateur et un coureur de filles. «Le roy Johan fust home santz conscience, mavois, contrarious, e hay de tote bone gent, e lecherous; e, syl poeit oyr de nulle bele dame ou damoisele, femme ou fyle de counte ou de barun et d'autre, yl la voleyt a sa volonte aver; ou, par promesse ou par don, engyner, ou par force ravyr»¹³¹. Il se peut que cette caractéristique d'un mauvais souverain ait trouvé son fondement dans le fait que le droit féodal considérait la séduction ou le viol de la femme d'un vassal comme motif autorisant ce dernier à rompre la fidélité due au seigneur. Qui plus était, le coloris et le caractère spectaculaire de ce motif, permettant des variantes les plus diverses, n'ont pas été étrangers à la vogue dont il jouissait auprès du public. L'initiative de la femme n'excusait

¹²⁹ Voir A. WESSELSKI, *Märchen*, No 16 et notes aux pages 209—211. Il y a lieu à faire remarquer à ce sujet que dans la Bible, c'est le roi David qui joue ce rôle auprès de la femme d'Urio (2. Sam. 11—12).

¹³⁰ P.ex. Isidori Hispal. *Historia Gothorum* 44 (MG AA XI, p. 285) sur Theudisclus, roi des Visigoths; Paulus Diaconus *HL IV*, 48 (MG SS rer. Lang. p. 136) sur Rodoald, roi des Langobards; au 13^e siècle, Simonis de Keza *Gesta Hungarorum* c. 46 (SS rer. Hung. I, p. 174) sur Pierre, roi de Hongrie; Marguerite de Navarre dans *Heptameron* II, 12 — sur le duc de Florence. Cette énumération pourrait être poursuivie selon le bon plaisir du chercheur.

¹³¹ Fouke Fitz-Warin (ed. J. STEVENSON, p. 355) du 13^e siècle. C'est la caractéristique de Jean sans Terre, roi d'Angleterre (1199—1216).

point le roi séducteur. Lorsque le roi Anseïs se laissa plus ou moins séduire par la fille de son fidèle conseiller (qu'il devait protéger), il fut coupable d'une imprudence qu'il lui faudra expier au cours de longues luttes¹³². Ce n'est que le goût bourgeois qui va modifier les accents: le gentilhomme marié outragé rend au roi la monnaie de sa pièce¹³³.

Les auteurs médiévaux usèrent largement de la possibilité qui s'offrait de montrer un mauvais souverain comme un juge injuste, notamment comme un oppresseur des pauvres, bien que ce dernier motif ne se rencontre pas trop souvent dans la littérature médiévale. L'oppression des pauvres (et aussi, cela s'entend, des veuves et des orphelins) est l'un des traits caractéristiques du roi-tyran dont nous avons déjà parlé. D'une façon bien plus marquée on trouve dans la littérature le portrait d'un roi ingrat qui non seulement ne récompense pas son fidèle vassal de ses bons et loyaux services, mais qui lui fait tort. Les victimes de l'ingratitude royale s'appellent Isembart¹³⁴, Guillaume d'Orange,¹³⁵ Raoul de Cambrai¹³⁶ et Elie de St. Gilles¹³⁷, pour ne citer que quelques-unes des plus connues. Charlemagne persécute cruellement et sans merci Renaud de Monteuban et ses trois frères¹³⁸, il donne au poète à maintes reprises l'occasion de montrer l'injustice et la cruauté du roi et d'excuser la révolte des puissants seigneurs.

De plus, lorsqu'un événement a lieu dans une société formée de diverses nationalités, la description de la cruauté d'un roi peut être accentuée par le fait que le souverain fait montre de sa sympathie pour des étrangers et les appelle à sa cour. Alors que ce motif manque tout à fait dans les cycles français et que parmi les conseillers intimes de Charlemagne figurent d'une façon évi-

¹³² Anseïs de Carthage (éd. Joh. ALTON); on en trouve un aperçu chez M. de RIQUER, *Les chansons de geste françaises*² (Paris 1957), p. 214 et suiv. ...

¹³³ Marguerite de Navarre I, 3 (probablement sous l'influence italienne).

¹³⁴ Gormont et Isembart (éd. A. BAYOT³). On sait que de ce poème un fragment s'est seulement conservé où le récit de la rupture manque. En ce qui concerne la reconstitution du début du poème effectuée sur la base des versions ultérieures, voir Th. FLURI, *Isembart et Gormont* (Basel 1895); RUD. ZENKER, *Das Epos von Isembard und Gormund* (Halle 1896) et E. FARAL, *Gormond et Isembard* (Romania 51, 1925, p. 481—510). Ce poème joua un rôle important dans la querelle entre J. Bédier et F. Lot et ses origines sont encore sujettes à discussion. Quant à la reconstitution du début du poème réalisée à la base des versions ultérieures, elle est assez facile et est généralement acceptée.

¹³⁵ De façon très expressive dans le Couronnement de Louis et dans Le Charroi de Nîmes.

¹³⁶ Raoul de Cambrai (éd. MEYER-LOGNON), voir spécialement V. 681 et suiv. 720 et suiv., 969 et suiv. Cependant, ce motif disparaît tout à fait de la suite du poème.

¹³⁷ Aiol (éd. FOERSTER), V. 17 et suiv. En plus, Elie est ici le beau-frère du roi Louis.

¹³⁸ Le poème fut publié par H. MICHELANT (Stuttgart 1862) et F. CASTETS (Montpellier 1909). Ce poème est tellement typique que j'ai l'intention d'y revenir dans un article indépendant.

dente les ressortissants des différentes nations de son vaste empire¹³⁹, il n'en est pas de même du moyen âge en Hongrie¹⁴⁰ ou en Bohême¹⁴¹ où la noblesse du pays fut souvent menacée dans ses positions par des étrangers dont aimait s'entourer le roi. La prédilection avec laquelle un roi choisissait ses intimes parmi les étrangers devient un des traits caractéristiques d'un mauvais roi.

Si un souverain exerce mal son pouvoir ou même avec cruauté, s'il commet des injustices ou des actions odieuses de toute sorte, ce n'est pas toujours forcément de sa faute. C'est une mauvaise reine qui peut être la principale coupable¹⁴² ou encore, et le plus souvent, de mauvais conseillers qui corrompent même un bon roi. Ces motifs jouissaient d'une grande faveur dans la littérature médiévale¹⁴³ parce qu'ils permettaient de rattacher la tendance générale pro-royale à une condamnation sévère d'un roi concret. On sait, d'ailleurs, très bien que ce motif apparaît non seulement dans la littérature médiévale, mais qu'il s'affirmait également dans la pratique politique où les attaques dirigées contre la politique royale ont été souvent camouflées en attaques dirigées contre les «mauvais conseillers» d'un bon roi.

Le nombre des propres moyens littéraires dont dispose un écrivain pour caractériser par une action un bon souverain est bien plus restreint. D'ailleurs, cela ne concerne pas seulement un bon roi, mais il semble plutôt que ce soit un trait plus général et on connaît les difficultés d'ordre artistiques auxquelles se heurte la littérature (y compris la littérature contemporaine) chaque fois qu'elle s'évertue à représenter un «héros positif». (Il est, d'ailleurs, intéressant de noter que l'enfer avec toutes ses horreurs se prête mieux à une description plastique et pittoresque que le ciel avec ses chœurs célestes.) C'est ainsi qu'un souverain peut trôner dans sa majesté et récompenser richement et avec

¹³⁹ Je renvoie au moins sur la monographie consacrée à l'un des conseillers «étrangers» qui est présenté sous un aspect très favorable: G. MOLDENHAUER, *Herzog Naimes im altfranzösischen Epos* (Halle 1922).

¹⁴⁰ Voir, p. ex. sur Pierre, roi de Hongrie, dans Simonis de Keza, *Gesta Hungarorum* c. 46 (SS rer. Hung. I, 173—174).

¹⁴¹ De façon très expressive dans la chronique tchèque, dite de Dalimil, provenant du début du 14^e siècle et publié — parallèlement avec la traduction en allemand médiéval dans *Fontes rerum bohemicarum III* (Praha 1882), p. 1—244. Pour ce qui est des problèmes généraux qui se posent à ce propos, voir F. GRAUS, *Die Bildung eines Nationalbewußtseins im mittelalterlichen Böhmen* (Historica 13, 1966, p. 26 et suiv.)

¹⁴² Ainsi dans *Adenet le Roi*, *Berte aus grans piés* (éd. HOLMES, V. 1473 et suiv., 1527 et suiv.); c'est la fausse Berthe qui est coupable, de même que sa mère, l'instigatrice du complot. Pipin est tout à fait exculpé bien que ce soit lui qui gouverne.

¹⁴³ Voir, p.ex., déjà au 9^e siècle, Sedulius Scottus, *Liber de rectoribus christianis* c. 7 (éd. S. HELLMANN, München 1906), p. 41 et suiv., lorsqu'il explique «quae causae etiam ex bonis malos principes faciat». Quant au motif de prédilection du jeune roi que ses jeunes conseillers engagent à faire assassiner tous les vieillards, voir Dolo-pathos, *Historia tertii sapientis* (éd. HILKA, p. 57—61). De façon générale P. GRABEIN, *Die altfranz. Gedichte*, p. 13.

bienveillance ses fidèles — comme Charlemagne au début de la Chanson de geste Aspremont (12^e siècle)¹⁴⁴. La libéralité du souverain qui est l'un des sujets de prédilection de la littérature médiévale¹⁴⁵, figure sur de nombreuses enluminures, de même poètes et chanteurs la chantent dès les temps les plus reculés. Cette glorification a pour but d'inciter à la libéralité les auditeurs et les mécènes royaux. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle apparaisse aussi souvent n'offrant, toutefois, que des possibilités restreintes de modifications. Il est vrai que l'on peut augmenter le nombre des dons en variant simultanément leur nature et augmenter aussi le nombre de ceux que le souverain comble de ses présents, mais quand bien même ce dernier ferait des cadeaux magnifiques aux membres de son entourage¹⁴⁶, la caractéristique de ce souverain n'en serait pas moins pauvre et fade pour autant: ce ne serait qu'un bon souverain immuable dans sa libéralité toujours la même.

Il en va de même pour le motif, toujours en faveur, des festins royaux en ce qui concerne le peu de possibilités de le présenter sous divers aspects. On peut bien vanter l'abondance des mets et des boissons variés, on peut s'attarder à décrire longuement toutes sortes de réjouissances offertes aux hôtes du roi

¹⁴⁴ Ed. L. BRANDIN (2^e éd., 1923), V. 39 et suiv., 126 et suiv. Dans les chansons de geste du cycle carolingien on trouve plusieurs endroits relatant des assemblées solennelles de Charlemagne tenues à la Pentecôte à Aix-la Chapelle.

¹⁴⁵ C'est déjà dans la poésie germanique ancienne que l'on se sert, en parlant du souverain, de l'épithète ornans «celui qui rompt (partage) les bagues», p.ex. Beowulf, V. 352, 608, 949 et suiv. et ailleurs. A ce sujet, voir aussi Ph. GRIERSON, *La fonction sociale de la monnaie en Angleterre aux VII^e — VIII^e siècles* (Settimane... Spoleto 8, 1961, p. 357 et suiv.). De façon générale P. GRABEIN, *op. cit.*, p. 87 et suiv., 91, E. KÖHLER, *Ideal und Wirklichkeit*, p. 22 et suiv. et du même auteur, *Trobadorlyrik und höfischer Roman* (Berlin 1962), p. 45 et suiv.; H. KALLFELZ, *Das Standesethos des Adels im 10. und 11. Jh.* (Würzburg 1960), p. 23 et suiv. Comme exemples de rois libéraux dans la littérature; Arthur — déjà Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM IX, 12 — p. 455-éd. HAMMER IX, 10 — p. 163 et surtout Alexandre le Grand.

¹⁴⁶ C'est ainsi qu'on parle de la libéralité d'Attila dans le fragment conservé de la chanson de Hildebrand; déjà dans Beowulf de la littérature anglosaxonne V. 1709 et suiv., on se sert de l'antithèse du souverain bon-libéral et mauvais-avare. Pour l'avarice des mauvais souverains des mythes irlandais, voir M. L. SJOESTEDT, *Dieux et héros des Celtes* (Paris 1940), p. 13 et suiv. On peut lire en vieux allemand les louanges d'un bon souverain dans le Ludwigslied (9^e siècle), dans la chanson Waltharius (V. 123 et suiv.), l'épouse d'Attila conseille à son mari de s'attacher l'otage Waltharius en le comblant de présents. Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM, I, 3 — p. 225 = éd. HAMMER I, 4 — p. 26) raconte de Brutus, premier souverain légendaire des Britanniques «quicquid auri vel argenti sive ornamentorum adquirebat, totum militibus erogabat»; de même, au début du 13^e siècle, l'ouvrage anonyme Gesta Hungarorum c. 29 (SS rer. Hung. I, p. 71), en parlant d'Arpad, le premier souverain des Magyars. Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur l'importance, bien connue, que ce motif revêt dans la poésie courtoise. J'aimerais cependant attirer l'attention sur le rôle de premier plan que ce motif joue dans le Chant des Nibelungen et que la littérature n'a pas encore suffisamment mis en relief (p. ex. str. 39 et suiv., 242 et suiv., 265, 513 et suiv., 1247, 1372 et suiv. etc.).

et pourtant ces descriptions n'ajoutent pas grand'chose à la caractéristique du roi présidant à ce festin; elles ne font que mettre en relief sa richesse, sa puissance et son hospitalité. Il est vrai qu'un festin royal peut devenir le cadre d'un événement raconté par l'écrivain, mais cet événement peut parfois prendre un aspect désagréable pour l'amphitryon royal. Ainsi, au dire du Pseudo-Turpin¹⁴⁷, un roi païen refusa le baptême ne voyant pas des pauvres participer au fastueux banquet de Charlemagne — ils étaient assis par terre au bout de la table. L'auteur met dans la bouche du roi païen une question ironique quand ce dernier demande si c'est comme ça que les chrétiens traitent les élus de Dieu.

Toujours est-il que le caractère majestueux accompagnant tout souverain devient une entrave pour chaque action littéraire puisqu'il oblige le roi à ne jamais abandonner son éternelle et immuable pose de souverain. Ce n'est pas un effet du hasard si un souverain, auquel son auteur veut insuffler un peu de vie, est tenu de laisser tomber son manteau royal afin de pouvoir participer aux passe-temps ou aux activités de sa garde: il va à la chasse ou part en guerre. Les moralistes du moyen âge s'en prenaient souvent au nombre excessif des chasses organisées par les rois¹⁴⁸. Par contre, les poètes et les écrivains se servaient du motif de la chasse pour expliquer l'origine d'une ville,¹⁴⁹ pour permettre à un roi de retrouver sa femme perdue¹⁵⁰ ou pour lui faire rencontrer une belle femme qu'il prendra pour épouse¹⁵¹. Un roi à la chasse peut être tout simplement appelé à rehausser l'effet dramatique d'une scène. C'est ainsi que saint Etienne, roi de Hongrie, se trouvant à la chasse, eut une vision lui annonçant l'invasion de son pays par l'ennemi¹⁵². A la chasse, le roi peut se conduire plus à l'aise et il peut s'occuper d'entreprises qu'il ne saurait organiser à la cour où il vit ployé sous le poids de sa dignité. Pendant des siècles, le type du roi-chasseur va se conserver dans les contes populaires où la chasse constitue presque la seule occupation d'un roi en temps de paix¹⁵³.

¹⁴⁷ Pseudo-Turpin c. 13 (éd. SRYSER, c. 16, p. 71—73); *Anseïs de Carthage* (éd. ALTON), V. 11392 et suiv., 11463 et suiv. Déjà auparavant, on peut lire cette narration (avec renvoi à une explication plus ancienne) chez Petri Damiani (+ 1072), *De eleemosyna* c. 7 (MIGNE PL 145, col. 220 et suiv.).

¹⁴⁸ Au dernier quart du 12^e siècle, Etienne de Fougères, *Livre de manières* (éd. KREMER) XVI, 61 et suiv.

¹⁴⁹ P. ex. en ce qui concerne Goslar — *Annaliste Saxo* ad a. 1009 (MG SS VI, p. 660).

¹⁵⁰ Adenet le Roi, *Berte aus grans piés* (éd. HOLMES), V. 2649 et suiv.

¹⁵¹ Ainsi, au début du 12^e siècle, le chroniqueur tchèque Cosmas I, 36 raconte que le prince Oldřich (Udalricus) rencontra à la chasse sa future épouse Božena (éd. BRET-HOLZ, p. 65).

¹⁵² *Stephani regis Ungariae Vita minor* c. 5 (MG SS XI, p. 228) — de la fin du 11^e siècle.

¹⁵³ A ce propos, de façon générale, K. FRIEDRICHS, *Das Recht in den Kinder- und Hausmärchen* (Mitteilungen der schlesischen Gesellschaft für Volkskunde 22, 1920, p. 17 et suiv.).

La passion de la chasse a coûté la vie à maint souverain, soit qu'il eût été tué par mégarde¹⁵⁴ ou assassiné¹⁵⁵. Il est compréhensible que la littérature ait profité de ce motif. Ainsi Geoffroy of Monmouth raconte que Mempritius¹⁵⁶, roi tyrannique des Britanniques, a été déchiré à la chasse par les loups. Siegfried, illustre héros vaincu du Chant des Nibelungen, est mort à la chasse, victime d'un complot¹⁵⁷. Bref, un roi jouit à la chasse de plus de liberté dans ses actions que sur le trône où toutes sortes de contraintes l'entravent dans ses mouvements. On pourrait dire qu'en littérature un roi prend vie, bien que ce ne soit qu'une vie étiolée et anémique.

Cela est valable dans une grande mesure aussi pour la seconde activité des rois du moyen âge, activité à la fois réelle et littéraire, à savoir le combat. Les rois combattants sont les personnages principaux et porteurs de l'action dans les légendes héroïques germaniques. J'ai déjà fait remarquer¹⁵⁸ que les luttes des différentes nations y sont décrites comme lutte menées au sein de la famille royale. La mort d'un roi dans une bataille décide de la fortune des armes, voire même de la future destinée de toute la nation¹⁵⁹. Même au bas moyen âge en général et dans sa littérature en particulier, la renommée guerrière fait partie intégrante de la glorification des souverains et le plus ancien chroniqueur polonais, dit Gallus anonymus affirmait¹⁶⁰ que tout comme on célèbre les actions et les miracles des saints, on glorifie les exploits et les victoires des souverains temporels. Cependant, au moyen âge à son apogée ainsi qu'au bas moyen âge, un auteur se trouvait souvent dans une situation difficile et il lui était plus facile de représenter des rois lâches et cruels que des rois héroïques¹⁶¹.

¹⁵⁴ Comme, p.ex., Carlmann en 884 — voir, pour la même année Annales Fuldenses (éd. RAU, p. 122), Annales Vedastini (éd. RAU, p. 306); et Regino (éd. RAU, p. 266).

¹⁵⁵ Comme, p. ex., le prince tchèque Břetislav II — Cosmas III, 13 (éd. BRETHOLZ, p. 173).

¹⁵⁶ Ed. GRISCOM, II, 6 — p. 258; éd. HAMMER II, 5 — p. 44.

¹⁵⁷ Aventure 16, str. 916 et suiv. Le récit est combiné avec le motif d'un seul endroit vulnérable du héros; c'est en jouant d'adresse que l'assassin parvient à se faire désigner cet endroit.

¹⁵⁸ Voir ci-dessus à la p. 28sq.

¹⁵⁹ C'est E. WENSKUS, *Stammesbildung und Verfassung* (Köln-Graz 1961) qui a accentué avec force cette circonstance.

¹⁶⁰ Prol. III, (éd. MALESZYŃSKI, p. 122): «Nam sicut sancti viri bonis operibus et miraculis celebrantur, ita mundani reges et principes bellis triumphalibus et victoriis sublimantur.» L'auteur s'étend ensuite sur cette idée.

¹⁶¹ A titre d'exemple, je cite le récit de Neklan, souverain légendaire tchèque, chez Cosmas I, 12 (éd. BRETHOLZ, p. 26—28), celui du roi Louis dans Le Couronnement de Louis, surtout à la 4e branche (voir à ce propos, dans l'éd. de LANGLOIS² au V. 2247 où le récit culmine: le roi lâche pleure à la seule pensée d'aller combattre). Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM IV, 9 — p. 318; voir éd. HAMMER IV, 8 — p. 77) pose le problème général: «Non est diligendus princeps qui in bello est mitis ut agnus, in pace ferus ut leo.» La fable d'Aucassin et Nicolette 28—32 (éd. M. ROQUES², p. 30 et suiv.)

Il est vrai qu'un auteur pouvait affirmer que dans une bataille un roi avait tué à lui seul plus d'ennemis que presque toute son armée¹⁶², mais depuis bien longtemps déjà, dans les combats et les échauffourées des armées médiévales, le roi n'était plus que l'un des combattants et avait cessé d'être le héros légendaire capable à lui seul de décider du sort des batailles et des royaumes. Bien plus, le fait est notoire que de moins en moins les rois prenaient en personne une part active aux batailles. Ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'au bas moyen âge un roi participe à une campagne; ce sont maintenant ses pairs et ses chevaliers qui assument son rôle — fait qui devait forcément avoir une répercussion dans les récits littéraires¹⁶³.

Un poète pouvait bien revenir aux vieux modèles et laisser décider du sort de la bataille par le duel de deux combattants choisis dans les camps adversaires. La victoire de l'un de deux combattants décidait alors de toute la campagne. De fait, on voit parfois des souverains assumer ce rôle: le roi Arthur se battait en duel avec le gouverneur de la Gaule¹⁶⁴. Charlemagne affronta Aigolandus, roi païen d'Espagne¹⁶⁵, l'empereur Eracle et le fils du roi de Perse¹⁶⁶ combattirent ainsi sur le pont jeté sur le Danube, en Bohême, saint Venceslas vainquit son adversaire¹⁶⁷. Il n'en reste pas moins que ce n'est qu'exceptionnellement que les rois jouent ce rôle et que ce sont les meilleurs combattants

(début du 13^e siècle) nous montre «dans le monde renversé» une espèce toute particulière d'un roi lâche: le roi de Torelore est en couche alors que sa femme mène la guerre (non sanglante, s'entend). Quelques remarques générales ayant trait à ce type se trouvent chez G. SCHMIDT, *Die Darstellung des Herrschers*, p. 485 et suiv. Il semble, cependant, qu'aux 13^e et 14^e siècles, ce trait d'un mauvais souverain soit relégué au second plan. Cela tient, sans doute, au changement de la place occupée par le roi directement au combat.

¹⁶² Sur Morwinus, roi des Britanniques, voir Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM III, 15 — p. 294-éd. HAMMER III, 13 — p. 63).

¹⁶³ Voir plus haut, note 161. Par endroit, on trouve ce motif bien plus tôt. Paulus Diaconus HL I, 20 (MG SS rer. Lang. p. 58) raconte que Rodulfus, roi des Hérules, était tellement sûr de sa victoire qu'il n'y prit pas part lui-même. Les Hérules furent ensuite battus avec ignominie. Geoffrey of Monmoth affirme de manière générale «Non enim est ullius ducis victoria, set illorum qui pro eum sanguinem suum pugnando diffundunt» (éd. GRISCOM IV, 9 — p. 318; variante éd. HAMMER IV, 8 — p. 77). Il est, d'ailleurs, notoire — et je l'ai déjà fait remarquer — que dans les Chansons de geste françaises les douze pairs relèguent Charlemagne en tant que combattant de plus en plus au second plan.

¹⁶⁴ Geoffrey of Monmouth éd. GRISCOM IX, 11 (p. 448 et suiv.) — éd. HAMMER IX, 7 (p. 159 et suiv.).

¹⁶⁵ Pseudo-Turpini Historia (éd. MEREDITH-JONES c. 11—12, p. 128—135; éd. SMYSER c. 14—15, p. 69—71).

¹⁶⁶ Gautier d'Arras, Eracle (éd. LÖSETH), V. 5445—5878.

¹⁶⁷ La Légende, dite de Christian c. 10 (éd. J. PEKAŘ, *Die Wenzels- und Ludmila-Legenden und die Echtheit Christians*, Prag 1906, p. 125). La datation de cette légende est encore sujette à discussion; la plupart des chercheurs la font remonter au 10^e siècle.

de leurs armées qui s'affrontent en duel. (D'ailleurs, on n'a qu'à se rappeler l'histoire du jeune David et de son combat singulier avec le géant Goliath). Qui pourrait dénombrer les duels dans lesquels se sont battus les héros des Chansons de geste et des romans français d'aventures avec, à leur tête, les douze pairs de Charlemagne, pour vaincre leurs adversaires païens et contribuer par leur victoire à instaurer la prééminence des Français ainsi que de toute la chrétienté sur les impies! De même, la place d'Arthur dans ces combats occupe ou bien l'infatué et ridicule maréchal Keu¹⁶⁸ qui impose le duel à son adversaire, ou le modèle et l'idéal des chevaliers d'Arthur, Lancelot du Lac. Ce dernier, héros d'aventures inouïes, est le chevalier idéal, pendant que le roi Arthur préside à sa fameuse «table ronde». Ce n'est que dans le cas où le roi interrompt la campagne pour donner gain de cause à une pauvre veuve¹⁶⁹ que peut s'affirmer pleinement le caractère royal du combattant et chef. Toutefois, cette narration est rigoureusement liée à des topiques et motifs existants et comme elle ne se prête guère aux variantes, elle est — dans la plupart des cas — transposée d'un souverain à l'autre. Dans ces diverses occasions, les rois sont accueillis avec solennité, les vassaux et les sujets se prosternent devant eux en embrassant leurs pieds¹⁷⁰ et en leur rendant hommage. Mais parfois c'est l'inverse — l'humiliation et l'affront essuyés par le souverain peuvent aussi faire l'objet d'un récit. Un philosophe crache sur la barbe du roi (cette parure dont s'enorgueillissait Charlemagne¹⁷¹, surnommé «à la barbe fleurie»),

¹⁶⁸ Pour l'évolution littéraire de ce personnage, voir G. PARIS dans *Histoire littéraire de la France* XXX (Paris 1888), p. 50 et suiv., 84 et suiv. ainsi que divers articles du recueil des travaux publié par R. Sh. LOOMIS, *Arthurian Literature in the Middle Ages* (Oxford 1959).

¹⁶⁹ C'est le récit de l'empereur juste Trajan (voir ci-dessus, la note 97) qui interrompt la campagne pour donner gain de cause à une pauvre veuve. (Son propre fils ayant tué le fils de la veuve, l'empereur le donna à la veuve comme esclave.) Sous divers aspects, ce motif a été mis à profit à plusieurs reprises, par ex. chez Cosmas (II, 17; éd. BRETHOLZ, p. 109), qui s'en est servi en parlant du prince tchèque Spytihněv. L'Annaliste Saxo le modifie pour l'année 951/2 (MG SS VI, p. 607—8). Chez lui, Otto I^{er} ne rétablit la justice qu'à son retour de l'expédition alors que personne n'y avait plus aucun intérêt. Wipo, *Gesta Chuonradi* c. 5 (éd. TRILLMICH, p. 552—554) raconte que pour rétablir la justice, un roi remit à plus tard son propre sacre. La hagiographie s'est servie de ce motif p. ex. dans *Vita Joannis Elleemosynarii* § 59 (AA SS Januarii III, p. 124) et dans *Vita Faronis* op. Meldensis c. 80—82 (MABILLON AA SS ordini s. Benedicti II, p. 617 — 618).

¹⁷⁰ Ce motif est développé dans la littérature p. ex. dans *Huon de Bordeaux* (éd. RUELLÉ, V. 400, 439) où le héros veut ainsi prouver sa soumission à la volonté du roi et tout spécialement, au début du 13^e siècle, dans Girard de Vienne (cf. J. FRAPPIER, *Les chansons* I, p. 18): Girard jura fidélité à Charlamagne couché au lit et croyant baiser la jambe de ce dernier, baisa celle de l'impératrice. Cette injure mena aux guerres sanglantes de longues années.

¹⁷¹ CRANE, *Exempla* No 149 et note, p. 195—196, BOLTE (éd.), *Johannes Pauli* No 475 et note II, p. 367; A. WESSELSKI, *Mönchslatein* (Leipzig 1909), No 55 et note p. 218 — 219.

un souverain peut exiger qu'on lui apporte la barbe d'un roi en signe d'infamie et de risée¹⁷². Tout comme on voit un puissant vassal prosterné devant le roi, un souverain est figuré aux pieds de son vassal¹⁷³ dans une attitude de déférence. Comme l'enlumineur médiéval dessine toujours le roi coiffé de la couronne, qu'il dorme au lit ou qu'il pâtisse nu, aux Enfers, pour ses péchés, de même en littérature un roi n'est jamais dépouillé de son caractère royal qui lui fait adopter l'attitude d'un personnage figé, sans mouvement. On en arrive à conclure que le roi n'est pas parmi les héros de la littérature médiévale.

Cette caractéristique littéraire est aussi valable pour la mort d'un roi. C'est un homme, il est donc mortel et ce n'est qu'exceptionnellement qu'un roi peut éviter ce destin — provisoirement ou définitivement. C'est alors qu'on parle des souverains qui ne sont pas morts, mais vivent cachés quelque part. Dans les milieux populaires, cette idée s'est conservée longtemps jusqu'à l'époque moderne¹⁷⁴. Dans la forme littéraire, on connaît la légende allemande de l'empereur Frédéric qui dort dans le mont de Kyffhäuser¹⁷⁵ et surtout la légende du roi Arthur qui fut transporté par une fée sur une île magique où il vit toujours.¹⁷⁶ Mais ici, c'est à nouveau un motif mythique qui exigerait des recherches indépendantes.

Pour qu'un roi puisse après sa mort devenir l'objet d'un intérêt littéraire, il faut que sa mort revête un caractère spécial. Comme l'avènement au trône ne suffit pas, à lui seul, pour donner lieu à une œuvre littéraire, il en est de même de la mort naturelle d'un roi. Seuls, des événements extraordinaires provoquent l'attention. Ainsi, un souverain peut tomber dans une bataille ou être assassiné à la chasse, comme nous l'avons déjà mentionné. Il peut aussi être victime d'une trahison ou d'une révolte — ainsi débute la fameuse Mort d'Arthur. Cependant, la mort d'un roi *n'est jamais développée* au point de vue

¹⁷² C'est un géant qui exige la barbe d'Arthur — Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM X, 3 — p. 473-éd. HAMMER X, 5 — p. 172). Parmi les conditions irréalisables en apparence et que Charlemagne impose à Huon de Bordeaux (éd. RUELLE, V. 2369, 6711 et suiv.) afin que ce dernier obtienne le pardon, est aussi celle-ci: Huon doit pénétrer à Babylon au palais de l'émir et couper la barbe de ce dernier. De façon générale, voir pour tous ces motifs A. H. KRAPPE, *Über die Quellen des Huon de Bordeaux* (Zeitschrift für roman. Philologie 54, 1934, p. 72).

¹⁷³ Louis se prosterne devant Guillaume qui l'avait sauvé (Le Couronnement de Louis. Ed. E. LANGLOIS³, V. 1728 et suiv.); dans le Chant des Nibelungen, Attila avec sa femme Kriemhild se prosternent devant Rudeger (Av. 37, str. 2152). Au dire de Lamperti Annales ad a. 1073 (éd. SCHMIDT-FRITZ, p. 190, 210), Henri IV se jeta aux pieds des princes.

¹⁷⁴ Voir à ce sujet, avec indication d'autre littérature à consulter, GRAUS, *Volk*, p. 392.

¹⁷⁵ A ce propos, voir E. H. KANTOROWICZ, *Zu den Rechtsgrundlagen der Kaisersage* (à l'origine 1957; maintenant dans ses *Selected Studies*, New York 1965, p. 291 et suiv.)

¹⁷⁶ A ce sujet, on trouve une récapitulation de la question dans l'article de R. Sh. LOOMIS, *The Legend of Arthur's Survival* (dans le recueil de travaux réd. par LOOMIS et intitulé *Arthurian Literature in the Middle Ages*, p. 64—71).

littéraire; elle n'est ni l'achèvement du drame dans une légende héroïque ni une glorification, comme dans la légende d'un saint¹⁷⁷. Lors de la mort subite d'un roi, on chuchotait souvent qu'il avait été empoisonné¹⁷⁸ et il en fut ainsi parfois bien qu'il s'agisse dans la plupart des cas, de conjectures dépourvues de tout fondement. Pour la plupart, ces hypothèses sont traitées par des chroniqueurs; ce n'est que rarement que l'assassinat d'un roi a servi de sujet à une œuvre littéraire¹⁷⁹. Le sujet du roi que son frère empoisonne, la reine aidant, était déjà connu au moyen âge¹⁸⁰, mais il a fallu attendre le génie de Shakespeare pour que la fable prît forme d'une œuvre artistique immortelle. Et encore, l'intérêt n'y est centré ni sur la victime, ni sur l'assassin royal, mais sur le prince Hamlet, fils du roi assassiné. Du point de vue littéraire, les rois ratent jusqu'à leur mort; le rôle figé qu'ils sont obligés de tenir, empêche, ici aussi, un traitement littéraire plus animé. Seul, le roi Lear, roi dépossédé, doublé d'un père malheureux, devient pendant les derniers jours de sa vie un véritable personnage littéraire.¹⁸¹ Par ailleurs, la mort d'un roi sert de prétexte à des sermons moralisateurs. En effet, rien n'est tellement susceptible d'illustrer l'idée de l'instabilité des choses humaines. La mort d'un roi pose un problème

¹⁷⁷ Pour ce qui est des différentes conceptions de la mort du héros dans les légendes, contes de fées et la hagiographie, voir F. GRAUS, *Volk*, p. 63 et suiv., 273 et suiv.

¹⁷⁸ Parmi les nombreux exemples, je me borne à citer quelques-uns provenant de diverses époques et de diverses sources: Jordanes *Getica* XXXVI, 184 (MG AA V-1, p. 106) la prétendue tentative d'empoisonner Hunerich, roi des Vandales: Paulus Diaconus HL III, 35 (MG SS rer. Lang., p. 113): le prétendu empoisonnement d'Authari, roi des Langobards; on raconte que Louis, fils de l'empereur Charles le Chauve, fut aussi empoisonné (Annales Bertiniani ad a. 879; éd. RAU, p. 274); Parmi les sources littéraires: Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM VIII, 22 — p. 431 — éd. HAMMER VIII, 15 — p. 151): le père d'Arthur empoisonné par une source; F. PFISTER (éd.), *Der Alexanderroman des Archipresb. Leo III*, 31—2, p. 123—130); sur l'empoisonnement d'Alexandre le Grand. Quant aux récits semblables qu'on rencontre même au bas moyen âge: J. MACEK, *Smrt Ladislava Pohrobka* (La mort de Ladislav le Posthume) (Českosl. čas. historický 14, 1966, p. 766—775). Quelques données de caractère général dans l'article de P. BROWE, *Die angebliche Vergiftung Kaiser Heinrichs VII.* (Historisches Jahrbuch 49, 1929, p. 479—488).

¹⁷⁹ P. ex., dans le cycle de la jeunesse de Charlemagne (Mainet) où quelques versions racontent que Pipin et Berthe furent empoisonnés par les enfants naturels que Pipin avait eus avec la fausse Berthe. Quant aux versions particulières, voir l'ouvrage le plus étendu jusqu'à présent d'AD. MEMMER, *Die altfranzösische Bertasage und das Volksmärchen* (Halle 1935), p. 208—218 — surtout la p. 213.

¹⁸⁰ Chez Saxo Grammaticus. En ce qui concerne les prédécesseurs de Hamlet dans la littérature, voir J. SCHICK, *Die Entstehung des Hamlet* (Jahrbuch der deutschen Shakespeare-Gesellschaft 38, 1902, p. XIII—XLVIII; pour l'explication de la légende de Hamlet offerte chez Saxo Grammaticus, voir R. F. SCHRÖDER, *Der Ursprung der Hamlet Sage* (Germanisch-Romanische Monatsschrift 26, 1938, p. 81—108).

¹⁸¹ Voir Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM II, 11 — p. 262 et suiv. — éd. HAMMER II, 10 — p. 46 et suiv.). Voir aussi E. BODE, *Die Learsage vor Shakespeare* (Halle 1904).

théorique lors de l'établissement de l'institution de l'Etat médiéval¹⁸² qui doit dépasser la notion étroitement personnaliste du pouvoir du roi pour parvenir jusqu'à la notion de «royauté». La mort d'un roi, c'est tout ce que nous venons de dire — sauf un sujet littéraire.

Je tiens à noter que je ne me suis pas assigné comme but de donner un répertoire des topiques ou motifs royaux dans la littérature médiévale. J'ai voulu tout simplement montrer — à l'appui de quelques exemples — l'ordre stylistique rigoureux ainsi que le caractère conditionné du «roi» dans la littérature médiévale. Un fait est mis en évidence dans cette esquisse sur lequel j'ai déjà attiré l'attention dans l'introduction: c'est que le «roi littéraire» ne reflète de façon mécanique aucun roi réel, que la littérature n'est pas un miroir qui nous montrerait la réalité, ne fût-ce que dans le reflet d'un miroir». La littérature ne fait que styliser. Or, bien que l'énumération des topiques et des motifs n'ait été qu'incomplète, on put constater que c'est de manière assez hétérogène que la littérature procède à la stylisation des sujets. Un problème clef surgit devant l'historien: celui de savoir si, en dehors des courants littéraires et artistiques, on peut se trouver également en face des problèmes historico-sociaux, en d'autres termes, si l'on peut constater des courants sociaux ainsi qu'une certaine évolution *historique* de l'idée du roi.

Il est presque inutile de répéter qu'il ne peut être question que d'un aperçu sommaire et forcément incomplet des tendances et courants et non pas de véritables recherches fouillées qui ne sauraient se limiter à un portrait littéraire du souverain. Le but principal que cet article se propose est, en effet, d'éveiller l'intérêt pour les problèmes posés et de montrer de nouvelles possibilités d'analyses et d'examens.

Pour ce qui est de la critique et, en général, des opinions s'élevant contre la royauté, il faut faire une distinction minutieuse entre la critique de la personne et celle de l'institution. La grande majorité des voix critiques — qu'il s'agisse des rois ou des papes, du clergé ou de la chevalerie — ne critiquent pas l'institution respective (comme cela peut parfois sembler à l'historien dans une première lecture superficielle), mais critiquent bel et bien des personnes. Un personnage concret est apprécié en fonction des postulats de son office ou mis en comparaison avec des représentants idéalisés de son état. On comprend qu'une telle appréciation ou comparaison ne tournent pas, en général, à l'avantage du roi ou prélat en question, mais loin d'être une critique de la royauté ou de l'Eglise, ce n'est que la critique d'un personnage concret. Plutôt que d'en être affaiblie, l'idée idéalisée s'en trouve renforcée et l'historien devra éviter de généraliser cette attitude critique.

Mais revenons au roi et à la description que fait de lui la littérature médiévale.

¹⁸² L'ouvrage de base en ce qui concerne le souverain E. H. KANTOROWICZ, *The King' Two Bodies. A Study in Medieval Political Theology* (Princeton 1957).

Comme nous l'avons déjà dit, c'est le ton monarchique qui prédomine en général. Cependant, en ce qui concerne la littérature théorique, on peut encore rencontrer l'ancien courant antique qui considère avec méfiance tout pouvoir temporel¹⁸³ et qui ne parvient qu'imparfaitement à surmonter son aversion pour les personnages qui détiennent le pouvoir. On sait que dans l'Eglise même ce point de vue s'affirmait assez fortement de temps en temps et qu'il n'était pas limité aux seuls courants hérétiques. La fameuse querelle des Investitures¹⁸⁴ n'a été que l'un des sommets de la critique adressée aux rois et les voix critiques continuèrent à s'élever. Ce n'est qu'à titre d'exemple que je mentionne au bas moyen âge le prédicateur tchéque, Milíč de Kroměříž, qui n'a pas craint de dire en face à Charles IV que c'était lui, l'empereur, qui était le véritable Antéchrist¹⁸⁵. Au seuil de l'époque moderne, on peut lire dans un recueil devenu populaire¹⁸⁶ qu'à moins de mourir au berceau, aucun souverain ou prince ne sera sauvé. Cette critique (que l'Eglise considérait comme hérétique) atteignit son sommet théorique dans les écrits de l'écrivain tchèque Petr Chelčický (c. 1390 — 1460?)¹⁸⁷ qu'on a tort de négliger et d'oublier. Toutefois, ce genre de critique — qui pour être générale, n'en est pas moins précise et accusée et qu'on lit dans les traités érudits ou dans les écrits hérétiques, n'a presque pas d'analogie dans la littérature médiévale. Quant aux ouvrages dirigés contre la monarchie, on perdrait son temps à les chercher.

Comme nous l'avons déjà dit, c'est une critique *indirecte* du souverain et à la fois sa défense indirecte qui prédominent dans la littérature médiévale.

¹⁸³ Voir à ce sujet: F. GRAUS, *Několik poznámek ke středověkému učení o společnosti* (Quelques remarques sur la doctrine médiévale de la société) *Československý časopis historický* 7, 1959, p. 205—231; du même auteur *Volk*, p. 303 et suiv.

¹⁸⁴ Les sources ont été publiées dans l'édition d'ensemble; MG, *Libelli de lite*, I—III. Il existe une abondante littérature monographique traitant les différents cas. Pour des récapitulations générales les plus récentes, voir A. FLICHE, *La Réforme grégorienne et la Reconquête chrétienne* et A. FLICHE — R. FOREVILLE — J. ROUSSET, *Du premier Concile du Latran à l'avènement d'Innocence (Histoire de l'Eglise VIII-IX)*, Paris 1950—1953; K. JORDAN dans B. GEBHARDT, *Handbuch der deutschen Geschichte I^o* (herausgegeben von H. GRUNDMANN, Stuttgart 1964, p. 243 et suiv.)

¹⁸⁵ Voir le récit qu'en fit son disciple Matěj z Janova (Mathias de Janov) dans *Regulae Veteris et Novi testamenti* III, 5, 11 (éd. VI. KYBAL, III, Innsbruck 1911, p. 361): «Hic prelatos summos, archiepiscopos et episcopos corripuit viriliter pro hiis, in quibus visi sunt aberrare. Hic indutus zelo quasi toraci, imperatorem predictum [sc. Carolum IV.] aggressus, digito indicavit et dixit sibi coram omnibus, quod ille sit magnus Antychristus. Propter quod carceres et vincula diuturna est perpessus». Il n'y a aucun doute que Milíč y renoua avec des opinions hérétiques fondamentales plus anciennes.

¹⁸⁶ J. BOLTE (éd.), *Johannes Pauli*, No 453 et note II, p. 362.

¹⁸⁷ Surtout dans son traité «O trojím lidu řeč» [Discours sur le triple peuple], éd. R. HOLINKA, Praha 1940. Pour un aperçu sommaire sur Chelčický, voir R. URBÁNEK, *České dějiny* [Histoire de Bohême] (Praha 1930), p. 882—979; *Dějiny české literatury* [Histoire de la littérature tchèque] I, réd. J. HRABÁK (Praha 1959), p. 271—278.

Cette critique ainsi que cette défense affectent diverses formes et aspects¹⁸⁸; au point de vue littéraire, le genre le plus remarquable et le plus fréquent est la glorification d'un membre d'une famille puissante¹⁸⁹ qui fut banni pour s'être révolté contre le souverain et qui est opposé — comme modèle de toutes les vertus — à un roi faible et perfide.

Chose étonnante, c'est que le personnage d'un roi n'attire pas trop les écrivains satiriques. Que la satire n'évite pas directement les rois, nul doute¹⁹⁰, mais en comparant l'intensité avec laquelle les satires médiévales exposent le pape et le clergé à la risée publique, avec les vellétés timides de la satire dirigée contre les rois, on ne manque pas d'être surpris par sa faiblesse et ses idées floues. On trouve bien une critique satirique camouflée dans «Salomon et Marcolfus»¹⁹¹, mais — fait significatif — elle est probablement arrivée d'Orient en Europe où elle ne s'est jamais acclimatée comme critique de Salomon. Le laid et grossier personnage de Marcolfus qui n'en dupe pas moins Salomon, le plus sage des rois, était bien connu et cité en Europe, sans, cependant, être développé indépendamment et sans avoir fondé une tradition littéraire propre.

C'est en transposant toute la société au règne animal que la littérature se hasarde plus souvent à aborder la critique des gouvernants. Ce genre jouissait d'une grande faveur et je m'excuse de ne pouvoir que l'effleurer parce que sa caractéristique, tant soit peu profonde, exigerait des pages entières. De l'Antiquité, on hérita le récit des deux pèlerins qui se sont trouvés dans le royaume des singes¹⁹². A la question du roi des singes demandant aux pèlerins de lui dire devant qui ils se trouvent, l'un des pèlerins, rusé et flatteur, répondit qu'il voyait un puissant empereur entouré de sa cour. Sa réponse lui attira

¹⁸⁸ Voir ci-dessus, p. 43. Cette défense, cela s'entend, peut revêtir diverses formes. A titre d'exemple, je cite le récit du roi de France qui donna au jongleur une seule pièce de monnaie. Comme ce dernier faisait appel à la libéralité du roi en disant qu'il était son parent du côté d'Adam le roi lui fit remarquer que compte tenu du nombre considérable de ces „héritiers“ du côté d'Adam, il ne lui revenait pas même cette pièce. Quant aux parallèles de ce récit très répandu, voir: A. WESSELSKI, *Mönchslatein*, No 111 et note 238; J. BOLTE (éd.), *Johannes Pauli*, No 517 et note II, p. 375.

¹⁸⁹ A ce propos, voir surtout R. R. BEZZOLA, *De Roland à Raoul de Cambrai* (in: *Mélanges Ernest Hoepffner*, Paris 1949, p. 195—213). Pour d'autres ouvrages, voir la note 60.

¹⁹⁰ P. LEHMANN, *Die Parodie im Mittelalter* (Stuttgart 1963), p. 78.

¹⁹¹ Ed. W. BENARY, *Salomon et Marcolfus* (Heidelberg 1914). L'inscription du codex B¹ (voir à la p. 47) est significative: «Conflictus verborum inter regem Salomomem et rusticum Marcolfum factorum». En ce qui concerne la version allemande Salman und Morolf, voir un aperçu chez W. J. SCHRÖDER, *Spielmannsepik* (Stuttgart 1962), p. 69—80. Pour le 12^e siècle, l'auteur s'étend sur l'«action» du récit.

¹⁹² Ed. G. THIELE, *Der Lateinische Äsop des Romulus und die Prosa-Fassungen des Phädrus* (Heidelberg 1910), No 78 p. 266—271. Quant à l'utilisation concrète de ce parallèle dans la lutte politique, voir F. P. PICKERING, *Literatur und darstellende Kunst im Mittelalter* (Berlin 1966), p. 135 et suiv.

éloges et quantité de présents, tandis que son compagnon, en disant qu'il ne voyait que des signes, fut déchiré par ceux-ci, fous de rage. La tendance du récit saute aux yeux.

La transposition de la société humaine au règne animal peut, cependant, donner lieu à des allusions concernant des événements et des personnages contemporains. Ainsi, par exemple, dans le *Roman de Renart*¹⁹³, le Noble roi-lion (et de façon encore plus accusée, son épouse), jouent, par endroits, un rôle plutôt étrange, ou encore dans le *Nouveau Conseil*¹⁹⁴ de l'écrivain tchèque Smil Flaška de Pardubice (mort en 1402) relatant «en travesti animal» la situation du Royaume de Bohême vers la fin du 14^e siècle, où l'auteur adopte à l'égard des problèmes politiques brûlants le point de vue de la haute noblesse. Grâce à ces travestis, la critique peut aller plus loin encore et montrer, comme p.ex. dans le *Couronnement de Renart*¹⁹⁵, comment un candidat tout à fait incapable arrive par des subterfuges et des ruses à monter sur le trône, ou — en forçant encore davantage l'allusion, la critique peut faire un âne roi des animaux¹⁹⁶.

Il arrive couramment dans les Chansons de geste, dans les chroniques ainsi que dans la poésie qu'un roi fasse son apparition: quant aux rois des animaux et des oiseaux, ils règnent dans leurs royaumes allégoriques. Cependant, l'entrée en scène d'un roi n'était pas toujours naturelle dans tous les genres littéraires. C'est ainsi que dans les fabliaux le roi ne joue presque aucun rôle¹⁹⁷. Non

¹⁹³ Voir un aperçu de ce cycle chez R. BOSSUAT, *Le Roman de Renard* (Paris 1957); J. FLINN *Le Roman de Renart dans la littérature française et dans les littératures étrangères au moyen âge* (Paris 1963). C'est un cycle d'origine expressément littéraire; toutefois, son action a lieu au village.

¹⁹⁴ La plus récente édition est celle de J. DAŇHELKA, *Smil Flaška z Pardubic, Nová Rada* [Nouveau Conseil] (Praha 1950). Pour l'interprétation: J. B. ČAPEK, *Vznik a funkce Nové rady* [L'origine et la mission du «Nouveau Conseil»] (*Věstník Královské české společnosti nauk. Trř. pro filosofii, historii a filologii* 1938, No 1).

¹⁹⁵ Ed. A. FOULET. Pour ce qui est des allusions et événements contemporains, voir l'introduction à cette édition, p. LIV et suiv. La portée du poème n'était pas très grande. Pour son rapport à Rutebeuf: U. LEO, *Studien zu Rutebeuf* (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie H. 67, Halle 1922), avec la thèse soutenant que le Couronnement était une satire politique de caractère conservateur. C'est aussi J. FLINN, *op. cit.*, p. 202 et suiv., qui souligne ce caractère satirique.

¹⁹⁶ J. BOLTE (ed.), *Johannes Pauli*, complément No 744 (II, p. 35—37 et p. 419). Après avoir surpris la crédulité du lion, l'âne est fait roi par trahison, ruse et chance.

¹⁹⁷ On sait qu'il existe diverses interprétations de la destination politique des fabliaux. Alors qu'en son temps, dans son ouvrage classique, *Les fabliaux. Etudes de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge* (4^e éd., Paris 1925), J. BÉDIER considérait les fabliaux comme manifestations de la littérature bourgeoise, récemment, P. NYKROG, *Les Fabliaux. Etude d'histoire littéraire et de stylistique médiévale* (Copenhague 1957), ne partage pas cette opinion et tient les fabliaux pour «un genre courtois burlesque». Je ne me sens pas qualifié pour adopter un point de vue quant au fond du différend; j'aimerais, cependant, attirer l'attention sur le fait que dans les fabliaux le roi ne joue

pas que les fabliaux eussent délibérément évité de mettre en scène un roi¹⁹⁸, mais on conçoit facilement que dans une description réaliste du milieu villageois ou bourgeois, la présence d'un roi n'aurait pas été de mise. Vivant au milieu de sa cour, entouré de courtisans et de serviteurs, le roi tient son rôle dans la société idéalisée des romans chevaleresques à côté des puissants seigneurs féodaux ou lutte contre eux. S'il apparaît dans un milieu villageois ou bourgeois, c'est tout à fait par hasard, sporadiquement, et il y fait alors figure d'un étranger. Il se peut, à la rigueur, que les villageois jouent au roi ou à la reine, comme le raconte, au 13^e siècle, Adam le Bossu¹⁹⁹, où ils parlent d'un roi lointain comme d'un personnage d'un conte de fées. Il est rare et tout à fait par hasard qu'ils voient le roi en personne, p.ex. à la chasse, mais il ne fait pas partie de leur vie. A l'encontre des seigneurs féodaux, le roi est trop loin d'eux pour qu'il puisse figurer dans une description réaliste de leur milieu.

Il ne est de même — dans une large mesure — de la bourgeoisie et de son orbite culturelle. Aux yeux d'un bourgeois, le roi est un personnage d'un monde autre que celui que le bourgeois connaît par son expérience de la vie quotidienne; c'est pourquoi le roi n'acquiesce jamais droit de cité dans la littérature bourgeoise. On a pu, bien sûr, raconter (d'ailleurs sur la base de modèles orientaux) qu'on ne doit pas s'attarder dans une ville où le roi dépense plus qu'il ne reçoit en revenus²⁰⁰ — opinion qui reflète manifestement le point de vue des bourgeois et des commerçants, on a pu encore inventer l'histoire d'un roi qui s'était trouvé inopinément dans un milieu bourgeois sans y être reconnu ou qui est même

pas le même rôle que dans la littérature «aristocratique-féodale». D'autre part, j'accepte pleinement les réserves formulées au sujet de la contradiction existant entre les deux interprétations par J. RYCHNER, *Contribution à l'étude des fabliaux* (Neuchâtel-Genève 1960) en faisant en même temps remarquer l'importance revêtue par différentes variantes des fabliaux.

¹⁹⁸ Voir, p.ex., Le roi d'Angleterre et le jongleur d'Ely où le roi fait montre d'un esprit plutôt obtus (éd. A. DE MONTAIGLON - G. RAYNAUD, *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles imprimés ou inédits II*, Paris 1877, No 52 p. 242—256).

¹⁹⁹ Le jeu de Robin et Marion. Ed. E. LANGLOIS; la description du jeu aux rois et aux reines V. 496 et suiv. Pour la littérature et autres données, voir J. ROLLAND, *Essai paléographique et bibliographique sur le théâtre profane en France avant le XVe siècle* (Paris 1945), p. 273 et suiv., 286 et suiv.

²⁰⁰ *Disciplina clericalis*, exemplum XXV (éd. A. HILKA - W. SÖDERHJELM, *Die Disciplina clericalis des Petrus Alfonsi*. Heidelberg 1911, p. 37—38).

²⁰¹ A ce sujet, voir J. F. FALK, *Etude sociale sur les Chansons de geste* (Upsala 1899), p. 97 et suiv. On connaît bien l'utilisation, au 14^e siècle, de ce motif dans Hugues Capet, où le premier Capétien est censé être le petit fils du plus riche boucher parisien (et où on l'appelle par conséquent aussi «Hue le boucher»). Voir à ce propos, le récent travail de R. BOSSUAT, *La Chanson de «Hugues Capet»* (Romania 71, 1950, p. 450—481), qui date cette œuvre peu après 1358 en la localisant à Paris. Voir aussi R. BOSSUAT, *Théséus de Cologne* (Le Moyen Age 65, 1959, p. 127, 300 et suiv., 315 et suiv.).

sorti de ce milieu²⁰¹; reste à savoir si des récits de ce genre n'étaient plutôt appelés — tout au moins à leur début — à ridiculiser le roi. On sait, d'ailleurs, que pour ce qui est des moqueries auxquelles est exposée la société chevaleresque avec, à sa tête, le roi, les bourgeois s'en donnent parfois à cœur joie²⁰². Le roi n'est pas donc un personnage inconnu dans la littérature bourgeoise; mais il ne s'y acclimate pas et quand on va, dans les récits sur l'Utopie légendaire, échafauder la conception imaginaire d'une société bourgeoise idéale, on n'y voit figurer aucun roi, si idéalisé fût-il. Dans la plupart des cas, ces Utopies sont organisées à l'instar des républiques bourgeoises.²⁰³

C'est donc d'une façon particulièrement expressive qu'on voit se confirmer, même lors d'un examen superficiel de l'idée du roi, le fait sur lequel nous avons attiré l'attention dans l'introduction: qu'il était rare qu'on puisse tirer de la littérature des conclusions historiques *directes*. Partout, on peut constater un conditionnement topique, partout, dans les tableaux, on a sciemment recours à des poncifs traditionnels. Cette «technique» ne manque pas d'avoir pour résultat que les auteurs interprètent plutôt des opinions et tendances *de longue durée* et qu'ils expriment plutôt la diversité d'intérêts et de goûts du public auquel ils s'adressent, dont ils sortent et avec lequel ils vivent. On peut, pour ainsi dire, assister au dédoublement de la personnalité d'un seul et même souverain qui joue indépendamment deux rôles différents, voire même contradictoires.²⁰⁴ Mais on peut tout aussi bien voir, dans la personnalité d'un seul et même souverain, différentes tendances caractéristiques s'entremêler sans cesse²⁰⁵. Le public populaire des campagnes idéalise le souverain qu'il tient pour le défenseur du droit et des pauvres, il le glorifie dans les contes de fées et reprend, des siècles durant, diverses légendes, nées à l'origine dans un tout autre milieu, mais qui revêtent à ses yeux l'aspect d'un mirage: celui du «grand monde éblouissant de beauté» dont le «bon roi» fait partie intégrante aussi longtemps que les rois se trouvent à la tête de la société²⁰⁶ (Qui serait tenté de considérer cette évolution comme trop primitive, devrait se rappeler la «littérature» publiée au 20^e siècle à l'intention du grand public et qui était marquée d'une tendance constante à choisir la «haute société» pour le théâtre

²⁰² A ce sujet, voir H. THEODOR, *Die komischen Elemente der altfranzösischen Chansons de geste* (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 48, 1913, surtout à la p. 141 et suiv. G. SCHMIDT, *Die Darstellung des Herrschers*, p. 485 et suiv.

²⁰³ Dans ce contexte, j'ai essayé d'apporter quelques parallèles et données dans l'article intitulé; F. GRAUS, *Social Utopias in the Middle Ages* (Past and Present, No 38, 1967, p. 3—19).

²⁰⁴ On peut le constater de façon expressive dans le cas d'Attila, roi des Huns; voir, ci-dessus, la note 123.

²⁰⁵ P. ex. chez Charlemagne, voir, ci-dessus, à la p. 21, 26.

²⁰⁶ A ce propos, voir mon article cité dans la note 203 et R. MANDROU *De la culture populaire au XVII^e et XVIII^e siècles* (Paris 1964).

de ses sujets. C'est dans ce «meilleur monde» — que ce soit celui des millionnaires de Hollywood, des vedettes du sport ou de la chanson — que cette «littérature» reporte le lecteur ordinaire qui se trouve — tout au moins pour le moment et dans son imagination — «transplanté» dans un monde autrement inaccessible pour lui.

Il n'en est pas ainsi du milieu bourgeois auquel le roi est, en somme, étranger. Ce disant, je n'ai pas l'intention d'affirmer que la bourgeoisie au moyen âge était orientée contre la royauté; bien au contraire, c'est à l'ombre de la puissance royale que la bourgeoisie se développe en France et là où le pouvoir du souverain est faible, comme en Allemagne, elle ne peut s'affirmer dans le domaine économique à côté de la noblesse ou contre cette dernière, sans parler du domaine politique ou culturel. Mais en France même, la culture bourgeoise semble porter un grand intérêt au monarque. Il est trop loin d'elle par sa culture ainsi que par la prépondérance de sa fonction et de ses valeurs, et la bourgeoisie, à l'opposé de la classe paysanne, ne tarde pas à se forger ses propres valeurs caractéristiques et à former son élite intellectuelle²⁰⁷. Or, le monde des Chansons de geste avec ses rois et ses puissants seigneurs est resté étranger à ces intellectuels bourgeois. Il est vrai que, pendant un court laps de temps, la bourgeoisie reprend (en les adaptant un peu) les anciens romans chevaleresques²⁰⁸, mais il ne s'agit là que d'une mode passagère où les modèles anciens ne font guère que survivre, et bien qu'ils soient lus dans le milieu bourgeois, restent sans influence sur la littérature bourgeoise. Les bourgeois ont leurs propres soucis et leurs propres idéals qui ne tardent d'ailleurs pas à prendre corps dans la littérature.

C'est pourquoi le souverain apparaît — au point de vue littéraire — avant tout dans ce qu'on pourrait appeler la littérature féodale. C'est certes une tentative particulièrement hardie et qui, sans doute, simplifie à outrance le problème, que celle de vouloir étudier tous les courants de la littérature médiévale occupés à décrire les rois. En effet, on peut y constater des divergences très marquées suivant les régions de sorte que la description apportée par la littérature médiévale allemande diffère parfois sensiblement de celle qu'on trouve dans la littérature française. Si, en dépit de toutes les différences locales et régionales, on peut constater certains courants *généraux*, cela tient avant tout

²⁰⁷ Dans ce contexte, voir surtout les travaux de J. LE GOFF cités ci-dessus, dans la note 10.

²⁰⁸ Sur les romans en prose, voir les aperçus chez D. DOUTREPONT, *Les Mises en prose des Epopées et des Romans chevaleresques du XIV^e siècle au XVI^e siècle*. (Bruxelles 1939) avec une vue d'ensemble de versions particulières W. STAMMLER, *Die „bürgerliche“ Dichtung des Spätmittelalters* (à l'origine 1928; plus tard dans ses *Kleine Schriften zur Literaturgeschichte des Mittelalters*, 1953, p. 71—95); *Chansons de geste und höfischer Roman* (Studia Romanica H. 4, Heidelberg 1963). Reste à savoir jusqu'à quel point les versions particulières peuvent être désignées comme „bourgeoises“. A mon avis, cette désignation ne concerne qu'une part relativement petite.

à ce que la littérature médiévale forme, dans une certaine mesure, un ensemble, à ce qu'elle puise — malgré les différences de langues — aux mêmes sources et à ce qu'elle subit des «engouements» communs introduits surtout par l'intermédiaire du clergé et de sa culture universelle.

Dans les anciens récits et légendes héroïques, c'est — sans contredit — le roi qui jouait le rôle central; à côté de Beowulf, tous les autres personnages sont relégués à l'arrière-plan.

Le héros, c'est le roi, et le mauvais roi, considéré comme type, n'y apparaît pas encore. Si l'on parle d'un mauvais roi, il s'agit d'un personnage avare ou lâche²⁰⁹. En général, le roi est calqué sur le modèle idéalisé des héros.

Un changement survient au 11^e siècle. Le souverain idéalisé, entouré de la société féodale, elle-même idéalisée, pénètre dans la littérature. C'est dans la Chanson de Roland²¹⁰ que cette société trouva son image impressionnante et immortelle. Quant au souverain, on lui prête encore quelques traits pris aux héros anciens, mais il est en même temps le soldat de la foi chrétienne et le roi juste, libéral, sage et, avant tout «fidèle», dans l'acception médiévale du terme *fidelis* — c'est à dire loyal. Le monde de la pensée de l'époque ne connaît pas de mauvais roi; seuls les païens sont gouvernés par de mauvais rois, mais là encore, plutôt que leur caractère de roi, c'est leur religion païenne qui est à l'origine de leur dépravation. Cependant, ce sont des traîtres avec, à leur tête, Ganelon²¹¹, qui sont les héros négatifs de cette société. Les descendants de Ganelon vont continuer ses infamies et fonder la tradition littéraire du «traître». Cependant, le roi cesse alors d'être un *héros littéraire*; ce sont ses vassaux fidèles qui vont l'éclipser. Dans la littérature, Charlemagne s'efface derrière Roland, son neveu et vassal.

Le 12^e siècle vit se produire un autre changement capital²¹². C'est alors qu'est née la Chanson féodale proprement dite d'où le roi, relégué à l'arrière-plan, commence à disparaître. Charlemagne y devient un vieillard malade (auquel on prête beaucoup de tares) et Arthur préside en somnolant à la Table ronde. Les poèmes épiques de cette période ne connaissent, pour ainsi dire, plus de bon roi héroïque. Le roi ne joue plus qu'un rôle négatif, si tant est qu'il joue

²⁰⁹ La première tentative apparaît de bonne heure lors de la description du roi Gunther dans l'œuvre en latin intitulée *Waltharius* que j'ai déjà mentionnée et qui remonte au 9^e ou 10^e siècle.

²¹⁰ Voir, là-dessus, la note 54 et spéc. le livre mentionné de M. WALTZ.

²¹¹ Dans la Chanson de Roland, Ganelon est encore un personnage «vivant» au point de vue littéraire, possédant une vie et une évolution propres, bien à lui (surtout dans la première partie du poème). Cependant, il ne tarde pas à devenir le prototype de traître et désormais toute sa famille sera marquée de ce signe de réprobation.

²¹² A l'opposé des recherches plus anciennes, l'historiographie moderne se rend de plus en plus clairement compte des changements qui s'étaient produits au 12^e siècle même. A ce propos, voir K. Bosl, *Das Hochmittelalter in der deutschen und europäischen Geschichte* (Historische Zeitschrift 194, 1962, p. 529—567).

encore un rôle. Il est avare, ingrat, impitoyable et surtout déloyal. Il ne tient pas ses engagements, a tous les défauts imaginables. C'est son vassal, puissant, brave et généreux, qui est maintenant le héros idéal auquel la rancune du souverain avait imposé le rôle de rebelle.

La nouvelle vogue du roman d'aventures qui va suivre, n'aura que faire d'un roi, si ce n'est pour lui faire jouer un rôle de second plan. En effet, tout autre puissant de ce monde peut devenir le héros d'aventures prodigieuses — mais pas encore un roturier du genre de Robinson, capable de vaincre par son ingéniosité l'ambiance inhospitalière où il peut se trouver²¹³. Si le roman d'aventures à ses débuts se rattache encore au roman féodal par la personne du héros banni de sa patrie par un roi injuste²¹⁴, il s'affranchit toujours davantage de toute entrave et ne tarde pas à se développer tout à fait indépendamment. Le roi y perd tout ce qui lui était encore resté des traits littéraires vivants; dans l'enchevêtrement des topiques littéraires du bas moyen âge, il n'est plus qu'une figure stéréotypée qui est loin d'attirer encore l'intérêt de lecteurs bourgeois. Le roi ne disparaît pas tout à fait de la littérature médiévale et on le conçoit si l'on tient compte de l'important rôle qu'il joue encore dans la société. Mais le personnage royal se raidit de plus en plus, on se borne à le mentionner ou à donner de lui une description tout à fait statique; il n'a plus de vie littéraire et ne renaîtra pour cette vie qu'à l'époque moderne dans des conditions littéraires et sociales changées. Toutes ces vagues et modes mettent, cependant, à profit des topiques et des motifs plus ou moins identiques et figés.

* * *

Si j'ai choisi quelques allusions au «peuple» que l'on trouve dans la littérature médiévale pour pendant instructif de l'analyse des manifestations typiques de la conception du roi dans cette littérature, c'est parce qu'on peut ainsi se rendre très bien compte des différences existant entre ces deux notions quant au topique, à sa vitalité ainsi qu'à son traitement littéraire. Alors que

²¹³ Une certaine tentative assez curieuse d'utiliser le motif de Robinson se trouve dans le poème Ogier le Danois (la seule édition, jusqu'à présent, est celle de J. BARROIS, *La chevalerie Ogier de Danemarche par Raimbert de Paris*. Paris 1842), V. 8345 et suiv., Resté seul dans un château fort assiégé, Ogier pourvoie lui-même à sa subsistance: (il moud du blé, etc.) Les autres héros des romans d'aventures n'essaient même pas de prendre racine dans le désert; le plus souvent, c'est une nouvelle aventure qui leur permet de quitter la région inhospitalière (ils sont enlevés par un griffon, etc.). Une vie ressemblant un peu à celle de Robinson est décrite aussi dans Tristan et Iseut de Beroul (ed. MÖLK, V. 1275 et suiv.). Le poète y raconte la vie primitive dans la forêt des deux amants fugitifs.

²¹⁴ De façon très marquée, p. ex., dans le poème français Huon de Bordeaux ou dans le poème allemand plus ancien Herzog Ernst.

le souverain attire sur sa personne l'attention des contemporains et, dans une certaine mesure, aussi celle des poètes, le peuple échappe, en raison de son anonymat, au traitement littéraire aussi bien que plastique. Tout homme qui a une certaine instruction se fait une idée du roi, tel qu'il apparaît dans la littérature médiévale. Selon son degré d'instruction et selon ses intérêts, certaines associations surgissent dans son esprit: il se rappellera le vénérable personnage de Charlemagne «à la barbe fleurie» de la Chanson de Roland ou la figure ambiguë de Gunther du Chant des Nibelungen ou encore un autre personnage de la littérature médiévale qu'il avait autrefois appris à connaître au fil de ses lectures scolaires ou dans les traductions d'œuvres médiévales. Si, par contre, vous lui demandez de vous esquisser l'idée qu'il se fait du «peuple» du moyen âge, vous risquez d'embarrasser même un spécialiste. En effet, ce ne sont pas seulement des groupes expressifs de miséreux, de mendiants, de bourgeois ou de paysans qui tombent sous la notion du peuple, mais le «peuple» mentionné à côté du roi dans presque chaque poème épique médiéval de quelque importance et qui est presque toujours dénué de toute caractéristique définie.

C'est le «peuple» *pris dans ce sens* que j'ai en vue dans cet article. On comprend, cependant, que l'examen de ce «peuple», tel que je viens de le définir, touche de près à la description de certaines couches populaires: pauvres hères, artisans, paysans. Toutefois, chaque groupe doit être examiné à part et de manière approfondie parce que chacun d'eux possède ses propres topiques et revêt des caractères accusés différents selon divers genres littéraires et périodes historiques. Le «peuple» proprement dit de la littérature médiévale²¹⁵ ne

²¹⁵ Jusqu'ici, on n'a pas encore effectué de recherches approfondies sur le peuple et son rôle dans la littérature. Pour la description du peuple dans le roman grec ainsi que dans les apocryphes, voir R. SÖDER, *Die apokryphen Apostelgeschichten und die romanhafte Literatur der Antike* (Stuttgart 1932), p. 158 et suiv. Pour la littérature latine: H. G. SEILER, *Die Masse bei Tacitus* (Erlangen 1936); Z. YAVETZ, *Plebs sordida* (Athenaeum 53, 1965, p. 295—311) — Le courant représenté par Tacite était, cela va sans dire, orienté contre le peuple. Quant à l'attitude adoptée à ce propos par les Pères de l'Eglise, voir H. J. DIESNER, *Volk und Volksaufstände bei Optatus von Mileve* (à l'origine 1961; maintenant dans son ouvrage *Kirche und Staat im spätrömischen Reich*. Berlin 1964, p. 17 et suiv.). En ce qui concerne le peuple et son rôle dans la littérature (et surtout dans la hagiographie) à l'époque du Bas-Empire et à celle des Mérovingiens, voir F. GRAUS, *Volk*, p. 197—302. Pour le rôle joué par le peuple dans les mouvements du moyen âge culminant, voir B. TÖPFER, *Volk und Kirche zur Zeit der beginnenden Gottesfriedensbewegung in Frankreich* (Berlin 1957). Pour ce qui est de la description littéraire, voir G. DOUTREPONT, *Les types populaires de la littérature française I—II* (Bruxelles 1926/8) et du même auteur *La Littérature et la Société* (Bruxelles 1942), p. 197 et suiv. Pour le rôle du peuple dans les Chansons de geste: J. FALK, *Antipathies et sympathies démocratiques dans l'épopée française du Moyen âge* (in *Mélanges de philologie romane dédiée à Carl Wahlund*. Macon 1896, p. 109—122) et du même auteur, *Etude sociale sur les Chansons de geste* (Diss. Upsala 1899). Dans la littérature allemande: M.

peut être défini que de façon négative. Il ne saurait y avoir aucun doute que le moyen âge a vu des tentatives d'échafauder des définitions théoriques érudites du «peuple»²¹⁶, mais comme les écrivains du moyen âge ne se conformaient pas à ces théories, il n'est pas non plus possible de les appliquer à une analyse littéraire. Ce n'est que pour le distinguer d'autres groupes ou d'autres personnages que la littérature médiévale fait entrer le «peuple» en scène²¹⁷, ce qui revient à dire que les écrivains et les poètes ne se servent de ce terme que pour désigner un ensemble amorphe de gens en vue de le mettre en contradiction avec des personnages ou des groupes de gens plus ou moins bien définis.

Il est universellement connu que sous le terme de *populus* on désignait, au moyen âge, très souvent et dès les temps les plus reculés, les profanes; l'expression *populus et clerus* (avec toutes ses modifications linguistiques et formelles) signifie «tous» ou «tout le monde». Par rapport au groupe social bien défini du clergé, le terme général de *populus* englobe «tous les autres gens». Dans la

MACKENSEN, *Soziale Forderungen und Anschauungen der frühmittelhochdeutschen Dichter* (Neue Heidelberger Jahrbücher 1925, p. 133—171). P. GÖRLICH, *Zur Frage des Nationalbewusstseins in ostdeutschen Quellen des 12. bis 14. Jh's* (Marburg 1964), pp. 68 et suiv., 255 et suiv. étudie l'utilisation des notions *populus*-gens-plebs-nation dans un champ de sources très étroitement limité. Quant à la représentation du peuple dans la peinture, voir P. STRIEDER, *Das Volk auf deutschen Tafelbildern des ausgehenden Mittelalters* (München 1939); F. P. PICKERING, *Literatur*, p. 110.

²¹⁶ Voir, déjà dans l'Antiquité, Cicero, *De re publica* I, 39, ensuite Augustin, *De civitate dei* XIX, 24 (à ce propos, surtout E. GILSON, *Les métamorphoses de la Cité de Dieu*. Louvain-Paris 1952, p. 42 et suiv.). Isidor de Seville, *Etymologiae* IX, 4, 5 (ed. W. M. LINDSAY).

²¹⁷ Quant à l'interprétation de l'expression *populus*, etc. pour l'époque des grandes invasions (où *populus*=exercitus), voir A. DOVE, *Studien zur Vorgeschichte des deutschen Volksnamens* (SB Heidelberg 1916, 8. Abh., p. 40, 42 et suiv.). A l'époque carolingienne, on se sert du terme de „*populus*“ en général pour désigner le peuple „politique“, à savoir le peuple jouissant de tous les droits. Voir F. L. GANSHOF, *Was waren die Kapitularien?* (Weimar 1961), surtout à la p. 61 et K. F. WERNER, *Bedeutende Adelsfamilien im Reich Karls des Großen (Karl der Große I, Düsseldorf 1965, p. 83*. Sous l'influence de l'Antiquité et de la Bible, on voit aussi dans les sources de cette époque, ce terme employé au sens plus large — on l'oublie souvent. Selon J. O. PLASMANN, *Princeps und Populus* (Göttingen 1954), p. 15 et suiv., le terme de „*populus*“ est employé chez Widukind au sens de „garde“, ce qui n'est juste qu'en partie. M. HELLMANN étudie l'emploi de ce terme dans son article *Der Begriff „populus“ in der Conversio Bagoariorum et Carantanorum* (in *Cyrillo-Methodiana*, Köln-Graz 1964, p. 161—167). Dans cette source du 9^e siècle, l'expression de „*populus*“ a le sens de „profanes“. G. DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise* (Paris 1953), p. 130 et suiv., examine les termes *vulgus* et *populus* employés chez Raoul Glaber en contradiction à l'égard de la noblesse. Quant à l'emploi du terme „peuple commun“ dans les sources du bas moyen âge, voir M. David, *Les „laboratores“ du renouveau économique du XII^e siècle à la fin du XIV^e siècle*. (Revue historique de droit français et étranger 37, 1959, p. 321 et suiv.). De façon générale, pour la littérature médiévale, voir déjà G. PARIS, *Poèmes et Légendes du Moyen âge* (Paris [1900]), p. 7.

littérature antique, il désigne la nation-peuple constituant l'Etat respectif et cet emploi se conserve parfois également au moyen âge. Des dérivations des termes de *gens* ou *vulgus* jouissent d'une plus grande faveur, mais très souvent (surtout dans les régions romanes), on emploie tous ces termes sans trop de distinction. Dans leurs diverses modifications, on les emploie de manière antithétique et également hétérogène: ainsi peuvent-ils être mis en opposition par rapport aux termes de roi ou de noblesse²¹⁸. Sous leurs aspects les plus divers, les termes de *gent*, *volc* désignent tout simplement «tout le monde», hors le roi; dans les chansons de geste, on les emploie couramment pour mettre en antithèse les armées par rapport au roi²¹⁹. Dans la plupart des cas, les noms désignant le «peuple» sont usités tout à fait fortuitement²²⁰, sans qu'il y entre une intention ou un but concrets.

On rencontre, bien entendu, aussi des descriptions où les notions de «peuple» revêtent une signification plus concrète. Bien des écrivains, en mentionnant le «peuple», énumèrent les membres de ce peuple. En voici, à titres d'exemple, quelques spécimens caractéristiques; comme antithèse aux soldats, le «peuple» peut englober tous les gens non armés²²¹, ce qui signifie quelquefois aussi le

²¹⁸ Ainsi, p. ex., Tacite, *Germania* c. 12, met en contradiction „plebs“ et „principes“. Au 9^e siècle, Dieu dit au roi Louis (*Ludwigslied* XII, 23) „Hluduig, kuning min, Hilph minan liutin“. Quant à l'expression analogue *populus christianus*, voir, plus loin, la note 228. Gallus anonymus I, 11 (éd. MALECZYŃSKI, p. 31; voir aussi I, 13 — p. 34) met en contradiction *principes*-*populus*. „Jant tote“ mis en contradiction à l'égard de la reine dans *Chrétien de Troyes*, *Le Chevalier de la charrette* (éd. FOERSTER, V. 1986). On pourrait continuer cette énumération tant qu'on voudrait. Je vais citer encore un exemple très significatif: lorsque le jongleur du fabliau, qui était au service en enfer, perdit toutes les âmes au jeu de dés avec St Pierre, il annonce à Lucifer „Si ai perdu voz genz trestoz“ (*De saint Pierre et du jongleur*. A. DE MONTAIGLON-G. RAYNAUD *Recueil* V, p. 77). Par rapport au prince de l'enfer, toutes les âmes sont ses „genz“.

²¹⁹ Cet emploi est tout à fait courant, notamment dans les Chansons de geste. Voir, p. ex., dans *La Chanson de Roland* (éd. HILKA-ROHLFS), V. 2362, 2984, 3652, de façon semblable chez les Sarrasins — V. 2834. De manière analogue, l'expression de „genz de chastel“ signifie garnison du château fort et le terme de „gent eslite“ désigne des combattants de choix — *Chrétien de Troyes*, *Cligés* (éd. MICHA) V. 1833 et 2646 etc., etc.

²²⁰ Cette confusion est générale dès la basse Antiquité et Isidor de Séville désigne l'humanité par l'expression „*populus gentium*“ (voir A. BORST, *Das Bild der Geschichte*, *Deutsches Archiv* 22, 1966, p. 49). Certains auteurs essaient au moins d'établir une différenciation à l'état embryonnaire, mais ce n'est qu'en effectuant des recherches partielles qu'on pourrait réussir.

²²¹ Au 10^e siècle, le terme de „*vulgus*“ désigne les gens non armés chez Regino pour l'année 892 (éd. RAU, p. 296); Odo de Cluny, *De vita s. Geraldii Auriliac. comitis* I, 8 (MIGNE, PL 133, col. 647); „Licuit igitur laico homini in ordine pugnatorum posito gladium portare, ut inerme vulgus velut innocuum pecus a lupis, ut scriptum est, vespertinis defensaret.“ Voir aussi la description de la fin de l'époque romaine en Angleterre chez Geoffrey of Monmouth (éd. GRISCOM V., 12 et suiv. — p. 348 et suiv.; éd. HAMMER V, 11 et suiv. — p. 96 et suiv.). Cet emploi disparaît au bas moyen âge.

contraste entre gentilshommes et roturiers²²². Le «peuple», ce sont les jeunes ainsi que les vieux²²³, les riches et les pauvres²²⁴, les blonds et les bruns²²⁵, les spectateurs venus des environs et ceux qui étaient venus de loin²²⁶, bref «tout le monde». Parfois, voulant souligner encore davantage cette idée, l'auteur rehausse sa description par l'énumération de différents membres de cette foule²²⁷

²²² P.ex. dans Herzog Ernst B, V. 1535—7 (éd. BARTSCH, p. 43) on peut lire qu'au siège de Ratisbonne l'attaque fut menée par „das volc gemeinliche, beide arme und riche, ritter und gebûre“. De même, chez Wolfram von Eschenbach, Parzival (éd. K. LACHMANN⁵) 408, 1—3, les chevaliers et les marchands sont désignés comme «bovel» armé. De façon générale, tout récemment, J. BUMKE, *Studien zum Ritterbegriff im 12. und 13. Jahrhundert* (Heidelberg 1964) offre de très bons renseignements sur la terminologie de la chevalerie.

²²³ P.ex. Herzog Ernst B, V. 5272 (éd. BARTSCH, p. 112): „die alden mit den jungen“ = tout le monde. De même Chrétien de Troyes, Erec et Enide (éd. W. FOERSTER), V. 2553—4: «Or se vont tuit de vos gabant, Vieil et juene, petit et grant» et V. 4872—3: «N'i remaint juenes ne chenuz, Car mout furent esmaié tuit» etc.

²²⁴ Voir déjà dans la Bible (Ps. 48, 3) „Quique terrigenae et filii hominum: simul in unum dives et pauper“. Cette antithèse était très en faveur au moyen âge. A titre d'exemple pour le moyen âge à son apogée et le bas moyen âge: Lamperti Annales ad a. 1076 (éd. SCHMIDT-FRITZ, p. 344) „Divites et pauperes, nobiles et ignobiles“, à savoir, tous les Romains. Chrétien de Troyes. Erec et Enide (éd. W. FOERSTER); V. 6370—1: «Chascuns d'Erec veoir s'angresse, Et haut et bas, et povre et riche.» Etienne de Fougères, Livre de manières (éd. KREMER), V. LVII, 225 — les clercs «Il escummigent povre et riche». Herzog Ernst B, V. 4783—4 (éd. BARTSCH, p. 103) „daz volc gemeinliche, beide arme und riche“. Amis et Amile (éd. K. HOFMANN²), V. 3250—1: Amile invite tout le monde au banquet, c'est-à-dire «estrange et prive Et povre et riche». Au 14^e siècle, p.ex. dans la Chronique de Zbraslav I, 5 (Fontes rerum bohemicarum IV, Praha 1884, p. 12): „Turbantur cives, luget cum paupere dives“ etc. etc. Il est, d'ailleurs, remarquable que cette tournure apparaît aussi dans les monuments vieux-slaves, p.ex. dans la seconde légende vieux-slave de St Venceslas, écrite en Bohême au 11^e siècle où l'on peut lire (au chap. 5) que St Venceslas avait introduit dans la nation des lois (des lois égales pour pauvres et riches) „kako choudym kako li i bogatym“, et (au chap. 12) que St Venceslas avait l'estime générale des pauvres ainsi que des puissants „jako ot choudych tako i ot silnych“, c'est-à-dire de tout le monde (éd. J. VAŠICA dans J. VAJS, *Sborník staroslovanských literárních památek o sv. Václavu a sv. Lidmle* [Recueil des monuments littéraires vieux-slaves consacrés à St Venceslas et à Ste Ludmila] Praha 1929, p. 91 et 101). Quant aux expressions: «jeune et vieux, pauvre et riche» employées dans les chartes, voir *Deutsches Rechtswörterbuch* I (Weimar 1914—32) col. 822—823.)

²²⁵ Chrétien de Troyes. Erec et Enide (éd. W. FOERSTER), V. 2544—5: „Par ceste terre diënt tuit, Li noir et li blont et li ros.“

²²⁶ Adenet le Roi, Berte aus grans piés (éd. HOLMES), V. 1783 — gent voisine et lointaine.

²²⁷ Je cite à titre d'exemple: Chrétien de Troyes, Erec et Enide (éd. W. FOERSTER) V. 6949—6952: après le couronnement d'Erec, Arthur congédia les hôtes «Des rois et des dus et des contes Dou assez estoit granz li contes, Des autres janz et des menues Qui a la feste sont venues». Au même siècle, le chroniqueur tchèque Jarloch énumère „nobiles et ignobiles, milites et rusticos“ (Fontes rerum bohemicarum II, p. 471).

d'où naissent quelquefois des énumérations teintées de traits caractéristiques locaux ou même franchement tendancieuses.

Cependant, le moyen âge spécifie des expressions générales à l'aide d'épithètes déterminants. *Populus christianus* désigne tous les chrétiens ainsi que toute la chrétienté, mais il peut de temps en temps recevoir une nuance plus spécifique²²⁸. Comme nous l'avons déjà fait remarquer en parlant de l'emploi du terme *populus* dans la littérature antique²²⁹, ce terme peut revêtir jusqu'à la signification de «nation constitutive de l'Etat»²³⁰. Bref, l'évolution littéraire suit, dans une certaine mesure, l'évolution historique où — avec le temps — des groupes de plus en plus nombreux se séparent du terme de «peuple», terme amorphe et forgé par la nécessité. Si, au début de l'histoire d'Europe, on se trouve en face d'une société peu différenciée et n'ayant qu'une structure simple (le «peuple») de laquelle se détachent les rois avec leur garde choisie, la différenciation des différents éléments de la société s'amplifie progressivement en profondeur, sa structure se cristallise en se compliquant toujours davantage. La noblesse se détache la première du «peuple» et après la christianisation, le clergé quitte le commun en tant que groupe spécial et original, (bien qu'on puisse se demander si ceux de ses membres qui n'ont reçu que les ordres mineurs n'appartiennent pas plutôt aux gens du commun qu'ils coudoient dans

Dans les deux cas précités, ces termes désignent tout simplement «tout le monde». Par contre, au siècle suivant, les auteurs énumèrent déjà les différents éléments — p.ex. du peuple devant la ville de Babel dans *Huon de Bordeaux* (éd. P. RUELLE), V. 5435—5444; *Adenet le Roi*, *Berte aus grans piés* (éd. HOLMES), V. 2536—2540, où le messenger énumère les divers éléments de la population parmi lesquels il avait cherché la vraie Berthe, ou encore l'énumération des assiégeants dans *Fouke Fitz-Warin* (éd. J. STEVENSON, p. 338).

²²⁸ Ce terme courant est attesté — sous sa forme vieux-français (*poblo christian*) et vieux-allemand (*folches Christianes*) — déjà par le fameux Serment de Strasbourg, le plus ancien monument linguistique des deux peuples (*Nithardi Historiarum* III, 5; éd. RAU, p. 440).

²²⁹ A ce propos et en ce qui concerne le prolongement, voir R. WENSKUS, *Stammesbildung und Verfassung* (Köln-Graz 1961), p. 46 et suiv.

²³⁰ Je cite quelques exemples susceptibles d'illustrer le problème: dans *Vita Karoli* d'Einhart, c. 7, on peut lire la phrase bien connue affirmant qu'après le baptême les Saxons „Francis adunati unus cum eis populus efficerentur“; de son côté, Hinkmar de Reims écrit, en 858, à Louis le Germanique que les évêques et les archevêques „consensu et voluntate populi regni istius domnum nostrum fratrem vestrum unxerunt in regem“ (MG Capp. II, No 297, p. 439). Le terme de „populus“ apparaît, p.ex., dans la seconde moitié du 10^e siècle, dans une charte bavaroise (éd. G. FRIEDRICH, *Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiae I*, Pragae 1904—1907, No 35 p. 41). Parmi les sources littéraires, je cite, p.ex., „puple del regne“ dans *Renaus de Montauban* (éd. H. MICHELANT), p. 112, V. 22, 38 ou „la gent dou royaume“ dans *Adenet le Roi*, *Berte aus grans piés* (éd. HOLMES) V. 1662, 1727. Je mentionne encore les «Français» des *Chansons de geste*, avec leurs diverses spécifications.

la vie quotidienne et avec lesquels, pour ainsi dire, ils s'amalgament. Au moyen âge culminant, les chevaliers forment un groupe spécifique à caractère culturel et littéraire²³¹. Ce qui reste, c'est «la gent menue»²³² ou «la povre gent»²³³. Or, l'évolution ne s'arrête pas pour autant. Si aux yeux des classes dirigeantes, la couche du «peuple», qui est restée après cette triple «désintégration», n'est encore nullement différenciée et si l'on va parfois jusqu'à l'intégrer au groupe appelé péjorativement «vilains», le développement des villes et l'importance accrue des bourgeois incitent la bourgeoisie à sortir de la masse anonyme du «peuple». Dès lors, c'est dans la plupart des cas, la paysannerie qu'on désigne sous le terme de «peuple».

C'est, d'ailleurs, également dans la littérature théorique qu'on peut constater une évolution semblable lors de la détermination de la notion du «triple

²³¹ En ce qui concerne la montée sociale de diverses composantes de la population, je cite, parmi les travaux récents, surtout G. DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise* (Paris 1953); K. BOSL, *Die Reichsministerialität der Salier und Staufer* (Stuttgart 1950—51) et du même auteur *Über soziale Mobilität in der mittelalterlichen „Gesellschaft“* (à l'origine 1960; ensuite dans ses *Frühformen der Gesellschaft im mittelalterlichen Europa*, München-Wien 1964, p. 156—179. Pour la terminologie de la promotion des „chevaliers“, voir surtout J. BUMKE, op cit.

²³² Le terme lui-même est très ancien. Grégoire de Tours l'emploie (*populus minor*) H. Fr. III, 31 pour désigner tout le monde hors le roi (éd. KRUSCH, MG SS rer. Mer. I², p. 127). C'est dans ce sens que ce terme se conserve aussi dans la littérature médiévale et Chrétien de Troyes, *Le chevalier de la charrette* (éd. FOERSTER, V. 3655, 5330) emploie l'expression „jant menu“ pour la mettre en contradiction avec la reine, le roi et son neveu. De même Renclus de Moiliens, *Li Romans de Carité XXXII*, 11—12 (éd. VAN HAMEL I, p. 18) affirme: «Rois, tū ies mis haut pour gaitier, Le basse gent a toi rentiere». Cependant, en dehors de cet emploi, on rencontre, chez les mêmes auteurs, un emploi de ce terme au sens plus défini. Chrétien de Troyes, *Erec et Enide* (éd. FOERSTER), V. 6446 et 6449, en relatant l'entrée d'Erec à la cour d'Arthur, met en contradiction «La rote de la jant menue» et «la granz rote». Dans l'œuvre déjà citée, Renclus de Moiliens met en contradiction «gens grans» (CXLIX, 10 — p. 80), à savoir le roi, les seigneurs, les juges, les clercs et les moines avec «gens petites, pules menu» (CL, 1 — p. 80), qu'il identifie avec «laboreour terrien» (CL I, 4 — p. 81). Amis et Amile (éd. K. HOFMANN²), V. 3118—3125 englobe les bourgeois et les paysans sous la notion de «gent, celle gent».

²³³ Par ex., au 12^e siècle: *Le Couronnement de Louis* (éd. E. LANGLOIS²), V. 31—2, lors du récit sur Charlemagne à Aix-La-Chapelle «Por la justice la povre gent i vait; Nuls ne si claime que très bon dreit n'i ait». De façon semblable, au sens de «miséreux», voir Chrétien de Troyes (?), *Guillaume d'Angleterre* (éd. WILMOTTE), V. 148; *Gautier d'Arras, Eracle* (éd. LÖSETH), V. 361, 403, etc.; *Raoul de Cambrai* (éd. MEYER-LOGNON), V. 1034—5; *Etienne de Fougères, Livre de manières* (éd. KREMER) XI, 41—42 etc. Le terme est parfois employé dans une antithèse, p.ex. «mainte gent povre et riche» (*Adenet le Roi, Berte aus grans piés*, éd. HOLMES, V. 1573) ou dans une énumération, p.ex. dans *Berta de li grant pié* V. 387—9 (éd. MUSSAFIA dans *Romania* 3, p. 347—8): «En nostra tere si manue li truant Et la jent poure et la menue jant, Que non oit de spendere or coito ni arçant» ce qui signifie qu'ils mangent assis sur le plancher.

peuple»²³⁴ (à savoir de trois échelons sociaux), où le troisième état, les *laboratores*, comparé aux deux premiers états n'est défini que très imparfaitement. Encore au bas moyen âge, divers écrivains englobent sous le terme de *laboratores* des groupes très hétérogènes.

La difficulté, dans la théorie aussi bien que dans la pratique, tenait à ce que l'élimination d'un groupe social qui le faisait sortir du «peuple» dont la notion était souvent conçue péjorativement (là-dessus, voir plus loin) ne s'opérait que dans la «partie inférieure» de la pyramide sociale. Les rois avaient tendance à considérer tous leurs sujets comme leur «peuple»; les prêtres désignaient par ce terme les laïques et les nobles englobaient sous cette dénomination tous les roturiers sans prendre la peine de s'assurer si la bourgeoisie faisait encore partie de ce qu'ils appellaient le «peuple», ou si elle était déjà en train d'en sortir. Pour ce qui est des topiques, une grande incertitude et hétérogénéité y ont dominé pendant tout le moyen âge. L'emploi courant par la Bible et la littérature antique des notions de *populus* et de *gens* ne faisait que renforcer cette incertitude. La définition de la notion du peuple s'opérait en fonction de la situation sociale de l'écrivain et du public, en fonction de l'érudition de l'auteur respectif, mais surtout en fonction de la tradition (manquant de toute unité) ainsi que de l'usage littéraire. On est surpris de constater sans cesse combien imprécises sont — chez un seul et même auteur — les diverses désignations du «peuple» dans l'emploi multiforme qu'il en fait. On ne saurait douter, cela va sans dire, que quelques-uns des écrivains du moyen âge ne se soient pas servis des notions de «peuple» dans un sens mieux défini. Il n'en reste pas moins vrai que dans mille allusions et images, ces notions étaient employées la plupart du temps sans aucun sens bien défini, uniquement pour servir d'antithèse quand il s'agissait de distinguer «tous les autres» d'un particulier ou d'un groupe social déterminé.

En ce qui concerne le personnage bien défini du roi au moyen âge, on peut parvenir à déterminer, à l'analyse, les différents topiques qui se rapportent à ce thème dans la littérature médiévale. Il en est tout autrement lorsque nous abordons la notion imprécise de «peuple» et il ne nous reste qu'à nous attacher à étudier le rôle joué dans la littérature médiévale par ce «peuple» indéterminé (et souvent même indéterminable). Le «peuple» amorphe, groupé en fonction de son origine ou de ses légendes en une tribu ou en une nation, peut jouer un rôle très important dans la mythologie²³⁵ ou dans la religion. Quel est le médiéviste qui ne connaisse la locution de l'Ancien Testament *populus meus*

²³⁴ On trouve un aperçu récent chez M. DAVID, *Les «laboratores» jusqu'au renouveau économique des XI^e—XII^e siècles* (in: *Etudes d'histoire de droit privé offertes à Pierre Petot*, 1959, p. 107—119) et du même auteur, *Les «laboratores» du renouveau économique du XII^e siècle à la fin du XIV^e siècle*. (*Revue historique de droit français et étranger* 37, 1959, p. 174—195, 295—325).

²³⁵ Quant au peuple élu de Dieu, voir F. GRAUS, *Volk*, p. 317 et suiv., avec d'autres ouvrages à consulter.

Israel! Cependant, dans la littérature, le rôle joué par ce «peuple» est minime. Pour ce qui est des rois, c'est leur attitude pleine de majesté ainsi que la lourde tâche qui leur incombe dans la société qui les empêchent de vivre dans la littérature d'une pleine vie normale. Quant au «peuple», c'est tout son caractère indéterminé, imprécis et terne qui l'empêche de s'affirmer dans la littérature. En effet, le «peuple» n'a pour trait distinctif de son unité que son *caractère négatif* qui le différencie du groupe (ou des groupes) mieux définis. D'ailleurs, cette circonstance n'est nullement typique du moyen âge; c'est pour la même raison que se soldèrent par un échec toutes les tentatives modernes d'un roman ou d'un drame collectif. Le «peuple», en tant que héros littéraire, ne se prête pas à une incarnation et il n'y a que la volonté de l'artiste qui puisse créer un «porte-parole du peuple» qui devient de ce fait un personnage littéraire, voire même un personnage artistique plein de vie.

Donc, de par son anonymat, le peuple ne peut jouer aucun rôle important dans la littérature. Les contes de fées mêmes, genre littéraire très répandu jadis dans le peuple, ne connaissent aucune glorification du peuple: le roi ou la princesse y entrent en scène et on peut leur opposer un bûcheron ou un simple paysan — jamais le «peuple». Ce dernier gémit sous l'oppression d'un mauvais roi et jouit de son bonheur sous le règne d'un bon roi. Comme dans toute la littérature médiévale, le peuple ne joue dans les contes de fées qu'un rôle de spectateur.

Si l'on se pose la question de savoir à quelle époque le «peuple» commença à apparaître dans la littérature médiévale, il faut tout d'abord établir une distinction entre les différents genres littéraires. Dans ceux qui renouent avec des modèles plus anciens, ainsi p.ex., de façon particulièrement marquée, dans les récits des chroniques, le «peuple» ne cesse, pour ainsi dire, de jouer son rôle passif. Cependant, pour ce qui est des œuvres médiévales typiques, le peuple ne s'y affirme, *au point de vue littéraire*, qu'à partir du 12^e siècle. Il n'y a pas de «peuple» dans la Chanson de Roland — ni dans le rôle de spectateur, ni dans le rôle de figurant. C'est que le «peuple» n'a rien à faire dans l'épopée héroïque du vieux type (et la Chanson de Roland s'y range encore pour l'essentiel). Ce sont les combattants qui jouent le rôle des spectateurs ou des figurants, ils s'évanouissent à la vue des héros tués dans le vallon de Roncevaux, pleurent avec Charlemagne et vengent la mort de Roland et des autres preux. La situation change, cependant, dès que les héros se trouvent — bien que seulement dans les intervalles entre les combats et de façon épisodique — dans un milieu normal, dénué de tout caractère héroïque. C'est alors qu'immédiatement apparaît le reste de la population — le «peuple» — sans doute de manière sporadique et ne jouant qu'un rôle passif — mais il est là. Ainsi, au 12^e siècle, le «peuple» apparaît dans la littérature²³⁶.

²³⁶ Il faut souligner que c'est *dans la littérature* que le peuple apparaît, parce que sous l'influence de l'Antiquité les chroniques le mentionnent déjà bien plus tôt. Je

Comme nous l'avons déjà dit, son rôle est très modeste et de toute façon passif. Il est opprimé par les rois tyranniques²³⁷; condamné à expier les fautes et les péchés des souverains²³⁸ et à souffrir pendant les campagnes²³⁹. Il est exploité sans vergogne par les seigneurs ainsi que par les prêtres²⁴⁰. Il ne sort nulle part de sa passivité (même en se trouvant devant le roi)²⁴¹ et n'est appelé qu'à documenter l'activité des autres personnes. La bonté ou la méchanceté, la libéralité ou l'avarice des seigneurs et des prêtres apparaissent en rapport avec le «peuple» qui est le sujet passif. En conformité avec son rôle passif, le «peuple» sert aux écrivains de témoin muet et de spectateur d'un événement déterminé. Comme, au couronnement du roi, le «peuple» (représenté ici pas des ayants droit jouissant de pleins droits) devait valider par acclamation l'élection, comme l'ancienne élection d'évêques nécessitait la présence du «peuple», ainsi apparaît le «peuple» dans la description littéraire comme spectateur et témoin. Ce peuple anonyme accompagne quelques-uns des héros de roman; il est, en somme, loyal, il pleure sur leurs malheurs et insuccès et se réjouit de leurs victoires²⁴². Ce faisant, il reste toujours indéfini, indéterminé, sa fonction

rappelle, à ce propos, le renouveau de la pastourelle au moyen âge, dans la poésie latine des étudiants vagants ainsi que dans les littératures «nationales». Pour le «peuple» dans la Vie de Saint Alexis, voir M. WALTZ, *Rolandslied. Wilhelmslied-Alexiuslied* (Heidelberg 1965), p. 190 et suiv.

²³⁷ Voir, ci-dessus, à la p. 23 sq. 39 sq.

²³⁸ Cette opinion était très répandue au moyen âge; elle s'appuie sur la Bible, notamment sur *les Livres des Rois* dont elle représente l'une des idées fondamentales.

²³⁹ Cela tient, on le sait bien, à la façon de conduire la guerre en faveur à l'époque féodale où l'on s'efforçait d'endommager les biens de l'adversaire. Voir, p.ex., la réprobation prononcée par un moraliste chez Etienne de Fougères, Livre de manières (éd. KREMER), XXIV, 93—96.

²⁴⁰ Ces opinions étaient très répandues, surtout chez les moralistes. Voir, p.ex. Etienne de Fougères, Livre de manières (éd. KREMER), LIV, 213 — LV, 220 et CXXXV, 537 — CXLVI, 581. Ces plaintes reviennent presque chez tous les moralistes; voir à ce sujet Ch. - V. LANGLOIS, op. cit. dans la note 68).

²⁴¹ Je ne mentionne que quelques cas stéréotypés de ces rencontres dont nous avons déjà parlé en traitant le problème des rois: le roi interrompt la chasse (ou la campagne) pour donner gain de cause à une pauvre veuve, il part incognito la nuit pour passer l'inspection, il est accueilli ou pleuré par les gens du commun.

²⁴² C'est ainsi que le «peuple» anonyme accompagne — en tant que figurant — presque toujours le héros: dans Huon de Bordeaux, Amis et Amile, dans le Chant des Nibelungen (là où l'on décrit la mort de Siegfried — il se peut, d'ailleurs, que s'exerce ici l'influence directe des Chansons de geste françaises — voir F. PANZER, *Studien zum Nibelungenliede*. Frankfurt a. M. 1945, p. 41). Mais le peuple peut aussi bien faire partie d'une figuration, ensemble avec le roi et les gentilshommes — voir, p.ex. Chrétien de Troyes, Erec et Enide (éd. FOERSTER), V. 749 et suiv., 2742 et suiv. et à d'autres endroits encore. Les lamentations du peuple (p.ex. sur le roi fait prisonnier) peuvent jouer un rôle dans l'action, comme, p.ex., au 13^e siècle, dans Geoffroy et Brunissende, roman du cycle de la Table ronde (voir Histoire littéraire de la France XXII. Paris 1852, p. 228 et suiv.).

est celle du «peuple» qui sur les enluminures fête solennellement l'arrivée de Jésus à Jérusalem, qui reçoit les pains multipliés, assiste au bas moyen âge à la crucifixion et au martyre de certains saints et saintes²⁴³. En d'autres termes, le peuple sert ici de figurant collectif et d'arrière-plan décoratif.

Il arrive, cependant, que ce peuple passif commence parfois à jouer un rôle plus actif et plus déterminé, qu'il commence à intervenir timidement dans l'action littéraire, au sens bon ou mauvais du terme. C'est ici que se reflètent deux anciens courants littéraires qui depuis longtemps apprécient de façon différente le peuple. En effet, le moyen âge emprunta à l'antiquité aussi bien la glorification que la condamnation du peuple.²⁴⁴ On connaissait au moyen âge le dicton antique *vox populi, vox dei* et, au bas moyen âge, les penseurs redécouvrirent la doctrine antique de la souveraineté du peuple²⁴⁵. Toutefois, dans la plupart des cas, ce n'est pas le «peuple» que l'on glorifiait, mais le «bon sauvage» qui a servi au moyen âge de modèle éthique comme exemple idéalisé présenté aux contemporains²⁴⁶. Les auteurs du moyen âge connaissaient, cependant, tout aussi bien les tournures antiques, telle l'expression *odi profanum vulgus*²⁴⁷, de même que celle de *vulgus ignobile*²⁴⁸. Ils s'en servaient souvent en les modifiant. Dès l'antiquité tardive, le terme usité pour le commun peuple reçut sa signification péjorative²⁴⁹ et garda ce sens diffamant. Beaucoup d'auteurs du moyen âge répétaient que le peuple était inconstant²⁵⁰, déraisonnable²⁵¹.

²⁴³ Voir EL. ROTH, *Der volkreiche Kalvarienberg in Literatur und Kunst des Spätmittelalters* (Berlin 1958).

²⁴⁴ Quant à l'expression littéraire de ces deux courants, voir de préférence A. O. LOVEJOY - G. BOAS, *Primitivism and Related Ideas in Antiquity* (Baltimore 1935).

²⁴⁵ Voir, à ce sujet, E. SCHOENIAN, *Die Idee von der Volkssouveränität im mittelalterlichen Rom* (Leipzig 1919) et W. ULLMANN, *Principles of Government and Politics in the Middle Ages* (London 1961), pp. 215—305.

²⁴⁶ Voir G. BOAS, *Contributions to the History of Primitivism. Essays on Primitivism and related Ideas in the Middle Ages* (Baltimore 1948); R. BERNHEIMER, *Wild Men in the Middle Ages* (Cambridge, Mass. 1952).

²⁴⁷ En ce qui concerne l'utilisation littéraire, voir, p.ex. l'un des plus anciens poèmes d'amour *Carmina Cantabrigiensia, Iam dulcis amica* (éd. K. STRECKER, 1926, N° 27, p. 71, surtout à la p. 6).

²⁴⁸ Voir Virgile, *Aeneis* I, 149. Pour l'utilisation au moyen âge, p.ex. Regino pour l'an 882 (éd. RAU, str. 260).

²⁴⁹ Il est universellement connu combien péjoratif était le sens du terme «rusticus» à l'Antiquité (et au moyen âge) et comment l'expression «paganus» est parvenue à désigner un païen. On sait moins bien que l'expression appelée à désigner le peuple de la campagne est passée, également dans la tradition juive, par la même évolution. Voir A. BÜCHLER, *Der galiläische 'Am-ha'Ares des zweiten Jahrhunderts* (Wien 1906); S. BIALOBLOTZKI dans *Encyclopaedia Judaica* II (1928), col. 535—541.

²⁵⁰ P.ex., au 11^e siècle, Thietmar von Merseburg IV, 6 et VI, 37 (éd. TRILLMICH, p. 120, 282; Lamperti Annales pour l'an 1074 et 1075 (éd. SCHMIDT-FRITZ, p. 236, 306).

et devait être dompté²⁵². Cette appréciation négative et péjorative du «peuple» prédomine largement et trouve, à l'occasion, son expression également dans la littérature proprement dite²⁵³.

Quant au rôle modeste joué par le peuple, l'attitude de ce dernier est modelée en fonction de cette double appréciation. (On trouve, d'ailleurs, le plus souvent, *chez un seul et même auteur*, des caractéristiques différentes se côtoyer). La description du peuple est positive lorsqu'il manifeste sa sympathie au héros, p.ex. lorsqu'il plaint le brave Erec partant pour des aventures dangereuses²⁵⁴ ou lorsqu'il pleure sur le jeune Eracle qui, de l'avis de tout le monde, allait périr noyé²⁵⁵ en subissant l'épreuve de ses facultés miraculeuses. Lorsque la belle Fénice veut donner le change à son mari, l'empereur de Byzance, et fait semblant de boire une boisson magique pour se donner la mort, le peuple y croit, plaint Fénice et maudit la Mort inexorable²⁵⁶, comme les bourgeois plaignent le malheureux Cid²⁵⁷ lorsque sur l'instigation de ses détracteurs il

²⁵¹ On trouve ce jugement déjà chez les Pères de l'Eglise, p.ex. „vulgus indoctum“ chez Augustin, *De civitate dei* IV, 1 (CSEL 40—41, p. 161). Cette épithète apparaît depuis assez souvent.

²⁵² Voir déjà dans la Bible Ps. 31, 9; Is. 30, 28 et 37, 29; Ez. 29, 4 et 38, 4. Diverses modifications du jugement affirmant que le peuple doit être dompté sont devenues monnaie courante dans la littérature médiévale, mais on distingue deux sortes de domptage: la christianisation ou l'intervention d'un souverain (mythique) particulièrement remarquable. Ce dernier motif mériterait, à lui seul, d'être traité de manière approfondie.

²⁵³ P.ex. déjà *Vitae patrum* VI, 4, 33 (MIGNE, PL 73, col. 1020): „Dicebant seniores: Quia quando intrabat Moyses in nube, cum Deo loquebatur; quando autem exibat de nube, cum populo: sic et monachus, quando in cella sua est, cum Deo loquitur; egrediens autem de cella, cum daemonibus est.“ *Vita Genovefae virg. Parisiensis* c. 11 (MG SS rer. Mer. III, p. 219) approximativement du 8^e siècle „sed vulgus, qui paratior est ad derogandum bonis, potius quam ad imitandum“. Au début du 12^e siècle *Vita nobilissimi comitis Girardi de Rosselon* § 180 et suiv. (éd. P. MEYER dans *Romania* 7, 1878, p. 210), où populaires — la menue gent — s'acharnent, contre les primores, à savoir grant seignour — à faire aboutir leurs revendications déraisonnables et entraînent une punition du ciel — sept années de disette. Au 14^e siècle, on peut lire dans la *Chronique de Zbraslav* I, 86 (*Fontes rerum bohemicarum* IV, p. 111) «leticia magna in stulto populo et vulgo». Voir aussi le rondeau d'Eustache Deschamps exprimant la pensée que les femmes, les enfants et le peuple sont des maîtres dangereux (G. RAYNAUD, *Oeuvres complètes de Eustache Deschamps*, VII, Paris 1891. No 1271, p. 10—11).

²⁵⁴ Chrétien de Troyes, *Erec et Enide* (éd. FOERSTER), V. 5493 et suiv. — La joie de la cort:

²⁵⁵ Gautier d'Arras, *Eracle* (éd. LÖSETH), V. 934 et suiv.

²⁵⁶ Chrétien de Troyes, *Cligès* (éd. MICHA), V. 5717 et suiv.

²⁵⁷ *El cantar de mio Cid* (éd. MENÉNDEZ-PIDAL), V. 16b et suiv. Il importe de mentionner le rôle joué dans cette œuvre par Martín Antolínez, bourgeois de Burgos, qui devient le vassal fidèle du Cid, à l'époque (vers le milieu du 12^e siècle) où les Chansons de geste françaises (sans parler d'œuvres allemandes) ne connaissent pas encore de bourgeois jouant ce rôle.

avait été banni par le roi. De même, le peuple partage la peur de la belle fille de Charlemagne lorsque le traître qui avait révélé à l'empereur l'amour qu'elle ressentait pour Amis, paraît avoir le dessus dans le duel²⁵⁸. Ces scènes et d'autres encore, diversement modifiées, se retrouvent dans maints poèmes et romans.

Le rôle positif du peuple-spectateur peut prendre de l'importance lorsque l'écrivain assigne au peuple anonyme le rôle de défenseur de la vérité. Déjà dans le roman antique²⁵⁹, le peuple se voit chargé du rôle de défenseur d'un héros et l'hagiographie s'est aussi servie de ce motif en affirmant que le peuple avait parfois reconnu la vérité là où les savants et les puissants ne la voyaient pas²⁶⁰. Pour ce qui est de la littérature médiévale, le peuple prend la défense du héros (surtout du souverain légitime)²⁶¹, il se réjouit des victoires de ce dernier et l'accueille avec joie lorsqu'il revient prendre le pouvoir dans son pays²⁶². Cependant, cette « défense » a ses limites; elle se borne aux sentiments de sympathie, de douleur et de joie et ne se manifeste jamais par des actions.

Toutefois, le peuple anonyme peut tout aussi bien vouloir la mort du héros, comme on voit, sur une enluminure, ce même peuple en train de lapider St. Etienne. De son côté, St. Polycarpe refusa — au dire du plus ancien témoignage de son martyre — de se défendre devant le peuple qui apportait du bois pour le bûcher sur lequel le saint devait mourir²⁶³. Tout comme la littérature médiévale fait jouer au « peuple » le rôle de défenseur du héros, elle nous le montre également comme son ennemi. Ainsi, quand Lancelot, subissant son épreuve, arrive humilié sur sa charrette, le peuple le tient pour un criminel et le

²⁵⁸ Amis et Amiles (éd. HOFMANN²), V. 1533 et suiv. — le duel qu'a Amis (au lieu d'Amiles, amant de Belissant, fille de Charlemagne) avec le traître Hardré.

²⁵⁹ Surtout dans le roman Chariton — voir E. RHODE, *Der griechische Roman und seine Vorläufer*⁴ (Berlin 1960), p. 517 et suiv.; J. LUDVÍKOVSKÝ, *Řecký román dobrodružný* (Le roman d'aventures grec) (Praha 1925), p. 95, 98.

²⁶⁰ P.ex., au 5^e siècle, Acta Sebastiani § 51 (AA SS Januarii II, p. 637); au 6^e siècle, Vita s. Amatoris § 25—26 (ibid. Maii I, p. 58—59). Aussi au 7^e siècle, dans Vita vel passio s. Desiderii et Sisebuto rege compilata c. 17 (MG SS rer. Mer. III, p. 635—636).

²⁶¹ P.ex., au 9^e siècle, Nithardi Historiarum I, 4 (éd. RAU, p. 392/4), le peuple soutient l'empereur Louis contre Lothaire. Au 12^e s., « li grant et li petit » déplorent le triste sort des deux amants surpris et condamnés dans le Roman de Tristan de Beroul (éd., MÖLK), V. 827 et suiv., 1073 et suiv. Au 13^e siècle, Huon de Bordeaux (éd. RUELLÉ) V. 1495 et suiv. — après qu'on eut distribué de généreuses aumônes aux « pauvres gens », V. 9344 et suiv., on envisage le soutien éventuel du héros par « franc bourgeois ». De façon générale, quant au soutien accordé par les bourgeois au héros dans la littérature du bas moyen âge, voir R. BOSSUAT, *Théseus de Cologne* (Le Moyen Age 65, 1959, p. 113 et suiv.).

²⁶² Huon de Bordeaux (éd. RUELLÉ), V. 10541; en ce qui concerne le motif semblable apparaissant surtout dans le poème Renier, voir J. RYNEBERG, *Etudes sur la Geste Rainouart* (Helsingfors 1905), p. 75.

²⁶³ Cap. 10, 13. Actes provenant approximativement de l'an 165.

conspue²⁶⁴. Aïol qui quitte le désert, où il était né, pour aller chercher le roi Louis, son oncle, est dans les villes où il passe, la risée de la foule à cause de son pauvre équipement et de ses armes rouillées²⁶⁵. Mais le «peuple» peut aussi aller jusqu'à se mettre en travers des desseins du héros du poème ou du roman, surtout le peuple des villes. Les récits sur l'héros entouré de la foule citadine ennemie étaient assez répandus²⁶⁶. Lorsque par mégarde Lancelot passe armé à travers la ville de Lymors (et transgresse, sans le savoir, l'interdiction du port d'armes), peu s'en faut qu'il ne soit tué par la foule²⁶⁷. On ne peut douter qu'avec la description des foules, un certain élément réaliste ne pénètre dans la littérature. Ajoutons que dès le 12^e siècle, les bourgeois deviennent un facteur militaire dont les seigneurs durent tenir compte et qui pouvait constituer aussi une menace pour les chevaliers errants des romans.

Nous en arrivons maintenant à des exemples peu nombreux où le peuple anonyme et amorphe joue dans les récits un rôle un peu plus actif. Lorsque les foules populaires veulent s'affirmer dans l'armée, elles y revêtent un caractère comique²⁶⁸ ou, tout au contraire, un caractère de défi plutôt dangereux²⁶⁹. Il est rare que le «peuple» apparaisse dans un rôle positif plus actif, p.ex. lorsque le seigneur donne un festin au peuple qui fête avec lui l'heureuse fin de ses aventures²⁷⁰. Ici et là, ce motif peut mettre une note de vie au récit et lui prêter un coloris plus vif, comme, p.ex., dans la première moitié du 13^e siècle, dans *Huon de Bordeaux*. Dans ce poème, le «peuple» joue autrement le rôle habituel de figurant. Mais tout à coup, dans une seule scène²⁷¹, il prend vie: Huon est venu dans la ville de Tormont où règne son oncle Oedes. Ce dernier répudia sa religion pour embrasser la foi sarrasine et instaura dans la ville la terreur. Huon y organise un festin auquel il invite tout le monde sans

²⁶⁴ Chrétien de Troyes, *Le chevalier de la charrette* (éd. FOERSTER), V. 408 et suiv.

²⁶⁵ Aïol et Mirabel (éd. FOERSTER), V. 890—1123 — à Poitiers dans Castel Esrant (V. 1343 et suiv.) et enfin V. 1939 et suiv. — à Orléans; ici, ce sont, cependant, surtout les marchands et les gentilshommes qui se moquent d'Aïol et, plus tard, aussi le roi Louis (V. 2620 et suiv.). De manière générale, voir, pour ce motif, H. THEODOR, *op. cit.* dans la note 86.

²⁶⁶ Quant à ce motif, voir C. VORETSCH, *Die Composition des Huon von Bordeaux nebst kritischen Bemerkungen über Begriff und Bedeutung der Sage* (Halle a.S. 1900), p. 184.

²⁶⁷ Voir P. PARIS dans *Histoire littéraire de la France XXII* (Paris 1852), p. 217.

²⁶⁸ H. THEODOR, *op. cit.*, p. 44. C'est, bien entendu, la lutte des bourgeois qui est plus souvent appréciée positivement; voir, p.ex., de façon très marquée, dans *Renaus de Montauban* (éd. MICHELANT, p. 30 v. 4 et suiv.).

²⁶⁹ Voir, p.ex., Chrétien de Troyes, *Yvain* (éd. W. FOERSTER⁴), V. 4116—4124. Sur Tafur et sa troupe, voir ci-dessous, la note 289.

²⁷⁰ Voir, p.ex., *Amis et Amile* (éd. HOFMANN²), V. 3247—3264;

²⁷¹ *Huon de Bordeaux* (éd. RUELLE), V. 4046—4158.

distinction. Les miséreux et les mendiants²⁷² accueillent avec joie cette nouvelle et Huon verse le vin de son cor magique que lui avait offert en don Obéron, roi des fées et des nains. Or, le vin qui coulait avec abondance dans la coupe de n'importe quel pauvre, s'arrête de couler dès que Huon veut verser du vin au tyran-renégat, seigneur de la ville. L'idée chrétienne recommandant de donner à manger aux miséreux²⁷³ est ici transposée dans un milieu sarrasin et avec l'ambiance, c'est aussi le caractère de la foule qui change: les pauvres hères, autrement pieux et humbles, se transforment en populace païenne réaliste qui, cependant, vaut toujours mieux que le tyran-renégat.

Toutefois, le peuple peut aussi ne pas être content de son sort et il manifeste alors sans scrupule son mécontentement. C'est déjà le «peuple» de la Bible qui ronchonnait contre Dieu²⁷⁴ et le «peuple ronchon» est bien connu aux siècles qui suivirent. Il est vrai, cependant, que les écrivains s'abstenaient la plupart du temps de raconter les scènes où le peuple ronchonnait contre Dieu et décrivaient plutôt les foules manifestant leur mécontentement contre les seigneurs et les princes qui les gouvernaient²⁷⁵. Le mécontentement ne doit pas forcément jaillir de causes concrètes et immédiates. De toute façon, le peuple n'aime pas les seigneurs et le moyen âge connaissait bien la sagesse littéraire antique affirmant que l'esclave ou le serviteur était toujours l'ennemi de son maître²⁷⁶. C'est dans ce contexte que l'on voit parfois apparaître l'idée générale proclamant que le peuple n'est jamais content de ses maîtres et qu'il est toujours prêt à se révolter²⁷⁷. La crainte d'un soulèvement populaire peut jouer un rôle concret dans une description littéraire, comme, p.ex., au 12^e

²⁷² Voir, p.ex., V. 4093 «li ribaut nu et estrumelé»; V. 4108 et, plus souvent, la dénomination sommaire «les povres gens».

²⁷³ C'est probablement spécialement le passage de Luc. 14, 16 et suiv. qui se présente à la mémoire du poète.

²⁷⁴ P.ex. Exod. 15, 24; 16, 7; 17, 3; Num. 14, 2 et ailleurs (Voir, dans n'importe quelle concordance biblique, les mots-vedettes *murmur*, *murmuro*, *murmuratio*).

²⁷⁵ Voir, p.ex., la description, pour l'an 830, dans les *Annales Bertiniani* (éd. RAU, p. 12); pour l'an 1014, *Thietmar von Merseburg VII*, 8 (éd. TRILLMICH, p. 36); pour l'an 1154, *Helmold presb. Bozoviensis, Cronica Slavorum* c. 85 (éd. SCHMEIDLER, p. 166), etc.

²⁷⁶ On connaît ce motif par la comédie antique classique, mais il apparaît aussi en Gaule au Bas-Empire, p.ex. dans la comédie *Querolus IV*, I, 62 que l'on situe vers la fin du 4^e ou au début du 5^e siècle: „*naturale est dominos semper sine discrimine odisse*“ (éd. L. HAVET, *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. 41, 1880, p. 286). On connaît moins bien que la tradition biblique (Micha 7, 6) considère ce phénomène comme un présage de la fin des jours.

²⁷⁷ Voir, p.ex., pour l'an 1001 — *Thietmar von Merseburg IV*, 48 (éd. TRILLMICH, p. 164); pour l'an 1077—80, *Lamperti Annales* (éd. SCHMIDT-FRITZ, p. 238). J. L. GOFF, *La civilisation de l'occident médiéval* (Paris 1964), pl. 117—118 et p. 344 reproduit de très intéressantes enluminures du 12^e siècle représentant le cauchemar de Henri I^{er}, roi d'Angleterre (le roi est menacé tour à tour par des paysans, des chevaliers et des prêtres).

siècle, dans l'œuvre de Gautier d'Arras «Ille et Galeron» dont l'action a lieu à Rome²⁷⁸, ou au 14^e siècle, en Bohême, dans le Jeu de la Résurrection et de la Glorification du Christ où la tombe du Christ est gardée de peur qu'une révolte du peuple n'éclate²⁷⁹.

La haine du peuple pouvait être latente, ne se manifestant que par le mécontentement ou actions violentes isolées; elle pouvait cependant donner naissance à une révolte proprement dite. Ainsi déjà dans la littérature antique on peut lire une description d'un soulèvement populaire²⁸⁰ et des scènes semblables réapparaissent au moyen âge. Au 11^e siècle, un chroniqueur met le diable à la tête des habitants de Cologne qui s'étaient révoltés contre leur archevêque²⁸¹; Ulrich von Zatzikhoven²⁸² raconte que le roi Ban, père de Lancelot, fut chassé par le peuple qui lui reprochait son mauvais gouvernement. Au 13^e siècle, une œuvre composée en latin et en allemand²⁸³ contient un sermon condamnant des rebelles paysans (*Ad rusticos qui sunt rebelles*). Mais

²⁷⁸ Ed. LÖSETH, V. 4257—4269 lors des noces empêchées d'Ille avec la fille de l'empereur. La remontrance s'adresse à la population romaine, mais, de l'autre côté, voir V. 4915 et suiv. où les Romains se lamentent sur le sort d'Ille quittant la ville — selon le schéma habituel, le peuple fait ses adieux au héros.

²⁷⁹ Ed. J. HRABÁK, *Staročeské drama* [Le drame dans la littérature tchèque ancienne] (Praha 1950), p. 54.

²⁸⁰ P.ex., Ammianus Marcellinus XV, 7; pour la technique littéraire de cette description, voir E. AUERBACH, *Mimesis* (Bern 1956), p. 56 et suiv.

²⁸¹ Lamperti Annales ad 1077—80 (éd. SCHMIDT-FRITZ, p. 240, 248).

²⁸² Ulrich von Zatzikhoven, *Lanzelet* (éd. K. A. HAHN), V. 41, de la fin du 12^e siècle. Il est intéressant de noter que la version française, un peu plus récente, modifie ce motif: le roi Ban est expulsé de son royaume par un ennemi, le roi Claudas — voir G. BRÄUNER, *Der altfranzösische Prosaroman von Lancelot del Lac*. Ière branche: *La reine as granz dolors* (Marburg 1911), p. 19 et suiv.; aussi F. LOT, *Etude sur le Lancelot en prose* (Paris 1918), p. 168—169).

²⁸³ *Buch der Rügen* — Sermones nulli parcentes (éd. TH. VON KARAJAN dans *Zeitschrift für deutsches Altertum* 2, 1842, p. 6—92; quant à l'œuvre même, voir NIEWÖHNER dans STAMMLER-LANGOSCH, *Verfasserlexikon I*, p. 314—317). Voici l'endroit respectif (cap. 26, V. 973—992, p. 42):

Item ad rusticos qui sunt rebelles.
Rebelles si inveniatis
nullo modo obmittatis.
nisi dure arguatis
imperandoque dicatis:
Miseri, quid superbitis?
cogitate, si nescitis,
quia omnibus servitis
et ad hoc creati sitis.
non videtur vobis satis,

quod vos tantum laboratis,
ni velitis pro peccatis
ius habere cum damnatis,
id est poenas infernales,
ignem, vermes immortales,
omnes malos consodales
quibus eritis equales,
crudelissimos tortores
et horribiles dolores
daemonesque derisores?

La version allemande, un peu plus récente, (ib. à la page 86 et suiv.), affaiblit un peu la tendance.

c'est surtout le danger d'une insurrection dans les villes qui fut particulièrement menaçant au bas moyen âge et qui trouva aussi son reflet dans la littérature²⁸⁴. Je me borne à rappeler le récit de l'Autrichien Suchenwirt qui donna au 14^e siècle une description en couleurs crues d'un soulèvement de la populace citadine²⁸⁵. Tout comme le moyen âge loue les pauvres, les humbles, les mendiants qui demandent l'aumône et sollicitent la bénédiction de Dieu pour leurs bienfaiteurs, il connaît aussi le pauvre orgueilleux et hautain²⁸⁶, le peuple qui ronchonne mécontent et qui se révolte. Il est très difficile, sinon impossible, de tracer une « ligne d'évolution » à sens uniques²⁸⁷ pour les descriptions du peuple et de ses actions telles qu'on les trouve dans la littérature médiévale. Le lecteur aura remarqué que les divers motifs que j'ai mentionnés, se côtoient d'habitude au cours des différents siècles de sorte que l'on peut voir leur commencement dans la littérature antique et leur prolongement ou modification au moyen âge. Plusieurs courants s'y entremêlent sans cesse; selon les circonstances de l'époque, selon l'orientation de l'écrivain ou le goût de son public, l'un ou l'autre courant gagne en vigueur et en relief. On n'y rencontre qu'un seul phénomène spécifique: la pénétration dans la littérature de la *population citadine* qui, dès le 12^e siècle, joue quelquefois le rôle de l'ensemble du « peuple ». Mais suivre le processus de cette pénétration de la bourgeoisie dans la littérature serait sortir de notre cadre et exigerait des recherches spéciales. Pour ce qui est du peuple *tel que on le voit dans la littérature*, il semble que le trait le plus marquant soit la limitation continue de la notion de « peuple » ainsi que la tendance incessante à en séparer certaines parties.

La description du peuple gagne en même temps en relief ce qui, bien entendu, n'est en aucune liaison avec le rôle littéraire joué par le peuple, mais tient plutôt à une certaine tendance des auteurs du bas moyen âge à rehausser leurs descriptions par des « couleurs » plus vives. Il n'en reste, cependant, pas moins vrai que la description du « peuple » ne tire que peu de profit de l'emploi de ces couleurs plus accusées puisque l'auteur ne peut quitter les limites très étroites

²⁸⁴ Parmi la littérature abondante relative aux tensions et tourmentes dans les villes, je ne mentionne que deux aperçus très réussis: F. VERCAUTEREN, *Luttes sociales à Liège, XIII^e et XIV^e siècle* (Bruxelles 1946) et PH. WOLFF, *Les luttes sociales dans les villes du midi français* (Annales 1947, p. 443—454). A retenir également le remarquable aperçu de PH. WOLFF, *Histoire de Toulouse*. 2^e éd. Toulouse 1961.

²⁸⁵ Krieg mit den reichstädten, V. 33 et suiv., pour l'an 1387 (éd. A. PRIMISSER, Wien 1827), p. 110—111. Voir: H. FR. ROSENFELD dans STAMMLER-LANGOSCH, *Verfasserlexikon IV*, col. 310—315.

²⁸⁶ Cette idée (*pauper superbus*) apparaît déjà dans la Bible, Eccli. 25,3 et suiv. Développé dans Pseudocyprianus De XII abusivis saeculi (éd. S. HELLMANN), p. 49 et suiv. comme l'un des gradus abusionis.

²⁸⁷ Dans deux travaux mentionnés à la note 215, J. FALK a essayé d'établir cette ligne d'évolution. C'est à lui que revient le mérite d'avoir été le premier à s'occuper de ces problèmes.

assignées à cet acteur dans la littérature médiévale; qui plus est, l'anonymat et le caractère indéterminé du «peuple» empêchent l'écrivain de le présenter de manière plus expressive. Pour y arriver, il serait obligé de choisir, au sein du peuple, une individualité et d'essayer de créer un «héros populaire». Mais ceci encore exigerait une analyse indépendante plus poussée. Je me borne ici à attirer l'attention sur le fait que déjà la comédie antique connaissait le type du «héros populaire» représenté par des esclaves paresseux, mais rusés que les écrivains mettent en scène à côté de leurs maîtres moins intelligents. Des types semblables apparaissent d'ailleurs aussi dans la littérature médiévale. Du 11^e siècle nous est parvenue une œuvre intitulée «Unibos»²⁸⁸ dont l'auteur raconte les tours joués par un petit paysan roué au bailli et au curé du village. Des personnages du même acabit se retrouvent au 12^e siècle dans les chansons de geste: sous une forme littéraire peu accusée, on voit Tafur, roi des vagabonds et de la populace cannibale, allié monstrueux des croisés lors de la conquête de la Terre Sainte, traverser la scène²⁸⁹. Sous des traits bien définis, le «héros populaire» apparaît dans le cycle de Rainouart, personnage qui appartient en partie à une époque postérieure et accuse une évolution plutôt inattendue²⁹⁰. On connaît la fameuse antithèse dans laquelle l'auteur de la chante-fable Aucassin et Nicolette, remontant au début du 13^e siècle, oppose Aucassin pleurant sur son amie Nicolette qui s'était égarée dans la forêt, à un vilain très laid qui avait perdu le bœuf d'un riche paysan, son maître, et qui vit lui-même dans une grande misère avec sa vieille mère.²⁹¹ Sous une présentation littéraire très adroite et efficace, l'auteur nous montre dans une scène caricaturale Aucassin, fils du comte de Baucaire, et le pauvre valet de ferme, avec leurs soucis. Nous en sommes arrivés dans la période où les personnages populaires commencent à prédominer dans une partie de la littérature, que ce

²⁸⁸ L'édition la plus récente, accompagnée d'une traduction allemande, chez K. LANGOSCH, *Waltharius. Ruodlieb. Märchenepen* (Berlin 1956), p. 251—305. Un aperçu du même auteur dans STAMMLER-LANGOSCH, *Verfasserlexikon IV* (1953), col. 634nn. et V. (1955), 1103.

²⁸⁹ Tafur est souvent mentionné dans différentes Chansons de geste. Quant à son personnage, voir P. PARIS dans *Histoire littéraire de la France XXII* (Paris 1852), p. 363 et suiv., 375 et suiv., 381; H. THEODOR, op. cit., p. 42—44; J. FRAPPIER, *Les Chansons I*, p. 229 et suiv.; P. RUELLE dans l'édition de Huon de Bordeaux p. 395 (ad V. 38). D'ailleurs, les rois des larrons et des vagabonds apparaissent déjà auparavant dans la littérature: voir, p.ex., pour l'an 505, le personnage de Mundus dans Jôrdanes, *Getica* 301 (MG AA V-1, p. 135).

²⁹⁰ Pour ce qui est du cycle de Rainouart, voir J. FRAPPIER, *Les Chansons I*. A. FRISCIA, *Le personnage de Rainouart au tinel dans la «Chanson d'Aliscans»* (Annales de l'Université de Grenoble 21, 1909, p. 43—98), s'est, en son temps, occupé de manière approfondie de ce personnage. Cependant, il est allé trop loin dans sa tendance à expliquer Rainouart comme un symbole du peuple. Rainouart lui-même est issu d'une famille royale.

²⁹¹ Ed. M. ROQUES², p. 25 et suiv.

soient les fabliaux français ou le grand groupe d'œuvres allemandes sur des paysans ou, enfin, des satires et poèmes très répandus tirés du milieu bourgeois. Cependant, la vie «littéraire» et les destinées de ces «héros» diffèrent de toute façon de la vie du «peuple», tel qu'on le trouve dans la littérature. Leurs destinées sont régies par d'autres lois et leur examen exigerait, une fois de plus, des recherches indépendantes.

* * *

Il reste à essayer de résumer et de mettre en parallèle les recherches sommaires relatives au roi et au peuple dans la littérature médiévale ainsi que d'esquisser les possibilités de conclusions historiques. Plutôt qu'aux motifs à la mode subissant des changements rapides, les descriptions du roi et du peuple appartiennent aux motifs et topiques n'accusant que des changements qui surviennent après des périodes de longue durée. Les deux groupes de motifs n'ont qu'un champ d'activité relativement étroit, leurs topiques sont fortement conditionnés et c'est comme si les deux motifs faisaient partie d'un motif supérieur présentant deux pôles de nature différente.

Des traits caractéristiques concrets, propres à l'époque ainsi qu'au lieu d'origine de l'œuvre littéraire respective, peuvent pénétrer et pénètrent dans les deux domaines. La stylisation littéraire du roi et du «peuple» diffère de façon assez marquée de leur conception théorique.

Cependant, on peut constater dans les deux groupes d'autres différences importantes encore: alors que dans la littérature médiévale le roi est une figure bien définie, la notion de «peuple» reste incertaine et vague. Il en résulte que les topiques se rapportant au roi du moyen âge sont variés et multiformes tandis qu'en comparaison avec eux, les topiques relatifs au «peuple» sont très pauvres. C'est aussi la tonalité fondamentale de la description qui diffère: la littérature médiévale est orientée vers les idées monarchiques et l'idée antique de la souveraineté du peuple n'y trouve pendant longtemps aucun écho.

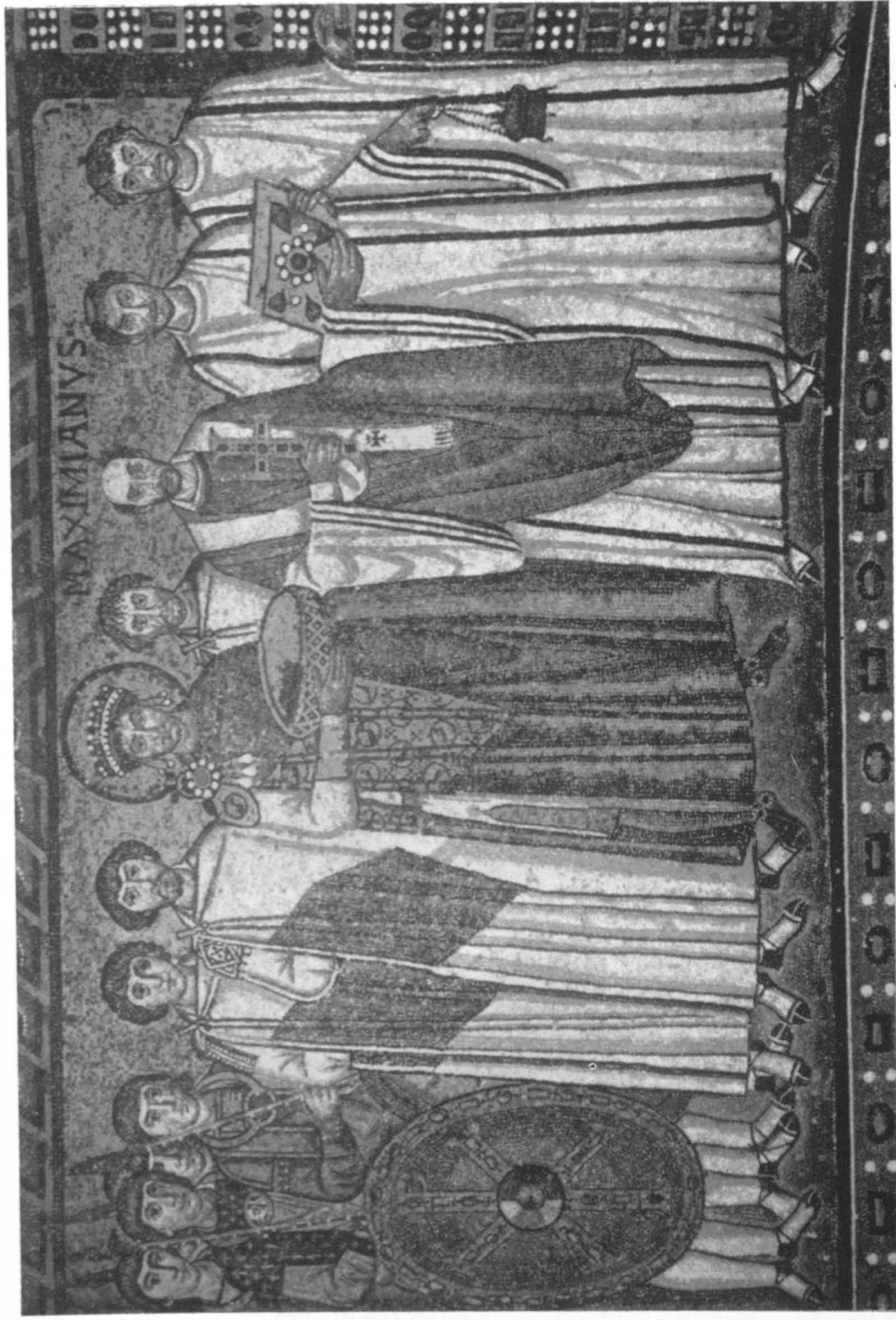
La tendance ainsi que le rythme d'évolution des deux notions diffèrent essentiellement, si tant est qu'on puisse se servir du terme délicat et un peu vague de «notion». Alors que le roi vit au point de vue littéraire dans les épopées héroïques de la période ancienne, pour adopter plus tard une attitude figée et ne jouer avec ses chevaliers qu'un rôle de second plan, le «peuple» n'a jamais vécu au point de vue littéraire. A l'époque moderne, les rois renaissent à une nouvelle vie littéraire, tandis que personne n'est jamais parvenu à insuffler une vie littéraire au «peuple». A l'inverse d'autres notions en cours de cristallisation, cette notion de peuple, qui ne peut être définie que négativement, ne cesse de se rétrécir. En effet, des groupes de plus en plus nombreux se séparent de cette notion vague au point de vue social et littéraire et le «peuple» lui-même reste toujours une notion incertaine et amorphe.

Je tiens à souligner que mon intention n'a pas été de donner dans le présent article une sorte de répertoire des topiques propres au moyen âge, ni de soumettre à une analyse fouillée les idées de roi et de peuple. Ces tâches vont exiger encore bien des efforts soutenus et les résultats ne sauraient entrer dans le cadre d'un seul article. J'ai voulu avant tout éveiller l'intérêt du lecteur et esquisser les possibilités futures des nouvelles recherches à effectuer. Je tiens aussi à porter l'accent sur la nécessité de mettre en lumière le caractère délicat et trompeur de la notion d'évolution appliquée au domaine de la littérature et de la mentalité. En effet, il sera très difficile de jamais constater dans ce domaine une réelle évolution orientée dans un seul et même sens. *Différents courants ne cessent de s'y entremêler et de s'y pénétrer.* En ce qui concerne les deux notions dont j'ai essayé de donner une analyse dans cet article, deux appréciations fondamentales opposées s'y entremêlent des siècles durant. Selon les circonstances, l'une des appréciations gagne du terrain pendant une certaine période sans, toutefois, parvenir à écarter pour de bon l'autre courant. Compte tenu de la longue tradition des idées et des topiques, il faut s'appliquer à étudier minutieusement les textes pour percevoir des changements et *ce n'est qu'à l'intérieur d'un certain topique* et de certains types qu'on pourra suivre une certaine évolution. L'historien devra savoir résister à la tentation de trop généraliser certaines connaissances partielles. Il nous faudra abandonner l'idée simpliste de l'évolution, en faveur dans les générations précédentes, qui ne voyaient qu'un développement «à sens unique» et simplifié à outrance. En réalité, l'évolution s'opère de façon très complexe; on peut y voir s'entremêler sans cesse divers courants en même temps qu'un grand nombre d'idées et de jugements pratiquement immuables. Il n'y a qu'une petite partie consciente des idées qui change relativement rapidement; chez la plupart des idées, on ne peut constater qu'un développement qui s'opère très lentement, si tant est qu'on puisse observer un tel développement.

Toutefois, il convient de souligner avec force d'autres expériences encore: la littérature n'offre pas une image directe de la réalité et elle n'exprime pas non plus, une «mentalité». A l'aide des moyens littéraires expressifs et, au moyen âge, à l'aide de l'emploi conséquent des topiques et d'une stylisation originale, les écrivains forment leur type qui est très souvent idéalisé ou caricaturé. Cette déformation n'est typique ni d'une certaine société de l'époque ni d'une manière de penser, mais seulement d'une certaine mentalité et d'une certaine tendance de l'écrivain et du public. En effet, l'auteur seul ne peut créer ni un idéal ni une caricature, mais il ne les imagine qu'en coopération avec son public. C'est pour ce public qu'il avait formé un idéal et, réciproquement, il subit lui-même l'influence de cet idéal. Ces notions ne sont pas, bien entendu, générales, mais elles expriment la forme très complexe de certains éléments sociaux et peuvent varier avec le temps. L'idéal sublime du monde chevaleresque peut revêtir avec le temps un tout autre aspect, par exemple

celui du chevalier de la Triste Figure, ou éveiller, encore à plusieurs siècle de distance, la sympathie d'un public littéraire peu exigeant. Cependant, construit pour n'importe quel milieu social, à n'importe quelle époque et dans n'importe quel pays, cet idéal *contribue à créer et à représenter* ce qu'on peut désigner comme la mentalité de certaine société sans qu'on puisse identifier cet idéal avec cette mentalité aussi multiforme que complexe.

Traduit par Konstantin Jelínek



1. Ravenne — S. Vitale — côté nord de l'abside: Empereur Justinien avec sa suite.



2. Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 1141, fol. 2v: Couronnement céleste du souverain (de saint Venceslas); voir les données à la note 40



3. Manuscrit, dit de Wolfenbüttel, la légende de St Venceslas peint aux environs de l'an 1000 en Bohême sous l'influence de la peinture ottonienne: St Venceslas à la lance couronné par le Christ. Devant lui, agenouillée, Hemma, épouse de Boleslav II. (Voir A. FRIEDL, *Illuminace Gumpoldovy legendy o sv. Václavu ve Wolfenbüttelu*) [Enluminures de la légende de St. Venceslas de Gumpold conservée à Wolfenbüttel]. Praha 1926; P. SPUNAR, *Paleografické poznámky k wolfenbüttelskému rukopisu Gumpoldovy legendy* (Quelques remarques paléographiques au manuscrit de Wolfenbüttel de la légende de Gumpold) (Listy



4. Evangélaire de Monte Cassino (provenant de Ratisbonne, première moitié du 11^e siècle): Apothéose du roi comme juge suprême (voir P. E. SCHRAMM - FL. MÜTHERICH, Denkmale der deutschen Könige und Kaiser. München 1962, p. 167, 364).



5. Livre de péricopes provenant de Ratisbonne — 11^e siècle (clm 15713): St Etienne prêchant (voir G. SWARZENSKI, *Die Regensburger Buchmalerei des X. und XI. Jahrhunderts*. Leipzig 1901, N^o 60 et p. 140 et suiv.).

6. Image russe: Couronnement du souverain et de son épouse — Jaropolk (mort en 1078) présenté par St Pierre, la princesse Irène, par Ste Irène (voir H. V. SAUERLAND - A. HASELOFF, *Der Psalter Erzbischofs Egberts von Trier. Codex Gertrudianus in Cividale*. Trier 1901. I, p. 175; II, pl. 45).





7. Evangélaire de Spire (provenant d'Echternach, entre 1043 et 1046): Distribution de pains.
(P. E. SCHRAMM - FL. MÜTHERICH, op. cit., p. 173, 383).

8. Codex, dit de Vyšehrad — Evangélaire du Couronnement des rois de Bohême — dernier quart du 11^e siècle: Entrée du Christ à Jérusalem. Mat. 21, 4—9 (Bibliothèque universitaire de Prague, XIV. A. 13, fol. 29v; voir F. J. LEHNER, Česká škola malířská XI. věku [Ecole de peinture en Bohême au 11^e siècle] I, Praha (1902), pl. XVIII.





9. La cathédrale Saint-Lazare d'Autun — chapiteau (vers 1130): L'Ange réveille les trois Roismages.

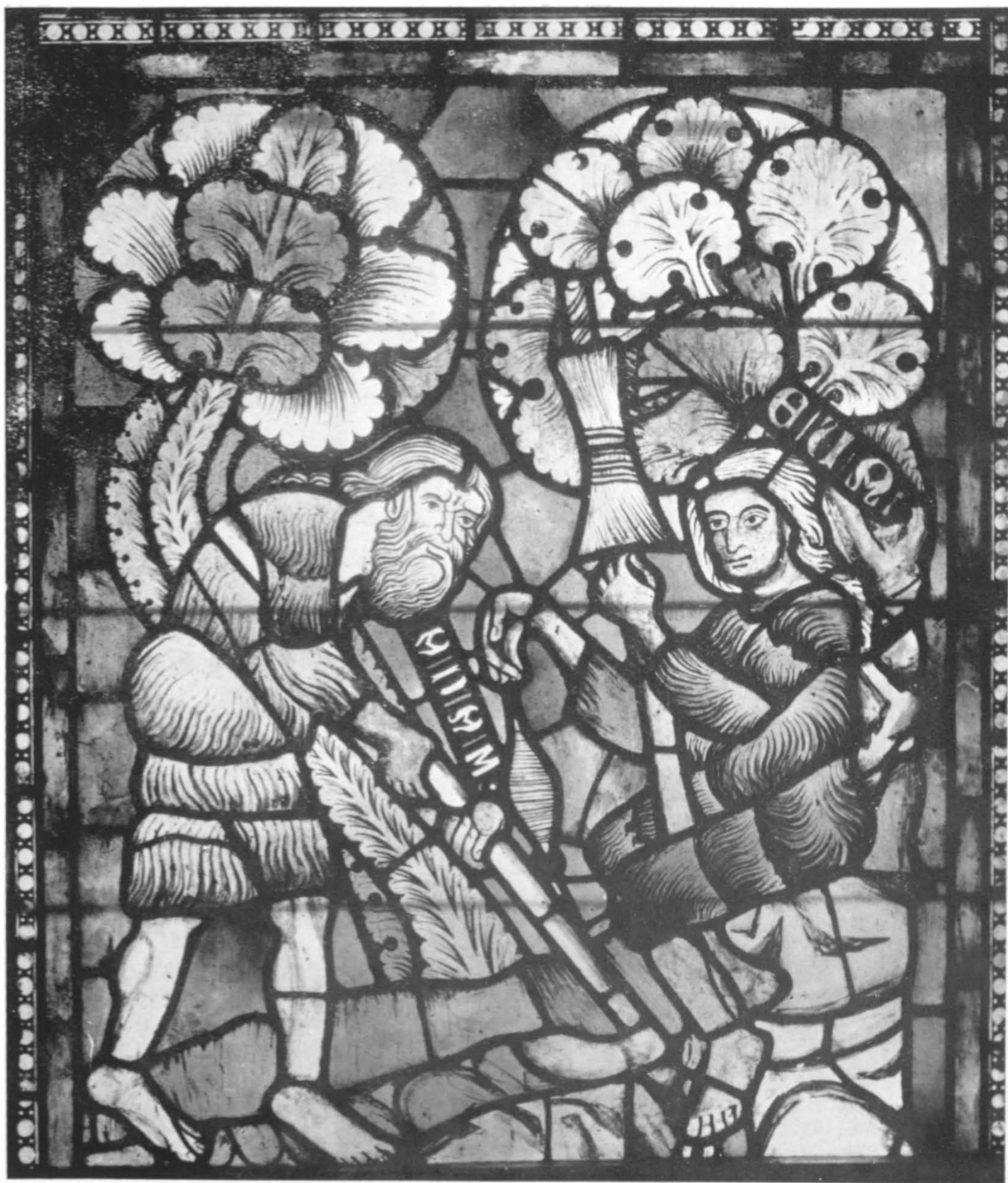


10. Augustinus, *De civitate dei* (Manuscrit conservé à la bibliothèque du chapitre métropolitain de Prague, cote A. 7, fol. 1v), vers 1200: *Civitas dei*, avec note «Boemenses». (Voir A. PATERA — A. PODLAHA, *Soupis rukopisů knihovny metropolitní kapitoly pražské* [Catalogue des manuscrits conservés à la bibliothèque du chapitre métropolitain de Prague] I, Praha 1910, n. 15.



11. Reliquaire de Charlemagne conservé à Aix-la-Chapelle (1200—1215): La chute des murs de Pampelune à la suite de la prière de Charlemagne (P. E. SCHRAMM - FL. MÜTHERICH, op. cit., p. 188 et suiv., 437).

12. Marburg — Elisabeth Kirche — fenêtre de l'abside Est (13^e siècle: Adam et Eve chassés du Paradis).

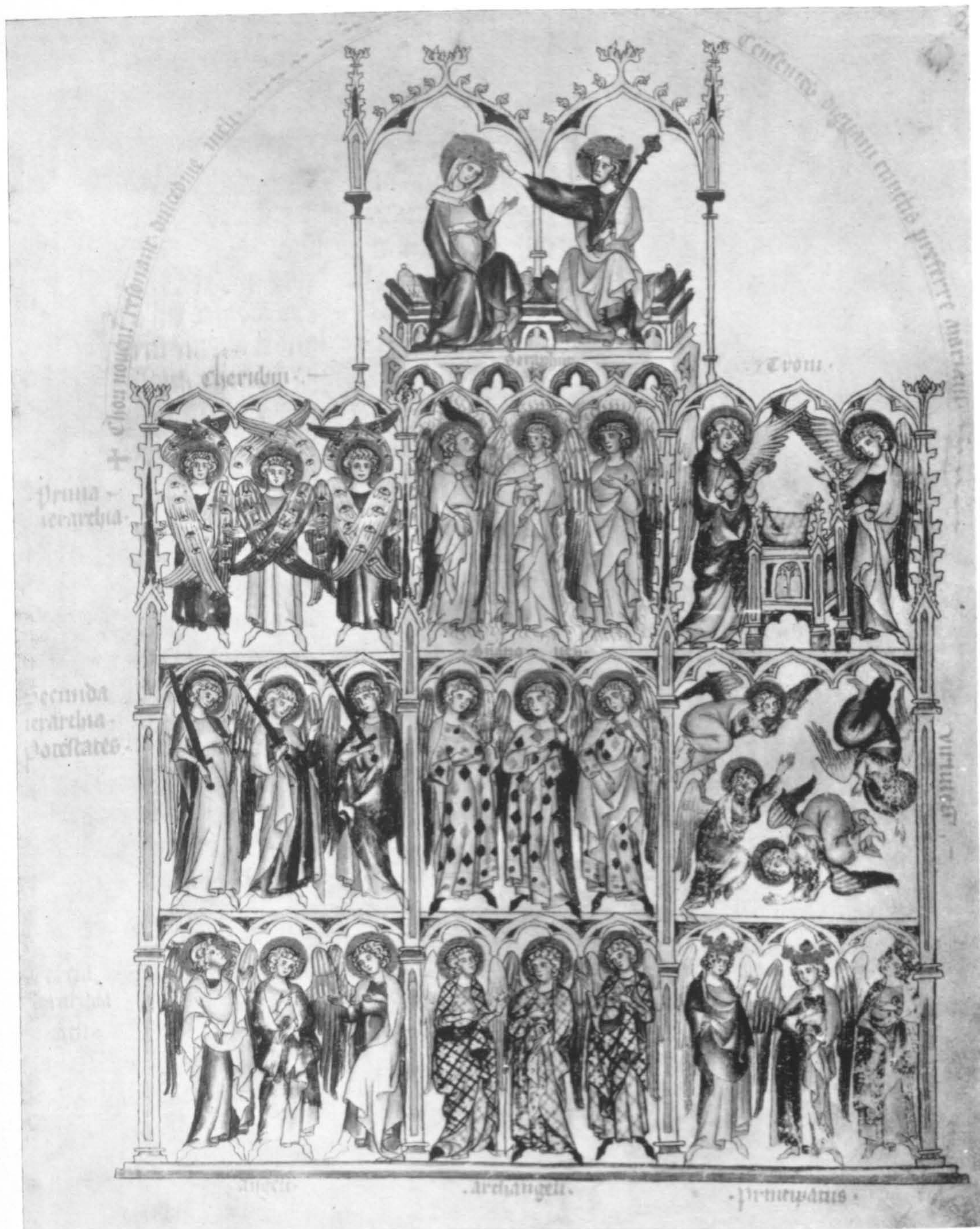




13. Manesse-Handschrift (1300 env.) — portraits des minnesingers:
Venceslas II, roi de Bohême.

14. Psautier provenant d'un monastère de Bohême (fin du 13^e siècle) (Bibliothèque universitaire de Prague XII. G. 8, fol. 8^v): image idéalisée du roi David (voir J. TRUHLÁŘ, *Catalogus codicum manu scriptorum latinorum qui in c. r. Bibliotheca publica atque universitatis Pragensis asservantur II*, Pragae 1906, N° 2216).





15. Passionnaire de l'abbesse Cunégonde provenant du premier quart du 14^e siècle. (Bibliothèque universitaire de Prague XIV. A. 17, fol. 20): Couronnement de la Vierge et les chœurs des anges. (Voir A. MATĚJČEK, *Pasionál abatyše Kunhuty* [Passionnaire de l'abbesse Cunégonde], Praha 1922; A. SCHERZER, *Der Prager Lektor Fr. Kolda und seine mystischen Traktate*, *Archivum Fratrum Praedicatorum* 18, 1948, p. 337—396).



16. Bréviaire de Martin d'Aragon (Paris, Bibliothèque Nationale, Rothschild 2529, fol. 293^v), vers 1400: Prédication et lapidation de Saint Etienne.



17. Jean Fouquet, Miniatures exécutées (1452—1460) pour le Livre d'Heures d'Etienne Chevalier (Musée Condé, Chantilly: Martyre de Sainte Apolline. Cf. L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien* III-1. Paris 1958, p. 128—130).



18. Procès de Robert d'Artois (Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 1843, fol. 2): Séance de la cour des pairs (voir *Les manuscrits à peintures en France du XIII^e au XVI^e s.* Paris 1955, N° 110, pl. XIII).



19. Glossa super decretum (Manuscrit conservé à la bibliothèque du chapitre métropolitain de Prague I. 1, fol. 2), première moitié du 15^e siècle: Instances judiciaires. (Voir A. PODLAHA, *Knihovna kapitulní — Soupis památek historických a uměleckých v Království českém* [Bibliothèque capitulaire — Relevé des monuments et artistiques au Royaume de Bohême], Praha II-2, 1903, p. 184—187.



20. Biblia veteris et novi testamenti — 15^e siècle (Manuscrit de la bibliothèque citée, A. 135/2, fol. 524 a): La Danse de la Mort (A. PODLAHA, op. cit., p. 141—142)

21. Biblia veteris et novi testamenti. (Manuscrit de la bibliothèque citée, la fin de l'Ancien Testament fol. 364^v): Le triple peuple et les prophètes (PODLAHA, op. cit., p. 141).

semaachib. Et xxxv milia. Et tunc duator
celor. mitte angelu tuu bonu ad nos in
timore et tremore magnitudis brachij
tui ut metuant. qui cu blasphemiam venut
adusa satm psm tuu. Et hic quide ita p
oravit nichanor aut et q cu eo erat cum
tribus et ceteris admonebat. Judas uo et
qui cu eo erat in vocate deo porones co
fessionis cōgressi sue. man quide pug
nates. h. et cordibz dnm orates. prostru
uerut. min. xxxv milia pūcia di. ma
gnifice delectati. Cuqz cessasset et cu ga
udio redirent. cognouit nichanore in
isse cu armis suis. Facto itaqz clamore
et pūbacione exatata. pna voce omip
otentē dnm bndicebant. Precepit aut
judas qui pūcia corpe. et animo moi
pūbus patius erat. caput nichanoris
et manu cu humeo absissam illius. p
ferri. Cu pmissi cōvocatis cōbulibz
et sacerdotibus ad altare attulerunt. et eos
qui in arte erant. Et oiso capite nicha
noris. et manu nephaiar q excederat q
dnu scdm oipotentis dei. magnifice
glati sue. lingua eoa impiisti. nichan
oris pūsam iussit pūlati. auibz dai
ra. Jam eoa demetis cō templu suspe
di. Omis igitur dnm celi bndixerunt di
centes. Bndictus dñs q locu suu in co
taminatu cōsuauit. Suspēdit aut nich
anoris caput i supma arte. ut evidens
esset. et manifestu fieret signu auxilij di
Itaqz omis cōmuni cōsilio dēcreuerunt. nullo
diem istum absqz celebracione pūre hñe
aut celebratē. in xij die m̄sis adar. q
dicit. voce syriaca pūdie mardochei die
Igitur hys erga nichanore gestis. et ex
illis tūibz ab hebreis atate possessa. Et
qz in hys fine sua. smom. Et si quide
bū ut hystorie cōpetit. her. et ipe velim
Sim at min. digne credendum est. in ut
sic ei vinu sep bibe. a sep aqz grū est. al
teius at uti delectabile. ita legētibz si
semp exalta sit. smom nō est gratia. et at
pūe smom. hic g. est qsuato. Cēpliat lib.
machabeor. scdus xij die m̄sis duodea.
Omisus ē nichanor. et i statuta ē dies so
lepnis iudeis impetui amey. smis ve
reis legis xl v. libtor. q apūa. gane.
hic iam i choat. novu testamtu





22. Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrit 2695, fol. 6.: Le pape, Charles VII et le triple peuple.